

1 : Prestations du Musée Bertrand - nouveaux tarifs 2021

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Le Conseil municipal du 15 décembre 2020 a approuvé les tarifs des prestations du Musée Bertrand pour l'année 2021 et leur application à compter du 1^{er} janvier 2021.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de procéder à la création de nouveaux tarifs, de manière à étoffer l'offre du Musée en direction du public.

Ainsi, le Musée Bertrand souhaite mettre en place des visites guidées intitulées « Sur le pouce » d'une durée de 30 minutes sur les pauses méridiennes pour un tarif de 2 € par personne.

De plus, afin de favoriser la venue au musée d'un public familial, il est suggéré des animations en dehors du cadre scolaire pour un tarif de 5 € par enfant.

Il est proposé au Conseil municipal de valider ces nouveaux tarifs et d'autoriser leur application à compter du 1^{er} juillet 2021.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021

2 : Adhésion à l'association Musées en Centre-Val de Loire

Le rapporteur : M. Jean-François MEMIN

Créée en 1977, l'association Musées en Centre-Val de Loire est un organisme à but non lucratif régi par la loi de 1901 qui rassemble le personnel scientifique des musées (conservateurs, attachés, assistants) et représente un réseau de 57 musées de la région Centre-Val de Loire. L'association bénéficie du soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre-Val de Loire et du Conseil régional du Centre-Val de Loire.

Cette association a pour but de :

- Établir et développer des liens réguliers et durables entre tous les professionnels des musées gérant des collections permanentes d'intérêt public en région Centre-Val de Loire et les fédérer autour d'un réseau d'entraide ;
- Permettre la mise en valeur et la diffusion des collections d'intérêt public conservées dans les musées de la région Centre-Val de Loire auprès du public le plus large ;
- Contribuer à la promotion des professions et des fonctions exercées par ses membres et à la formation continue de ceux-ci ;
- Représenter les professions et les fonctions exercées par ses membres auprès des autorités et organismes français, européens et internationaux ;
- Contribuer à promouvoir les musées et leurs actions à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Pour 2021, la cotisation annuelle s'élève à 500 €.

Compte tenu de l'intérêt de cette association, il est proposé au Conseil Municipal de valider l'adhésion du Musée Bertrand à l'association Musées en Centre-Val de Loire pour l'année 2021.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021

Elisabeth Latrémolière

Présidente

Association *Musées en Centre-Val de Loire*

1 rue Fernand Rabier

41000 Orléans

le 09 décembre 2020

A l'attention de

Monsieur le maire

Hôtel de Ville

CS 80509

36012 – Châteauroux Cedex

Objet : Adhésion à l'association *Musées en Centre-Val de Loire*.

Monsieur,

L'association ***Musées en Centre-Val de Loire*** (MCVL) créée en 1977, coordonne un réseau de 60 musées (voir liste des musées du réseau) sur le territoire de la région, auquel participe déjà le **Musée Bertrand**. Soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles et le Conseil Régional du Centre-Val de Loire, notre association rassemble les personnels des musées qui étaient jusqu'ici les seuls adhérents. Pourtant, MCVL développe depuis plusieurs années **ses missions au bénéfice des musées** :

- la **communication mutualisée** avec son site Internet (<http://musees.regioncentre.fr/>), ses publications touristiques diffusées sur les bourses départementales
- la **valorisation des collections** des musées avec sa base de données accessible à tous et ses expositions virtuelles
- la **formation des agents** avec son partenariat avec le CNFPT et ses journées d'échanges et de rencontres professionnelles
- la **coordination de projets fédérateurs** en lien avec le développement des publics et l'étude des collections avec un soutien financier et logistique

MCVL s'est engagée depuis 2 ans dans un **Dispositif local d'Accompagnement** (DLA) afin de travailler sur l'évolution et le développement de son modèle économique. Ce DLA a démontré l'importance des actions menées par notre association pour la visibilité des musées et le soutien aux professionnels. Dans ce cadre, l'Assemblée Générale du 24 novembre 2020 a voté **l'instauration d'une adhésion par établissement** au prorata du nombre d'agents employés dans le musée ou les musées appartenant à un même propriétaire (collectivité ou association).

Nous vous proposons donc **d'adhérer à l'association MCVL** et de permettre à votre (ou vos) musée(s) :

- de promouvoir ses (leurs) activités à l'échelle régionale, nationale et internationale
- de bénéficier d'un outil pour la mise en ligne et la valorisation des collections à destination du grand public
- de la gratuité aux journées d'échanges organisées par l'association
- de travailler en réseau
- de participer à des projets fédérés d'envergure.

A la suite de votre adhésion, un agent de chaque musée devra être désigné comme l'interlocuteur de l'association et représentera le musée lors des Assemblées Générales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Elisabeth Latrémolière

Présidente Musées en Centre-Val de Loire

MUSÉES EN CENTRE- VAL DE LOIRE (MCVL) ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DES MUSÉES



SOUTENIR
ET VALORISER
LES MUSÉES
EN CENTRE-
VAL DE LOIRE

musees.regioncentre.fr

Conception graphique Séverine Charrier

SOMMAIRE

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Contact

Musées en
Centre-Val de Loire

1, rue Fernand Rabier
45000 Orléans

06 36 33 99 11

Mathilde Rétif
cheffe de projet
mathilde.retif@
orleans-metropole.fr

- 03** MUSÉES EN CENTRE-VAL DE LOIRE
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS
DES MUSÉES (MCVL)
- 04** MCVL : QUI ? QUOI ? COMMENT ?
- 05** UN RÉSEAU RÉGIONAL
- 06** LISTE DES MUSÉES DU RÉSEAU
- 10** UN RÉSEAU PROFESSIONNEL
AU SERVICE DE SES MEMBRES
- 11** LE SITE INTERNET POUR LA COMMUNICATION
DES MUSÉES
- 13** LA MISE EN LIGNE DES COLLECTIONS
À DISPOSITION DE TOUS
- 15** LES OUTILS INTERNET
- 16** ACTUALITÉS 2020

MUSÉES EN CENTRE-VAL DE LOIRE ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DES MUSÉES (MCVL)

Musées en Centre-Val de Loire (MCVL) est créée pour rassembler les professionnels des musées (en conservation, médiation, documentation et régie des œuvres) sur le territoire de la région Centre-Val de Loire.

Forte d'un réseau de plus de 57 musées adhérents (musées des Beaux-Arts, d'ethnologie, d'histoire, muséums...), l'association bénéficie du soutien financier du Conseil régional et de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire. Elle développe des liens avec les acteurs régionaux (les universités, le milieu touristique, l'Education Nationale, les Amis des Musées, le CNFPT) et nationaux (Association des conservateurs des collections publiques de France/ AGCCPF).

MCVL a pour missions de :

Soutenir les personnels des musées

L'association a pour objectif premier de soutenir et de fédérer les personnels scientifiques par son réseau d'entraide et son forum professionnel qui diffuse des informations utiles à la pratique des métiers des musées.

Elle organise des journées professionnelles sur des thèmes d'actualité. Véritables lieux d'échanges et de réflexions, ces rencontres favorisent le partage des expériences et permettent de tisser des liens essentiels entre nos établissements.

Un programme de formation est également mis en place en partenariat avec le CNFPT.

Aider les musées dans leur communication

MCVL a créé un site Internet, destiné à la communication des musées et à assurer une plus grande visibilité des institutions sur le Web. Attractif, performant et accessible au plus grand nombre, le site Internet des musées de la région Centre-Val de Loire propose un espace dédié à chacun des 57 musées du réseau.

L'association propose également un livret de promotion des établissements présentant chacun des musées adhérents. Il est diffusé aux partenaires et lors des bourses touristiques.

Valoriser le patrimoine régional

Depuis 2008, l'association offre de consulter librement, sur Internet, le catalogue des collections des musées en région Centre-Val de Loire. 34 musées mettent en ligne les œuvres, les objets et les spécimens qui composent leur inventaire. 17 000 notices sont actuellement accessibles. Ce projet a pour objectif de présenter la richesse des collections régionales et de donner envie au public de visiter nos musées. Il apporte un complément d'informations aux visiteurs qui le souhaitent, grâce aux expositions virtuelles réalisées par l'association.

Proposer des projets fédérateurs

L'association initie et coordonne des projets de médiation et d'étude des collections réunissant plusieurs musées du réseau. Ils sont menés en partenariat avec des associations et des structures régionales comme le projet "Musées et santé" ou le projet "Tic-art".

MCVL : QUI ? QUOI ? COMMENT ?

Les membres

L'Association se compose de :

- Membres actifs
- Membres correspondants

Sont membres actifs, les personnes qui ont acquitté leurs cotisations, qui ont été agréées par le Conseil d'administration dans les conditions fixées par ce dernier. Le montant de cette cotisation est déterminé par le Conseil d'administration. Ils participent au fonctionnement de l'association, à la réalisation de son objet et exercent ou ont exercé leurs missions dans les musées de la région Centre-Val de Loire :

- Les professionnels de la conservation et de la restauration du patrimoine et ceux de l'enseignement, de la recherche, des services culturels et de la documentation exerçant leur mission dans ou en relation avec ces établissements.
- Les personnes titulaires des titres et diplômes acquis dans l'un des domaines suivants : archéologie, art contemporain, arts décoratifs, arts graphiques, arts plastiques, ethnologie, histoire, histoire de l'art, pratiques artistiques, sciences de la nature et de la vie, sciences et techniques, ainsi que les domaines de l'accueil des publics, de la diffusion, de l'animation et de la médiation culturelle, du tourisme et de la communication.
- Les personnes pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle dans les mêmes domaines au moins pendant trois ans.

Sont membres correspondants les personnes morales que sont les musées en région Centre-Val de Loire ayant acquitté une cotisation dont le montant est fixé par le Conseil d'administration. Ils participent au fonctionnement de l'association et sont représentés par une personne désignée au sein de la structure.

Le conseil d'administration (élu pour 2 ans)

- Elisabeth Latrémolière, présidente
- Zahia Benkass
- Julie Brossier-Duclos, vice-présidente
- Philippe Bon, trésorier
- Aurélie Bonnet-Chavigny
- Dominique Deyber
- Gwenaëlle Hamelin
- Hélène Jagot
- Fleurance Lachaud
- Audrey Madec, secrétaire
- Laure-Anne Millet-Richard
- Angèle Richard-Delatour
- Benoît Têtu
- Vanessa Weinling

Les objectifs

- Établir et développer des liens réguliers et durables entre tous les personnels scientifiques des musées gérant des collections permanentes d'intérêt public en région Centre-Val de Loire.
- Promouvoir ces musées, leurs actions et la valorisation des collections qu'ils conservent afin de rendre le patrimoine régional accessible au public le plus large.
- Contribuer à la promotion des professions et des fonctions exercées par ses membres et à la formation continue de ceux-ci.
- Initier et coordonner des actions communes.

LES MOYENS

L'Association bénéficie du soutien financier :

- de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de la région Centre-Val de Loire
- du Conseil régional du Centre-Val de Loire

Mécénat en 2020 :

- Crédit Agricole
- Orange Fondation



LE RÉSEAU

- 57 musées sur 6 départements

L'ANIMATION DU RÉSEAU

- Mathilde Rétif cheffe de projet

UN RÉSEAU RÉGIONAL



QU'EST-CE QU'UN MUSÉE ?

“Un musée est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l’humanité et de son environnement à des fins d’études, d’éducation et de délectation. Cette définition fait référence dans la communauté internationale.”

Selon les statuts du Conseil international des musées (ICOM), adoptés par la 22^e Assemblée générale à Vienne (Autriche) le 24 août 2007

“Est considérée comme musée (...) toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l’éducation et du plaisir du public.

Les musées de France ont pour missions permanentes de :

- Conserver, restaurer, étudier et enrichir leurs collections ;
- Rendre leurs collections accessibles au public le plus large ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions d’éducation et de diffusion visant à assurer l’égal accès de tous à la culture ;
- Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu’à leur diffusion.”

Code du patrimoine français
(article L410-1 et L441-2)



LISTE DES MUSÉES DU RÉSEAU

CHER (18)

Bourges

Musée de l'Hôtel Lallemand

5 rue de l'Hôtel Lallemand
Tél : 02 48 70 23 57
musees@ville-bourges.fr

Musée du Berry

Hôtel Cujas - 4, rue des Arènes
02 48 70 41 92
musees@ville-bourges.fr

Musée Estève

13, rue Édouard Branly
02 48 24 75 38
musees@ville-bourges.fr

Musée des Meilleurs Ouvriers de France

Place Étienne Dolet
02 48 57 82 45
musees@ville-bourges.fr

Musée de l'école

8 place des Quatre Piliers
02 48 70 41 92
musees@ville-bourges.fr

Muséum d'histoire naturelle

Les Rives d'Auron
02 48 65 37 34
museum-accueil@ville-bourges.fr

Châteaumeillant

Musée Émile Chénon

10-12 rue de la Victoire
02 48 61 49 24
musee@chateaumeillant.fr

Mehun-sur-Yèvre

Château-musée Charles VII

Place du général Leclerc
02 48 57 00 71
chateau.museecharles7.
mehunsuryevre@wanadoo.fr

Saint-Amand-Montrond

Musée Saint-Vic

Cours Manuel
02 48 82 10 85
musee.saint.vic@ville-saint-
amand-montrond.fr

Vierzon

Musée Municipal

1, rue de la Société française
02 48 71 10 94
patrimoine@ville-vierzon.fr

EURE-ET-LOIR (28)

Chartres

COMPA

Le Conservatoire de l'agriculture
1, rue de la République
28300 Mainvilliers
02 37 84 15 00
lecompa@eurelien.fr

Musée des Beaux-Arts

29, cloître Notre-Dame
02 37 90 45 80
musee.beaux-arts@agglo-ville.
chartres.fr

Musée de l'école

École de la Brèche
12 Place Drouaise
02 37 32 62 13
museeделеcolechartres28@
orange.fr

Châteaudun

Musée des Beaux-Arts et d'histoire naturelle

3 rue Toufaire
02 37 45 55 36
musee@mairie-chateaudun.fr

Dreux

Musée d'art et d'histoire

7, place du Musée
02 37 38 55 75
musee@ville-dreux.fr

Épernon

Conservatoire des meules et pavés du bassin d'Épernon

Avenue de la prairie
02 37 83 61 47
meulesetpaves@gmail.com

Illiers-Combray

Musée Marcel Proust

Maison de Tante Léonie
Place Lemoine
02 37 24 30 97
contact@amisdeproust.fr

Loigny-la-Bataille

Musée de la guerre de 1870

Place du 2 décembre 1870
02 37 36 13 25
contact@museedelaguerre1970.fr

Nogent-le-Rotrou

Musée de l'histoire du Perche

Château des Comtes du Perche
Place Émile Maquaire
02 37 52 18 02
musee@chateau-nogentlerotrou.fr



INDRE (36)

Argenton-sur-Creuse

**Musée de la Chemiserie
et de l'Élégance masculine**
Rue Charles Brillaud
02 54 24 34 69
contact@museedelachemiserie.fr

Châteauroux

Musée Hôtel Bertrand
2 rue Descente des Cordeliers
02 54 61 12 30
musees@chateauroux-metropole.fr

Éguzon Chantôme

Musée de la Vallée de la Creuse
Parc de la Mairie
2 rue de la Gare
02 54 47 47 75
museevalcreuse@wanadoo.fr

Issoudun

Musée de l'Hospice Saint-Roch
Rue de l'hospice Saint-Roch
BP150
02 54 21 01 76
musee@issoudun.fr

La Châtre

**Musée "de poche" George Sand
et de la Vallée Noire**
Hôtel de Villaines
Square Raymonde Vincent
02 54 48 36 79
musee@mairie-lachatre.fr

Le Blanc

Écomusée de la Brenne
Château Naillac
02 54 37 25 20
ecomusee.brenne@wanadoo.fr

Martizay

**Musée archéologique
de Martizay**
14 Place de l'Église
02 54 38 94 50
musee.martizay@orange.fr

Saint-Marcel

**Musée et site archéologique
d'Argentomagus**
Les Mersans
02 54 24 47 31
info@argentomagus.fr

INDRE-ET-LOIRE (37)

Amboise

Musée-hôtel Morin
Rue François I^{er}
02 47 23 47 42
jumelage.patrimoine@ville-
amboise.fr

Chinon

Le Carroi, musée d'art et d'histoire
44, rue Haute-Saint-Maurice
02 47 93 18 12
musee-lecarroi@cc-cvl.fr

Le Grand-Pressigny

**Musée de Préhistoire
du Grand-Pressigny**
Château
02 47 94 90 20
grandpressigny@departement-
touraine.fr

Loches

Maison-Musée Lansyer
1, rue Lansyer
09 63 52 52 52
(02 47 59 48 21 en période
de fermeture)
patrimoine@mairieloches.com

Saché

Musée Balzac
Château de Saché
02 47 26 86 50
museebalzac@departement-
touraine.fr

Savigny-en-Véron

Écomusée du Véron
80, route de Candès
02 47 58 09 05
ecomusee@cc-cvl.fr

Seully

Musée Rabelais
La Devinière
02 47 95 91 18
museerabelais@departement-
touraine.fr

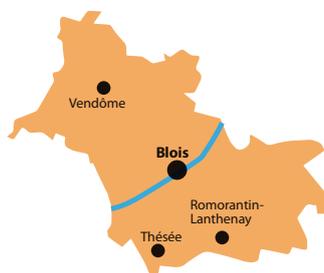
Tours

Musée des Beaux-Arts
18, place François Sicard
02 47 05 68 73
museebeauxarts@ville-tours.fr

Musée du compagnonnage
1, square Prosper-Mérimée
02 47 21 62 20
museecompannagement@ville-
tours.fr

Muséum d'histoire naturelle
3, rue du Président-Merville
02 47 21 68 08
museum@ville-tours.fr





LOIR-ET-CHER (41)

Blois

Fondation du doute
14 rue de la Paix
02 54 55 37 40
contact@fondationdudoute.fr

**Maison de la magie
Robert-Houdin**
1, place du château
02 54 90 33 33
contact@maisondelamagie.fr

Musée du Château royal de Blois
Place du château
02 54 90 33 33
contact@chateaublois.fr

Muséum d'histoire naturelle
Les Jacobins rue Anne
de Bretagne
02 54 90 21 00
museum@blois.fr

Romorantin-Lanthenay

Espace automobiles Matra
17, rue des Capucins
02 54 94 55 58
museematra@romorantin.fr

Musée de Sologne
Moulin du Chapitre – BP147
02 54 95 33 66
museedesologne@romorantin.fr

**Collection Céra'brique
(musée de Sologne)**
La fabrique Normant
2, Avenue François Mitterrand
02 34 06 10 34
cerabrique@romorantin.fr

Thésée

**Musée archéologique
de Thésée-Pouillé**
Mairie de Thésée
02 54 71 40 20 (Mairie)
amis.tasciaca@orange.fr

Vendôme

Musée de Vendôme
Cour du Cloître
02 54 89 44 50
musee@territoiresvendomois.fr

LOIRET (45)

Artenay

Musée du théâtre forain
Quartier du Paradis
02 38 80 09 73
musee.artenay@wanadoo.fr

Châteauneuf-sur-Loire

Musée de la marine de Loire
Écuries du château
1, place Aristide Briand
02 38 46 84 46
marinedeloire@musee.
chateauneufsurloire.fr

Châtillon-Coligny

Musée de l'ancien Hôtel Dieu
2, Faubourg du Puyrault
02 38 92 61 39
musee@chatillon-coligny.fr

Chécy

Musée de la tonnellerie
Place du cloître
02 38 86 95 93
museetonnellerie@checy.fr

Dordives

Musée du verre et de ses métiers
12, avenue de Lyon
02 38 92 79 06
cc4vmuseedordives@orange.fr

Gien

Château-Musée de Gien
1, place du Château
02 38 67 69 69
chateau.musee-gien@loiret.fr

Lorris

**Musée départemental de la
résistance et de la déportation**
Esplanade Charles de Gaulle
02 38 94 84 19
musee-lorris@loiret.fr

Malesherbes - Le Malesherbois

Atelier-Musée de l'Imprimerie (AMI)
70, Avenue du général Patton
02 38 33 22 67
info@a-mi.fr

Montargis

Musée Girodet
2, rue du Faubourg de la chaussée
02 38 98 07 81
info@musee-girodet.fr

Meung-sur-Loire

Musée municipal
22, rue des Remparts
02 38 22 53 36
musee@meung-sur-loire.com



Orléans

Centre Charles Péguy

11, rue du Tabour
02 38 53 20 23
centre-peguy@ville-orleans.fr

Cercil - Musée mémorial des enfants du Vel d'Hiv

45, rue du Bourdon-Blanc
02 38 42 03 91
cercil@cercil.eu

Hôtel Cabu – Musée d'histoire et d'archéologie

Hôtel Cabu
Square Abbé Desnoyers
02 38 79 25 60
musee-mh@ville-orleans.fr

Musée des Beaux-Arts

1, rue Fernand Rabier
02 38 79 21 83
musee-ba@ville-orleans.fr

Muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement (MOBE)

6, rue Marcel Proust
02 38 54 61 05
museum@orleans-metropole.fr

*Seuls les musées ouverts
au public sont mentionnés.*



UN RÉSEAU PROFESSIONNEL AU SERVICE DE SES MEMBRES

MCVL contribue à la promotion des professions et des fonctions dans les musées. Elle fédère les personnels scientifiques grâce à son réseau d'entraide.

L'association s'est donné pour mission d'être un relais d'information pour les personnels des musées en région Centre-Val de Loire et de créer du lien entre les institutions en facilitant les échanges.

Les journées d'échanges



L'association organise plusieurs journées d'échanges et de mutualisation des compétences par an, sur des thèmes d'actualité.

Véritables lieux de rencontres, d'échanges et de réflexion, elles sont

ouvertes à tous les musées et plus largement aux institutions culturelles régionales et hors région afin de favoriser le partage des expériences et de tisser des liens essentiels entre les professionnels.

Ces journées se divisent en deux thématiques principales :

- journée d'échanges professionnels en lien avec l'actualité : accessibilité, développement durable, boutiques, liens avec l'université, sites Internet...
- journée d'échanges pédagogiques portant plus spécifiquement sur des problématiques de médiation et de transmission : les adolescents, musées et écoles, les visites guidées...

MCVL organise d'autres rendez-vous à destination des musées : visites de site, forum des prestataires...

Centre national de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

L'association collabore avec le CNFPT dans le cadre d'une convention de partenariat pour proposer un programme de formations adaptées aux besoins des agents des musées. Pour de nombreux stages, une visite apprenante au sein d'un musée du réseau est organisée.

Les liens entre les acteurs régionaux

MCVL s'attache à développer ses liens avec les acteurs et les partenaires régionaux en participant à des rencontres et à des échanges : tourisme, Éducation Nationale, université, santé...

UN SITE INTERNET POUR LA COMMUNICATION DES MUSÉES

<http://musees.regioncentre.fr/>

MCVL a créé un site-portal afin de diffuser les informations pratiques, les actualités des musées du réseau et permettre une meilleure visibilité des institutions.

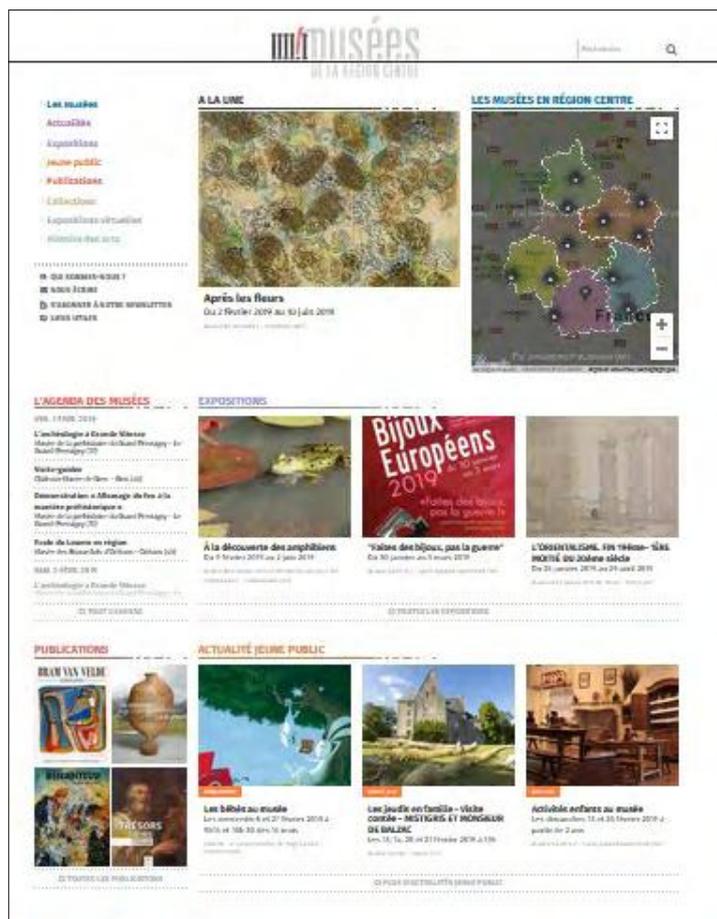
Celui-ci propose une navigation simple et intuitive permettant un accès direct à l'actualité des musées depuis la page d'accueil. Sur cette même page, un agenda interactif annonce les prochains événements et activités culturelles des musées.

En respectant les normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, le site Internet des musées de la région Centre-Val de Loire œuvre pour l'égal accès de tous au patrimoine.

Afin de s'adapter au mieux aux nouvelles pratiques liées à l'utilisation d'Internet, MCVL a souhaité que son site Internet soit *responsive design*, pour une meilleure consultation sur les smartphones et tablettes.

Conçu pour être consulté par le grand public, le site Internet des Musées en région Centre-Val de Loire est plus spécifiquement destiné :

- Aux publics de proximité et aux publics touristiques
- Aux publics scolaires et enseignants
- Aux parents et aux familles
- Aux étudiants
- Aux professionnels de la culture et du tourisme
- Aux personnes ne pouvant se déplacer

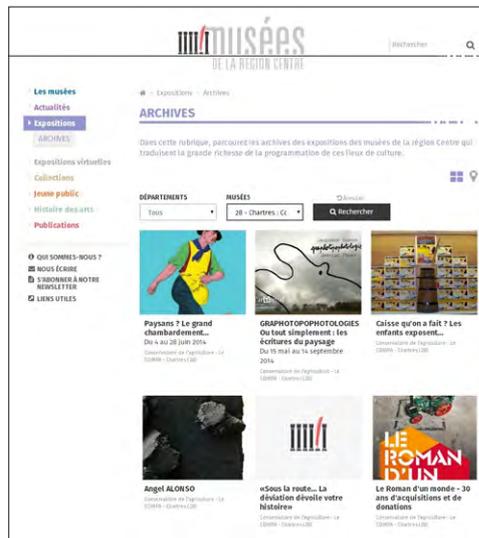


Un espace par musée



Chacun des musées du réseau dispose d'un espace dédié avec un bandeau de visuels représentatif de son identité ainsi que plusieurs rubriques présentant l'établissement et ses activités mises à jour quotidiennement : présentation, info pratiques, expositions, actualités, jeune public, publications.

Quatre modules de recherche



À partir des contenus disponibles dans chaque espace musée, l'internaute peut réaliser une recherche transversale dans l'un des quatre modules du site (expositions, actualités, jeune public, publications), par exemple, afin d'accéder à toutes les expositions proposées par les musées dans la région Centre-Val de Loire.

Une newsletter mensuelle



Une lettre d'information, diffusant l'actualité des musées, est envoyée aux abonnés tous les mois, à la veille de chaque période de vacances scolaires et avant les événements importants (Nuit européenne des musées, Journées européennes du patrimoine...).

LA MISE EN LIGNE DES COLLECTIONS À DISPOSITION DE TOUS

<http://musees.regioncentre.fr/>

Le catalogue des collections des musées en région Centre – Val de Loire est un formidable outil de diffusion des collections des musées, mis en place en 2007 par la société A et A Partners. En abolissant les distances, il facilite l'accès aux savoirs, permet à tous d'effectuer des recherches et donne envie aux internautes de visiter les musées.

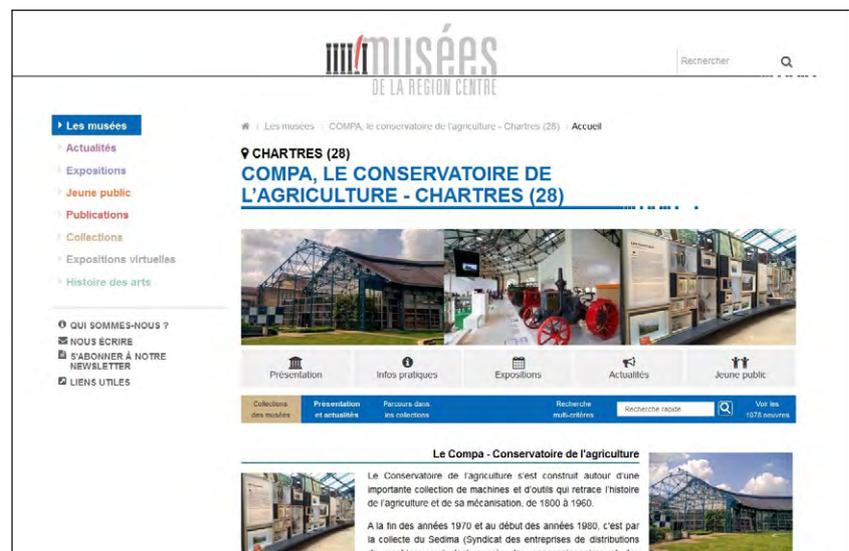
Ce catalogue régional s'adresse à tous les publics et plus particulièrement aux chercheurs, universitaires, amateurs, étudiants, enseignants et professionnels des musées...

Liée directement au site Internet de Musées en Centre-Val de Loire, depuis sa page d'accueil et depuis chaque espace musée, cette base de données permet à 34 musées, toutes disciplines confondues (Beaux-Arts, histoire, ethnologie, archéologie, histoire naturelle, sciences et techniques) de diffuser et de valoriser, sur Internet, les œuvres, les objets et les spécimens de leurs collections. Chaque année, 2 nouvelles structures intègrent le projet.

À ce jour, 17 000 notices sont consultables par le grand public.

Si les œuvres phare des musées sont en ligne, cette base de données rend également accessibles les collections conservées dans les réserves et non visibles par le public, parfois à cause de leur fragilité. Le catalogue des musées en région Centre – Val de Loire suit les normes d'inventaire préconisées par le Service des Musées de France.

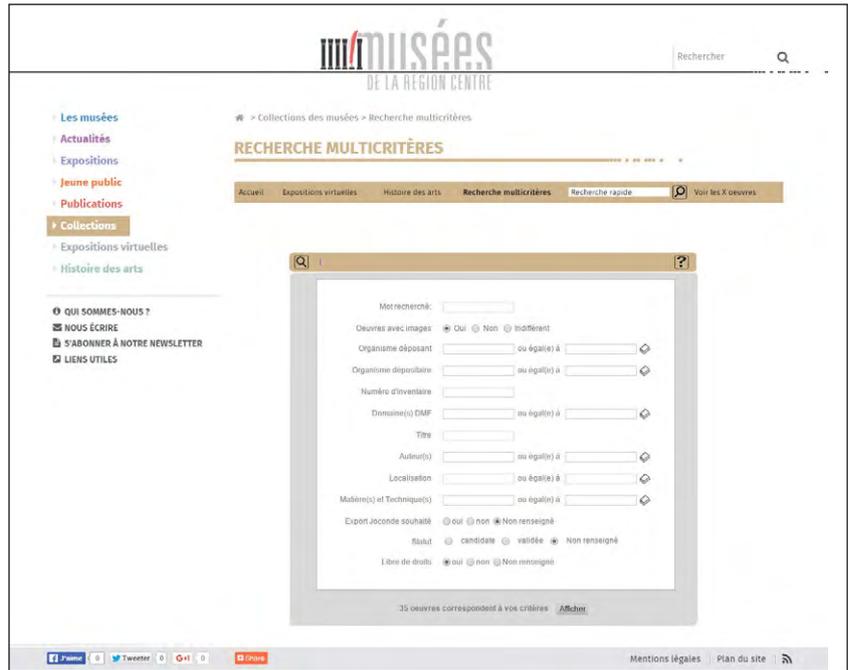
Les musées autonomes sur la diffusion de leurs collections



The screenshot shows the website interface for 'Musées de la Région Centre'. The main navigation menu includes 'Actualités', 'Expositions', 'Jeune public', 'Publications', 'Collections', 'Expositions virtuelles', and 'Histoire des arts'. The current page is for 'Chartres (28) - Compa, le Conservatoire de l'Agriculture'. It features a large image of the conservatory building and a detailed description of the collection of agricultural machinery and tools from 1800 to 1960. The page also includes a search bar and various utility links like 'Qui sommes-nous?', 'Nous écrire', and 'S'abonner à notre newsletter'.

Les personnels des musées sont autonomes dans l'usage de cet outil. Ils sélectionnent et mettent en ligne eux-mêmes leurs notices via leur logiciel d'inventaire, ce qui permet une réactivité maximale dans la diffusion des contenus. Ils peuvent créer des articles de présentation et d'actualités sur leurs collections (restaurations, mouvements d'œuvres...) et réaliser des "Parcours dans les collections" pour contextualiser et apporter un complément d'information aux notices intégrées.

Référencement dans les moteurs de recherche



Chacune des rubriques, présente dans les notices du catalogue, est directement référencée dans les principaux moteurs de recherche existants (Google, Bing, Yahoo!, Qwant...). Une notice peut sortir lors d'une requête sur un type d'objet, sur un artiste, sur un lieu de création... en interrogeant directement ces moteurs de recherche.

Les expositions virtuelles

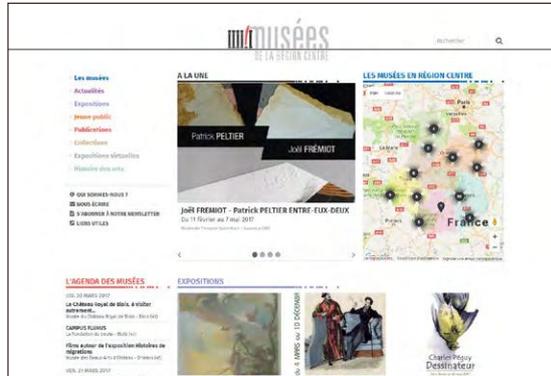


Dans un souci de mieux faire connaître le patrimoine régional et de mettre en place un dialogue entre les collections des musées, MCVL réalise des expositions virtuelles sur des thèmes fédérateurs, en lien direct avec les notices de la base de données des collections : *Eaux, Voyages, Guerre(s), Portraits et figures, Trésors enluminés.*

LES OUTILS INTERNET

Site Internet

<http://musees.regioncentre.fr/>



À destination
du grand public,
des acteurs
du tourisme,
des enseignants...

Pour la diffusion des informations pratiques, actualités, expositions, publications des musées, informations jeune public, offres à destination du public scolaire.

Édition de newsletters mensuelles, avant les vacances scolaires et lors des événements rythmant la vie des musées (Nuit des musées, Journées du patrimoine, Journées nationales de l'archéologie...)

Base de données des collections

<http://musees.regioncentre.fr/>



À destination
du grand public,
des amateurs,
des enseignants,
des étudiants,
des professionnels
du patrimoine...

Pour la valorisation des collections des musées sur Internet et la réalisation d'expositions virtuelles.

Page Facebook

Musées en Région Centre



À destination
du grand public...

Pour la communication de MCVL et la valorisation des musées.

ACTUALITÉS 2021

Les rendez-vous de MCVL

- **23 mars** : assemblée générale annuelle 14h-17h (pour tous les membres) au musée des Beaux-Arts d'Orléans
- **9 mars** : journée d'échanges professionnels "Un musée dans un monument historique", au musée de Préhistoire du Grand-Pressigny
- **5 mars** (9h30-13h) : demi-journée d'échanges professionnels sur la médiation à destination des publics sociaux au musée des Beaux-Arts d'Orléans, pour les départements du Loiret et de l'Eure-et-Loir
- **20 avril** : journée de visite à l'Atelier musée de l'Imprimerie (AMI) à Malesherbes
- **20 mai** (9h30-13h) : demi-journée d'échanges professionnels sur la médiation à destination des publics sociaux, à Tours, pour les départements de l'Indre et de l'Indre et Loire.
- **8 juin** (9h30-13h) : demi-journée d'échanges professionnels sur la médiation à destination des publics sociaux, au Château de Blois, pour les départements du Cher et du Loir-et-Cher
- **22 juin** : Journée de visite au musée de la guerre de 1870, à Loigny-la-Bataille
- **5 octobre** : journée d'échanges professionnels "la documentation en musée", au musée des Beaux-Arts d'Orléans
- **16 novembre** : Salon forum des prestataires et partenaires de musée
- **Automne** : Journée de visite au Muséum d'Orléans pour la biodiversité (MOBE)

Les projets

Le catalogue des collections des musées de la région Centre-Val de Loire en ligne

L'exposition virtuelle *Céramique, les arts de la table* sera réalisée en lien avec l'opération "Goût de France" portée par la région Centre-Val de Loire". Les musées mettront en ligne de nouvelles notices.

La communication des musées

MCVL poursuivra son travail de mise en ligne et de promotion des activités des musées sur son site Internet.

Un livret de promotion des musées sera actualisé et distribué dans les offices du tourisme et les lieux culturels de la région Centre-Val de Loire.

Projet de médiation à destination des publics sociaux

MCVL collabore avec l'association Culture du Cœur (Loiret, Loir-et-Cher et Indre-et-Loire) pour développer les liens entre les musées et les structures du champ social. 4 projets par et pour les bénéficiaires de ces établissements auront lieu autour des collections des musées en collaboration avec des compagnies de spectacle vivant entre 2021 et 2022.

Le projet Tic-Art

Tic-Art est un projet mené par Polytech'Orléans en collaboration avec MCVL, plusieurs musées du réseau et le C2RMF (Centre de Restauration des Musées de France). Lors d'une première phase, des prises de vue des œuvres seront réalisées sous différents types de lumières pour aider à l'étude scientifique des collections des musées. Dans un second temps, sera analysé le comportement des visiteurs face aux œuvres.

MCVL EN QUELQUES CHIFFRES

- 60 membres
- 1 réseau de plus de 60 musées sur le territoire régional.
- 1 site Internet-portal avec 500 actualités diffusées et 52 000 visiteurs chaque année.
- 1 catalogue des collections en ligne avec plus de 34 musées, 17 000 notices et 40 300 visiteurs chaque année.
- 5 expositions virtuelles déjà en ligne : *Trésors enluminés, Guerre(s), Portraits et figures, Eaux, Voyages*
- Plusieurs journées d'échanges professionnels annuelles et rencontres
- 500 personnes touchées par le projet "Musées et santé"

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Contact

Musées en
Centre-Val de Loire

1, rue Fernand Rabier
45000 Orléans

06 36 33 99 11

Mathilde Rétif

cheffe de projet

mathilde.retif@

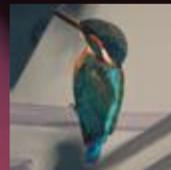
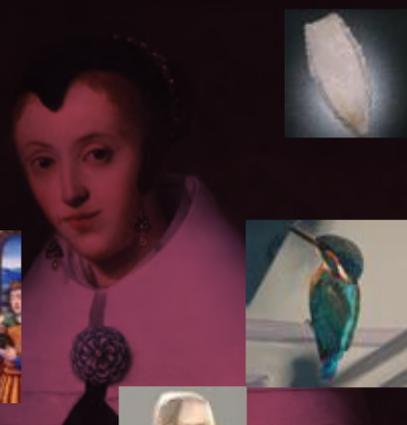
orleans-metropole.fr



Collaboration avec le CNFPT

- **L'évolution du rôle des agents de surveillance**, les 12 et 13 avril 2021, 18 (Bourges), visite apprenante musées de Bourges
- **L'aménagement et le marketing des boutiques de musées**, 15 et 16 avril 2021, 36 (Châteauroux), visite apprenante musée Bertrand (boutique)
- **Les outils de médiation pour capter un public adolescent**, 8 et 9 juin 2021, 37 (Tours), visite apprenante musée des Beaux-Arts de Tours
- **La conservation préventive des collections patrimoniales**, 1^{er} et 2 juillet 2021, 36 (Châteauroux), visite apprenante musée Bertrand (Réserves)
- **L'accessibilité des collections des musées**, 9 et 10 sept 2021, 41 (Blois), accueil du stage entier par le Château de Blois
- **La mise en réserve des collections**, 28 et 29 septembre 2021, 37 (Tours), musée des Beaux-Arts de Tours (Réserves)
- **Chantier les collections patrimoniales**, 11 et 12 octobre 2021, 36 (La Châtre), accueil du stage entier par le musée George Sand et de la Vallée Noire
- **La scénographie en exposition temporaire et collections permanentes**, 14 et 15 octobre 2021, 45 (Malesherbes), accueil du stage entier par l'Atelier-musée de l'Imprimerie
- **La médiation muséale envers un public déficient visuellement**, 4 et 5 octobre 2021, 45 (Orléans), Auditorium du musée des Beaux-Arts d'Orléans
- **L'usage du numérique dans une exposition culturelle**, 24 et 25 novembre 2021, 28 (Nogent-Le-Rotrou), Accueil du stage entier par le musée de l'Histoire du Perche
- **La sûreté et la sécurité des biens et des personnes**, 13 et 14 décembre 2021, 41 (Blois), visite apprenante Château de Blois

MUSÉES EN CENTRE VAL DE LOIRE



61 musées
Voyagez au cœur des collections...
musees.regioncentre.fr
61 museums
Journey through their collections...
musees.regioncentre.fr



UN RÉSEAU RÉGIONAL A REGIONAL NETWORK

ÉDITO

L'association Musées en Centre-Val de Loire (MCVL) représente les professionnels de près de 60 musées. Elle œuvre pour la valorisation et la diffusion des actions et des collections de ces musées. Son site Internet (musees.regioncentre.fr) permet une plus grande visibilité des institutions. Tel est également l'objet de ce livret qui propose au grand public un panorama des musées à l'échelle régionale comprenant toutes les informations pratiques et nécessaires aux visiteurs. Nous vous souhaitons de nombreuses visites enrichissantes dans les musées de la région Centre-Val de Loire.

EDITORIAL

The MCVL (Centre-Val de Loire Museums) association represents professionals from nearly 60 museums. It strives to promote and share the museums' work and collections. Its website (musees.regioncentre.fr) gives the institutions greater exposure. This booklet aims to do the same, by giving the general public an overview of the region's museums and providing all the information visitors may need. We hope you enjoy many enriching visits to the museums in the Centre-Val de Loire region.

Élisabeth Latrémoillère

Présidente des musées en région Centre-Val de Loire
contact@museescentre.com



BOURGES**Musée de l'Hôtel Lallemand**

5, rue de l'Hôtel Lallemand - 18000
musees@ville-bourges.fr • 02 48 70 23 57

Architecture, Beaux-Arts
Architecture, Fine arts



Cet hôtel particulier est remarquable par la qualité de son décor sculpté caractéristique de la première Renaissance. Le musée dédié aux arts décoratifs depuis son ouverture en 1951, rassemble des collections de mobilier et objets d'art des XVII^e et XVIII^e siècles.

This town house is remarkable in the quality of its sculpted decorations that are characteristic of the early Renaissance. Since its opening in 1951, the museum has been dedicated to the decorative arts, bringing together furniture collections and art objects from the 17th and 18th centuries.

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

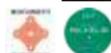


Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-bourges.fr/site/musees

BOURGES**Musée du Berry**

4, rue des Arènes - 18000
musees@ville-bourges.fr • 02 48 70 41 92

Archéologie, Architecture
Beaux-Arts
*Archaeology, Architecture
Fine arts*



L'hôtel Cujas, élégante demeure de la première Renaissance française, porte le nom du juriconsulte qui en fut propriétaire à la fin du XVI^e siècle. Acheté par la ville pour accueillir le musée du Berry en 1891, il rassemble des collections archéologiques, médiévales et une sélection de peintures et sculptures du XV^e au XIX^e siècle.

The Cujas Hotel is an elegant residence from the early French Renaissance and is named after the legal adviser who was its owner at the end of the 16th century. Bought by the city to house the Berry museum in 1891, it brings together medieval, archaeological collections and a selection of paintings and sculptures from the 15th to the 19th centuries.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-bourges.fr/site/musees

Suivez le musée / Follow the museum



BOURGES**Musée Estève**

13 rue Édouard Branly - 18000
musees@ville-bourges.fr • 02 48 24 75 38

Art contemporain
Architecture
Modern art
Architecture



Ouvert en 1987 à la suite d'une donation de l'artiste et son épouse, ce musée monographique présente l'évolution de l'œuvre du peintre Maurice Éstève (1904-2001) à travers ses peintures, aquarelles, tapisseries, dessins, collages et lithographies, de la figuration jusqu'à l'abstraction.

Opened in 1987 following a donation by the artist and his wife, this monograph museum presents the evolution of artist Maurice Estève's (1904-2001) work through his paintings, water colours, tapestries, drawings, collages and lithographies, from realism to abstraction.

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-bourges.fr/site/musees

**BOURGES****Musée des Meilleurs Ouvriers de France**

place Étienne Dolet - 18000
musees@ville-bourges.fr • 02 48 57 82 45

Sciences et techniques
Science and technology



Installé en 1995 dans l'ancien palais archiépiscopal construit par Pierre Bullet à la fin du XVII^e, ce musée, unique en France, fait face au portail sud de la cathédrale saint-Etienne. Les objets exposés ont été réalisés par des lauréats du concours « Un des meilleurs ouvriers de France » datant de 1924 à nos jours.

This museum was set up in 1995 in the former archbishop's palace built by Pierre Bullet in the late 17th century. It is the only one of its kind in France and sits opposite the southern gate of the Saint-Etienne Cathedral. The items on display were created by the winners of the Meilleurs Ouvriers de France craftsmanship competition, from 1924 to today.

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-bourges.fr/site/musees



BOURGES



Musée de l'École
place des Quatre Piliers - 18000
musees@ville-bourges.fr • 02 48 70 41 92

Histoire
History

Évoquant une classe des débuts de la III^e République, ce musée est installé dans les locaux de la bibliothèque patrimoniale des Quatre Piliers. Le musée de l'École est ouvert uniquement sur rendez-vous.

Depicting a class from the early 3rd Republic, this museum is located on the Quatre Piliers heritage library's premises. The School Museum is open by appointment only.

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-bourges.fr/site/musees



BOURGES



Muséum d'Histoire naturelle
Les Rives d'Auron - 18000
museum-accueil@ville-bourges.fr
02 48 65 37 34

Sciences naturelles
Natural sciences



Créé en 1932, le muséum est riche de plus de 170 000 spécimens du monde entier. Au carrefour des sciences et de la culture il aborde les enjeux et les questions de société au travers d'expositions permanentes et temporaires de qualité. Depuis 30 ans, l'établissement est spécialisé dans l'étude des chauves-souris.

Created in 1932, this museum has a wealth of specimens totaling almost 170,000 from around the world. At the crossroads of science and culture, it tackles social questions and issues through high quality temporary and permanent exhibitions. For the past 30 years the museum has specialised in the study of bats.

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museum-bourges.net



CHÂTEAUMEILLANT**Musée Émile Chénon**

10-12 rue de la Victoire - 18370

musee@chateameillant.fr • 02 48 61 49 24

Archéologie
Archaeology

Mediolanum, importante ville gauloise puis gallo-romaine, révèle son riche passé. Le musée abrite les collections trouvées au fil des fouilles de l'oppidum et conserve un fabuleux trésor gallo-romain en bronze découvert au fond d'un puits en 2012 ainsi qu'une collection de plus de 300 amphores.

The large Gallic then Gallo-Roman town of Mediolanum reveals its rich history. The museum holds collections of objects uncovered while excavating the oppidum and a spectacular Gallo-Roman treasure in bronze discovered at the bottom of a well in 2012, as well as a collection of over 300 amphoras.

Accessibilité
AccessibilityPARTIELLE
PARTIALHoraires et tarifs / Hours and prices:
museechenon.e-monsite.com/

Suivez le musée / Follow the museum

**MEHUN-SUR-
YEVRE****Château-musée Charles VII**

Place du Gén. Leclerc - 18500

chateau.museecharles7.mehunsuryevre@wanadoo.fr

02 48 57 35 51 (OT) - 02 48 57 00 71

Archéologie, Architecture,
Arts décoratifs, Beaux-Arts
Archaeology, Architecture
Decorative arts, Fine arts

Dans l'un des châteaux les plus importants du Moyen Âge et peint dans les Très Riches Heures du duc de Berry, sont rassemblées des œuvres principalement mises au jour sur le site [céramiques, sculptures, carreaux, objets du quotidien]. En extension de ce musée, a été construit le Pôle de la porcelaine qui présente des œuvres exceptionnelles des manufactures berrichonnes du XIX^e siècle.

Displayed in one of the biggest mediaeval castles and painted in Les Très Riches Heures du Duc de Berry (The Very Rich Hours of the Duke of Berry) are artworks mostly uncovered during the site excavations (ceramics, sculptures, tiles, everyday objects, etc.). The Porcelain Centre was built as an extension of this museum and displays exceptional works by Berry manufacturers in the 19th century.

Accessibilité
AccessibilityPARTIELLE
PARTIALHoraires et tarifs / Hours and prices:
musees.regioncentre.fr

Suivez le musée / Follow the museum



**SAINT-AMAND
MONTROND**



Musée Saint-Vic

Cours Manuel - 18200

musee.saint.vic@ville-saint-amand-montrond.fr

02 48 96 55 20

Beaux-Arts, Archéologie
Arts et traditions populaires
*Fine arts, Archaeology, Popular traditions
and arts*



Construit dans un hôtel particulier du XIII^e siècle, résidence des abbés commendataires de l'abbaye de Noirlac, le musée Saint-Vic est un musée d'histoire régionale et d'art. De la préhistoire à l'art contemporain, les collections permanentes évoquent 100 000 ans de présence humaine et de créations artistiques.

Built in a 13th century private mansion where the commendatory abbots for the Noirlac Abbey lived, the Saint-Vic Museum is a regional history and art museum. Encompassing prehistoric times and modern art, the permanent collections evoke 100,000 years of human presence and artistic creations.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-saint-amand-montrond.fr



Suivez le musée / Follow the museum

VIERZON



Musée municipal

11 rue de la Société française - 18100

patrimoine@ville-vierzon.fr • 02 48 71 10 94

Histoire, Sciences et
techniques, Arts décoratifs
*History, Science and
technology, Decorative arts*



Le musée de Vierzon, situé dans l'ancienne usine Société Française Vierzon, possède une importante collection qui permet de retracer l'histoire industrielle de la ville aux XIX^e et XX^e siècles dans le domaine de la porcelaine, du verre, du grès et du machinisme agricole ainsi que celui du chemin de fer à travers la collection Laumônier.

The Vierzon Museum, located in the former Société Française Vierzon factory, has a considerable collection that traces the town's industrial history in the 19th and 20th centuries in the sectors of porcelain, glass, stoneware and agricultural mechanization, as well as the history of its railroads through the Laumônier collection.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-vierzon.fr/musee

CHARTRES



Le Compa - Conservatoire de l'Agriculture
 Pont de Mainvilliers - 28300
 lecompa@eurelien.fr • 02 37 84 15 00

Sciences et techniques, Arts
Science and technology, Arts



Installé dans une rotonde SNCF de 1905, le Compa présente une collection unique d'outils et de machines agricoles ainsi que des jouets, des œuvres d'art... en lien avec l'agriculture, l'environnement et l'alimentation. Ce musée de société propose régulièrement des expositions et des événements.

Set up in the 1905 SNCF rotunda, the Compa presents a unique collection of agricultural machinery and tools along with toys, artworks and more, all with ties to agriculture, the environment and food. This social museum regularly holds exhibitions and events.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.lecompa.fr

Suivez le musée / Follow the museum



CHARTRES



Musée des Beaux-Arts
 29, cloître Notre-Dame - 28000
 musee.Beaux-Arts@agglo-ville.chartres.fr
 02 37 90 45 80

Arts décoratifs, Arts extra-européens,
 Beaux-Arts
*Decorative arts, Extra-European arts,
 Fine arts*



Le musée des Beaux-Arts de Chartres est établi dans l'ancien palais épiscopal situé au chevet de la cathédrale. Il comporte un bel ensemble de bâtiments des XV^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Vous découvrirez parmi les collections permanentes : peintures et sculptures des XV^e-XIX^e siècles, mobilier, arts décoratifs, bois polychromes, art moderne et art océanien.

The Chartres museum of fine arts was set up in the former episcopal palace located in the Cathedral's apse. It includes a wonderful set of 15th, 17th and 18th century buildings. Among the permanent collections are 15th to 19th century paintings and sculptures, furniture, decorative arts, polychrome wood, modern art and Oceanian art.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.chartres.fr/sortir-a-chartres/culture/musee-des-Beaux-Arts/

CHARTRES



Histoire
History

Le musée de l'École
12 Place Drouaise - 28000
musee.de.le.cole.chartres28@orange.fr
02 37 32 62 13



Dans les locaux de l'école de la Brèche se cache le Musée de l'École avec une salle de classe du début du siècle plus vraie que nature : meubles authentiques, encrriers, uniformes, carabales et autres accessoires d'époque dépayseront les plus jeunes et envahiront les plus âgés d'une saveur d'enfance et de vécu.

The site of the La Brèche school hides the Musée de l'École (School Museum) with its larger than life turn of the century classroom: authentic furniture, inkwells, uniforms, satchels and other period accessories will be exotic for younger kids but will overwhelm older adults, taking them back to their childhood and experiences.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
museeecolectchartres.wixsite.com/musee.de.le.cole/le-musee

Suivez le musée / Follow the museum



CHÂTEAUDUN



Musée des Beaux-Arts et d'Histoire naturelle
3 rue Toufaire - 28200
musee-chateaudun@wanadoo.fr - 02 37 45 55 36

Archéologie, Arts décoratifs,
Arts extra-européens, Beaux-Arts,
Sciences naturelles
*Archaeology, Decorative arts
Extra-European arts, Fine arts,
Natural sciences*



Créé suite à la réunion des collections de la Ville et de la Société dunoise d'archéologie, le Musée abrite des collections riches et variées : archéologie égyptienne, art asiatique, histoire locale, Beaux-Arts et histoire naturelle avec une exceptionnelle collection d'animaux naturalisés exotiques datant du XIX^e siècle.

The museum was created following the unification of the Town's and Société Dunoise d'Archéologie's collections. It houses rich, varied collections: Egyptian archaeology, Asian art, local history, fine arts and natural history, along with an exceptional collection of exotic stuffed animals dating from the 19th century.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-chateaudun.fr/culture/le-musee-municipal

DREUX



Musée d'Art et d'Histoire de Dreux
5 place du Musée - 28100
musee@ville-dreux.fr • 02 37 38 55 75

Archéologie, Arts décoratifs,
Beaux-Arts
*Archaeology, Decorative arts,
Fine arts*



Dans le centre historique, le musée présente un aperçu de l'art des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles et abrite ainsi quelques grands maîtres tels Granet, Vlaminck ou Monet. Le passé drouais y est également illustré par les collections archéologiques, de superbes vitraux et chapiteaux médiévaux, ou encore les souvenirs de la famille d'Orléans et de la Chapelle royale.

In the historic town centre, the museum offers an overview of artworks from the 18th, 19th and 20th centuries and is also home to some works by the great masters including Granet, Vlaminck and Monet. Drouais's past is also shown through archaeological collections, stunning stained glass and mediaeval capitals, and mementos of the Orléans family and Chapelle Royale.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
musees.regioncentre.fr
www.dreux.com

Suivez le musée / Follow the museum



ÉPERNON



Musée des Meules et Pavés du Bassin
d'Épernon
23 avenue de la Prairie - 28230
meulesetpaves@gmail.com • 02 37 83 61 47

Art et traditions populaires,
Sciences et techniques,
Histoire

*Popular traditions and arts,
Science and technology, History*



Le musée retrace l'histoire des carrières où furent exploités la pierre meulière et le grès. L'exploitation de ces deux roches pendant plus de 200 ans a fait la richesse de la ville d'Épernon. À travers des documents d'époque, des outils parfois centenaires, des maquettes pédagogiques vous découvririez le métier et la vie des carriers.

The museum retraces the quarry's history, where burststone and sandstone were mined. These two rock types were mined for over 200 years and the wealth of the town of Epernon was built on this business. Learn about the work and life of quarry workers through documents from that time, tools that might be a hundred years old and educational models.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
meulestepavesepernon.blogspot.com

Suivez le musée / Follow the museum



ILLIERS-COMBRAY



Maison de Tante Léonie - Musée Marcel Proust
 Place Lemoine - 28120
 contact@amisdeproust.fr
 02 37 24 30 97

Littérature
 Literature



La maison de Tante Léonie, rendue immortelle par sa célèbre madeleine, est connue dans le monde entier pour son jardin fleuri, sa façade à colombages puis à mosaïques, sa pittoresque cuisine, les chambres de Marcel Proust et de Tante Léonie. Le musée rassemble de nombreux souvenirs liés à l'écrivain.

Aunt Léonie's House, forever known for its famous madeleine tea cakes, also has a global reputation for its flower garden, column- and mosaic-decorated façade, picture-postcard kitchen, and the bedrooms of Marcel Proust and Aunt Léonie. The museum holds many mementos with ties to the writer.

Accessibilité
 Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.amisdeproust.fr



LOIGNY-LA-BATAILLE



Musée de la guerre de 1870
 Place du 2 décembre 1870 - 28140
 contact@museedelaguerre1970.fr
 02 37 36 13 25

Littérature
 Literature



Casques, uniformes, fusils vous racontent la guerre de 1870. Retraced le parcours des armées et découvrez le bruit et la fureur du champ de bataille grâce à la réalité virtuelle. Visitez l'église et l'ossuaire qui perpétuent le souvenir des 9 000 victimes des combats et mesurez l'importance du conflit sur le destin de l'Europe au XX^e siècle.

Helmets, uniforms and firearms tell the story of the 1870 war. Follow the armies' journeys and experience the noise and fury of a battlefield thanks to virtual reality. Visit the church and ossuary that keep alive the memory of the 9,000 fallen combatants and appreciate the significance of the conflict on Europe's fate in the 20th century.

Accessibilité
 Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museedelaguerre1870.fr



NOGENT-
LE-ROTROU

Musée de l'Histoire du Perche
Château des Comtes du Perche
Place Émile Maquaire - 28400
musee@chateau-nogentlerotrou.fr
02 37 52 18 02

Beaux-Arts, Histoire
Fine arts, History



Le château des comtes du Perche avec son donjon du XI^e siècle, fut la résidence des Rotrou, des Bourbons-Condé et des Sully. Il abrite un musée dédié à l'histoire du Perche, du Moyen Âge à la Révolution. L'histoire du XIX^e siècle est évoquée grâce aux artistes du Perche qui ont fait rayonner cette province en France et à l'étranger.

Count of Perche's castel with its 11th century keep was home to the Rotrou, the Bourbons-Condé and Sully. It now a museum on Le Perche's history, from the Middle Ages to the French Revolution. The 19th century's history is evoked by Le Perche artists who made this province known throughout France and abroad.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-nogentlerotrou.fr

Suivez le musée / Follow the museum

ARGENTON SUR
CREUSE

Musée de la Chemiserie
et de l'Élégance masculine
Rue Charles Brillaud - 36200
contact@museedelachemiserie.fr
02 54 24 34 69

Mode et textile
Sciences et techniques
*Fashion and clothing
Science and technology*



Situé dans le 1^{er} atelier ouvert en 1860, le musée de la Chemiserie vous invite à découvrir le travail des « chemisières » qui ont fait la renommée d'Argenton. Au 1^{er} étage, découvrez à travers l'histoire de la chemise, celle de l'hygiène, des grands magasins, les chemises du monde, celles des créateurs.

Located in the first studio opened in 1860, the Museum of Shirt Manufacturing (Musée de la Chemiserie) lets you learn about the haberdashers who made Argenton famous. Upstairs, explore the history of shirts to learn about the history of hygiene, department stores, shirts around the world and the designers themselves.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museedelachemiserie.fr

Suivez le musée / Follow the museum



CHÂTEAURoux



Musée Bertrand

2 rue Descente des Cordeliers - 36000
musees@chateauroux-metropole.fr
02 54 61 12 30

Archéologie, Art contemporain,
Arts décoratifs, Beaux-Arts, Littérature,
Mode et textile, Sciences naturelles
*Archaeology, Modern art, Decorative arts
Fine arts, Literature, Fashion and clothing,
Natural sciences*



Le musée est installé dans un hôtel particulier du XVIII^e siècle, ancienne demeure du Général Bertrand, Grand-Maréchal du Palais et fidèle compagnon d'exil de Napoléon à Sainte-Hélène. Sont présentées des collections évoquant le culte impérial, les Beaux-Arts et les arts décoratifs et l'archéologie régionale.

The museum sits in an 18th century private mansion, which was formerly the home of General Bertrand, Grand-Maréchal du Palais and loyal exile companion of Napoleon in Sainte-Hélène. Here you will find collections evoking the imperial cult, fine arts, decorative arts and regional archaeology.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.chateauroux-metropole.fr

Suivez le musée / Follow the museum

ÉGUZON-
CHANTÔME

Musée de la Vallée de la Creuse

Parc de la Mairie 2 rue de la Gare - 36270
museevalcreuse@wanadoo.fr • 02 54 47 47 75

Arts et traditions
populaires
Popular traditions and arts



Ce musée d'arts et traditions populaires est consacré au patrimoine rural et abrite une collection d'objets ethnologiques provenant de la moyenne vallée de la Creuse. Situé dans les anciennes écuries du château d'Éguzon, le musée développe de nombreuses expositions de qualité tournées vers l'art contemporain.

This museum of popular traditions and arts is devoted to rural heritage and holds a collection of ethnological objects from the Creuse's Moyenne Vallée. Located in the former stables of the Eguzon château, the museum holds many high quality exhibitions on modern art.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.musee-vallee-de-la-creuse.fr

Suivez le musée / Follow the museum



ISSOUDUN



Musée de l'Hospice Saint-Roch
Rue de l'Hospice Saint-Roch - 36100
musee@issoudun.fr • 02 54 21 01 76

Archéologie, Architecture, Art contemporain
Arts décoratifs, Arts extra-européens,
Beaux-Arts, Sciences naturelles, Sciences
et techniques

*Archaeology, Architecture, Modern art,
Decorative arts, Extra-European arts, Fine arts,
Natural sciences, Science and technology*



Sur 3000 m² d'expositions, le musée présente un patrimoine exceptionnel : la chapelle de l'Hôtel-Dieu (1490-1510) et ses deux sculptures monumentales de l'Arbre de Jessé, des collections d'apothicairerie et d'arts extra-européens. L'art contemporain est présent toute l'année grâce aux expositions temporaires. À découvrir cette année, un parc de sculptures de 5000 m².

With 3,000m² of exhibition space, the museum presents its exceptional heritage: the Hôtel-Dieu chapel (1490-1510) and its two imposing sculptures of the Tree of Jesse, apothecary collections and extra-European arts. Modern art is on display throughout the year in temporary exhibitions. To discover this year: a new parc of sculptures of 5000 m².

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museeissoudun.tv

LA CHÂTRE



Musée "de poche" George Sand et de la Vallée Noire - Hôtel de Villaine
Square Reymonde Vincent - 36400
musee@mairie-lachatre.fr • 02 54 48 36 79

Archéologie, Beaux-Arts,
Littérature, Mode et textile,
Sciences naturelles
*Archaeology, Fine arts, Literature,
Fashion and clothing, Natural sciences*



En mars 2020, la ville de La Châtre ouvre son « Musée de poche » à l'Hôtel de Villaines afin de présenter une partie des collections du Musée George Sand et de la Vallée noire en cours de restructuration. Ce musée à taille réduite a pour objectifs de présenter un parcours de visite permanent sur George Sand et la Vallée Noire, des expositions temporaires et des actions culturelles en direction de tous les publics.

In March 2020, the city of La Châtre will open its «Pocket Museum» at the Hôtel de Villaines to present part of the collections of the George Sand Museum and the Black Valley. This small museum aims to present a permanent tour of George Sand and the Black Valley, temporary exhibitions and cultural activities for all audiences.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.lachatre.fr

Suivez le musée / Follow the museum



LE BLANC



Écomusée de la Brenne

Château Naillac - 36300

ecomusee.brenne@wanadoo.fr • 02 54 37 25 20

Archéologie, Arts et traditions populaires, Sciences naturelles
Archaeology, Popular traditions and arts, Natural sciences



Situé au cœur du Parc naturel régional de la Brenne, l'écomusée vous invite au voyage. À travers les témoignages que les hommes nous ont laissés, le musée retrace leur histoire de la Préhistoire à nos jours. Abrité dans une ancienne demeure féodale dominant la Creuse depuis plus de 800 ans, le site vous offre un point de vue exceptionnel sur l'ensemble du territoire.

Located in the heart of the La Brenne regional nature park, this ecomuseum takes you on a journey. Through the stories of people long gone, the museum retraces their history from Prehistoric times to now. The site is housed in a former feudal residence that has overlooked La Creuse for over 800 years, giving you an exceptional view across the entire region.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
ville-leblanc.fr/ecomusee

Suivez le musée / Follow the museum



MARTIZAY



Musée archéologique de Martizay

14 place de l'Église - 36220

musee.martizay@orange.fr • 06 78 88 14 48

Archéologie
Archaeology

À travers les salles de ce musée, laissez-vous transporter dans le passé, sur les bords de la Claise pour partager la vie des premiers habitants de Martizay : les chasseurs-cueilleurs du Paléolithique et les paysans du Néolithique. Puis, il a 2000 ans, les Gallo-Romains y ont construit une villa au riche décor de peintures murales.

Explore this museum's rooms and journey back in time along the banks of La Claise to see how the first inhabitants in Martizay lived: the Palaeolithic hunter-gatherers and the Neolithic farmers. Some 2,000 years ago the Gallo-Romans built a villa here, richly decorated with painted murals.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
musees.regioncentre.fr

SAINT-MARCEL

Musée et site archéologique
d'Argentomagus

Les Mersans - 36200
info@argentomagus.fr • 02 54 24 47 31

Archéologie
Archaeology



Le musée vous invite à entreprendre un voyage dans le temps qui vous conduira de la Préhistoire à l'époque gallo-romaine. Construit au cœur d'un parc archéologique surplombant la Creuse, il présente dans la «crypte» archéologique un spectaculaire ensemble architectural et un autel domestique unique en Gaule.

The museum invites you to journey back in time, from the Prehistoric to the Gallo-Roman era. Built in the heart of an archaeological park overlooking La Creuse, the museum showcases an archaeological 'crypt' with a stunning architectural complex and domestic shrine unlike any other in Gaul.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.argentomagus.fr

Suivez le musée / Follow the museum



AMBOISE



Musée-hôtel Morin

Rue François 1^{er} - 37400
jumelage.patrimoine@ville-amboise.fr
02 47 23 47 42

Histoire, Beaux-Arts
History, Fine arts



Le Musée-Hôtel Morin fut la maison particulière de Pierre Morin, trésorier du roi Louis XII. Construite entre 1501 et 1505, elle devint au XVIII^e siècle le palais ducal du duc de Choiseul, puis le siège de la mairie de la Révolution française aux années 1970. Dès cette période, le bâtiment devient un musée regroupant les dépôts nationaux et les collections acquises par les municipalités successives.

Musée-Hôtel Morin was the private residence of Pierre Morin, the treasurer to King Louis XII. Built between 1501 and 1505, it became the ducal palace of the Duke of Choiseul in the 18th century then a town hall from the French Revolution until the 1970s. From that time, the building became a museum gathering together the national archives and collections acquired by successive local councils.

Accessibilité
Accessibility



PARTIELLE
PARTIAL

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-amboise.fr

CHINON



Le Carroi, musée d'Arts et d'Histoire
44 rue haute Saint-Maurice - 37500
musee-lecarroi@cc-cvl.fr • 0247931812

Art contemporain, Beaux-Arts
Modern art, Fine arts



Au cœur du quartier médiéval de Chinon, la Maison des États Généraux, vaste édifice des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, abrite la Musée.

Located in the heart of Chinon's mediaeval district, the museum is housed in the Maison des Etats Généraux, a huge 14th, 15th and 16th century building.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museeacarroi.fr

Suivez le musée / Follow the museum



LE GRAND-PRESSIGNY



Musée de Préhistoire
37350
grandpressigny@departement-touraine.fr
02 47 94 90 20

Archéologie, Histoire,
Sciences naturelles,
Sciences et techniques
*Archaeology, History,
Natural sciences,
Science and technology*



Saviez-vous qu'au troisième millénaire avant notre ère, le sud de la Touraine abritait l'un des plus grands sites de taille de silex d'Europe occidentale, dont les productions s'exportaient au-delà des frontières actuelles de la France ?

Le musée de Préhistoire vous invite à découvrir le quotidien des maîtres-tailleurs de la fin du Néolithique...

Did you know that from 3000 BC to 2000 BC the south of Touraine was home to one of the biggest flint knapping sites in Western Europe, and that its production was exported beyond France's current borders?

The Prehistoric Museum invites you to learn about the daily lives of master flintknappers in the late Neolithic period...

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.prehistoiregrandpressigny.fr

Suivez le musée / Follow the museum



LOCHES



Maison-Musée Lansyer

Mairie de Loches, place de l'Hôtel de Ville,
BP 231 - 37602

patrimoine@mairieloches.com • 09 63 52 52 52
(02 47 59 48 21 en période de fermeture)

Beaux-Arts
Fine arts



La Maison-Musée Lansyer est l'ancienne demeure d'Emmanuel Lansyer (1835-1893), peintre paysagiste héritier de l'École de Barbizon, élève d'Eugène Viollet-le-Duc et de Gustave Courbet. Dans son atmosphère intime, le musée présente les œuvres de l'artiste ainsi qu'une partie de sa très riche collection qu'il a léguée à la Ville de Loches (gravures, photographies, objets japonais).

Maison-Musée Lansyer is a museum in the former home of Emmanuel Lansyer (1835-1893), landscape painter, heir to the Barbizon School and student of Eugène Viollet-le-Duc and Gustave Courbet. The museum displays works by the artist in an intimate atmosphere, as well as some of the rich collection he left to the town of Loches (engravings, photos and Japanese objects).

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ville-loches.fr

SACHÉ



Musée Balzac - Château de Saché

Rue du Château - 37190

museebalzac@departement-touraine.fr

02 47 26 86 50

Littérature
Literature



Le château de Saché est l'un des lieux d'inspiration privilégiés d'Honoré de Balzac, qui situe son roman «Le Lys dans la vallée», au cœur de la vallée de l'Indre.

Les collections du musée Balzac représentent près de 2300 pièces (sculptures, peintures, manuscrits...) parmi lesquelles des œuvres d'Auguste Rodin.

The Saché château was one of Honoré de Balzac's favourite sources of inspiration and the location for his novel, 'Le Lys dans la Vallée', in the heart of the Indre valley.

The Balzac Museum's collections contain some 2,300 items (sculptures, paintings, manuscripts, etc.), including some works by Auguste Rodin.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.musee-balzac.fr

Suivez le musée / Follow the museum



SAVIGNY-EN-VÉRON



Écomusée du Véron

80, route de Candès - 37420
ecomusee@cc-cvl.fr • 02 47 58 09 05

Archéologie, Art contemporain
Beaux-Arts, Arts et traditions
populaires
*Archaeology, Modern art
Fine arts, Popular traditions and arts*



L'écomusée du Véron est un lieu de culture dans un écrin de nature. Situé dans un espace naturel classé et fragile où l'art contemporain prend place, il ouvre sur le monde un regard porté par les interrogations contemporaines.

Les expositions exploitent les œuvres et les collections et interrogent le passé, le faisant résonner avec aujourd'hui et demain.

The Véron eco-museum is a cultural attraction surrounded by nature. Located in a listed, fragile nature area, where modern art takes place, the museum takes a look at the world through modern eyes.

The exhibitions use artworks and collections to query the past and make it resonate with people today and in the future.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.ecomusee-veron.fr

Suivez le musée / Follow the museum



SEUILLY



Musée Rabelais

La Devinière - 37500
museerabelais@departement-touraine.fr
02 47 95 91 18

Littérature
Literature



La Devinière est le seul musée consacré à François Rabelais, figure majeure de la littérature française. Cette maison d'écrivain, en constante évolution, est composée d'un ensemble de bâtiments remarquables – logis du XV^e siècle, pigeonnier-grange, cave, maison du vigneron... – entourés d'un jardin, d'un verger et de vignes.

La Devinière is the only museum devoted to François Rabelais, a major figure in French literature. This constantly-evolving writer's house has a remarkable set of buildings: 15th century dwelling, attic/barn, cellar, winegrower's house, and more. The complex is surrounded by a garden, orchard and vineyard.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.musee-rabelais.fr

Suivez le musée / Follow the museum



TOURS



Musée des Beaux-Arts
 18 place François-Sicard - 37000
 museebeauxarts-secretariat@ville-tours.fr
 02 47 05 68 73

Archéologie, Architecture, Art contemporain,
 Arts décoratifs, Arts extra-européens,
 Beaux-Arts, Littérature, Mode et textile
*Archaeology, Architecture, Modern art
 Decorative arts, Extra-European arts
 Fine arts, Literature, Fashion and clothing*



Le musée des Beaux-Arts, l'un des plus riches de France abrite des collections de peintures, sculptures, mobilier, dessins, objets d'art, de l'Antiquité à nos jours et une exceptionnelle collection de Primitifs italiens. Mantegna, Rubens, Rembrandt, Champagne, Largillière, Boucher, Delacroix, Degas, Monet, Rodin, Debré, Monory, Poliakoff...

This museum of fine arts has one of the richest collections in France of paintings, sculptures, furniture, drawings and objets d'art, from ancient times to today, and an exceptional collection of Italian Primitives. Mantegna, Rubens, Rembrandt, Champagne, Largillière, Boucher, Delacroix, Degas, Monet, Rodin, Debré, Monory, Poliakoff, and more...

Accessibilité
 Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.mba.tours.fr

TOURS



Musée du Compagnonnage
 8 rue Nationale - 37000
 museecompannage@ville-tours.fr
 02 47 21 62 20

Sciences et techniques
Science and technology



Plus de 400 chefs-d'œuvre et maquettes exposés ont été réalisés par des compagnons charpentiers, tailleurs de pierre, sabotiers, serruriers, couvreurs, pâtisseries... De nombreux objets, outils et souvenirs des compagnons du Tour de France, illustrent l'importance du Compagnonnage en Touraine.

Over 400 masterpieces, models and sketches are on display, created by journeyman carpenters, stonecutters, clogmakers, locksmiths, roofers, pastry chefs, etc. The many objects, tools and mementos of Compagnon du Devoir et du Tour de France journey-men illustrate the importance of this organisation in Touraine.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museecompannage.fr



TOURS

Muséum d'histoire naturelle
3 rue du Président Merville - 37000
museum@ville-tours.fr • 02 47 21 68 08

Sciences naturelles
Natural sciences



Le Muséum de Tours propose sur quatre niveaux une exposition temporaire, un vivarium avec de nombreux reptiles (serpents, lézards), une exposition permanente consacrée à la faune (lion, ours, zèbre naturalisés) et une bibliothèque scientifique. Une boutique permet de conclure agréablement la visite.

The Tours Museum has four levels which hold a temporary exhibition, a vivarium with many reptiles (snakes and lizards), a permanent exhibition on fauna (stuffed lion, bear and zebra) and a scientific library. End your visit with a look through the museum shop.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
www.museum.tours.fr

Suivez le musée / *Follow the museum*



BLOIS

Fondation du doute
14 rue de la Paix - 41000
contact@fondationdudoute.fr
02 54 55 37 40

Art contemporain
Modern art

La Fondation du doute s'éloigne autant d'un musée traditionnel que le mouvement Fluxus d'un art figé. À travers les deux niveaux d'exposition, pas moins de 50 artistes et plus de 300 œuvres invitent le visiteur au questionnement : de Robert Filliou à Yoko Ono en passant par Allan Kaprow, George Maciunas ou encore bien évidemment Ben Vautier.

The Fondation du Doute is as far from a traditional museum as the Fluxus movement is from still life art. The two exhibition levels encourage visitors to ask questions by introducing them to no fewer than 50 artists and over 300 artworks: from Robert Filliou to Yoko Ono, Allan Kaprow, George Maciunas, and of course Ben Vautier.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
www.fondationdudoute.fr

Suivez le musée / *Follow the museum*



BLOIS



Maison de la Magie Robert Houdin

1 place du Château - 41000
 contact@maisondelamagie.fr
 02 54 90 33 33

Sciences et techniques
Science and technology



Depuis 1998, la Maison de la Magie est dédiée aux arts magiques et au célèbre illusionniste-inventeur du XIX^{ème} siècle, Jean-Eugène Robert-Houdin. Ce site unique en Europe présente des collections de magie variées, des espaces ludiques et propose, chaque année, un nouveau spectacle, une exposition originale ainsi qu'un programme d'animations renouvelées.

Since 1998, the House of Magic has presented the magical arts and the famous 19th century illusionist and inventor Jean-Eugène Robert-Houdin. This site is unlike any other in Europe, with its various magical collections and fun areas. Every year, it puts on a new show, an original exhibition and a fresh programme of activities.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.maisondelamagie.fr

Suivez le musée / Follow the museum



BLOIS



Château royal de Blois

Place du Château - 41000
 contact@chateaublois.fr • 02 54 90 33 33

Architecture, Beaux-Arts,
 Arts décoratifs
*Architecture, Fine arts
 Decorative arts*



Résidence favorite des rois de France à la Renaissance, ce château présente, par la diversité de ses styles architecturaux, un panorama de l'art et de l'histoire des châteaux de la Loire. De magnifiques décors, meubles et tableaux évoquent la vie quotidienne de la Cour. Riche de 35 000 œuvres, l'édifice abrite également le musée des Beaux-Arts de la ville.

As a favourite residence of French kings during the Renaissance, this château offers an overview of the art and history of Loire châteaux through its various architectural styles. The stunning décor, furniture and paintings evoke the Court's daily life. The building is packed with 35,000 artworks and is also home to the town's fine arts museum.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.chateaublois.fr

Suivez le musée / Follow the museum



BLOIS



Muséum d'histoire naturelle
6 rue des Jacobins - 41000
museum@blois.fr • 02 54 90 21 00

Sciences naturelles,
Sciences et techniques
Natural sciences
Science and technology



Le Muséum vous propose deux espaces d'exposition. L'un, permanent, consacré aux milieux naturels de la région et l'autre, temporaire, accueillant deux expositions (artistique, scientifique, d'actualité) dans l'année. Une galerie en accès libre accueille des artistes locaux (photographie, dessins...)

The Museum has two exhibition spaces. One is permanent and features the region's natural environments, and the other is temporary and hosts two exhibitions (art, science or current events) throughout the year. A freely accessed gallery displays work by local artists (photos, drawings, etc.).

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.blois.fr/museum

Suivez le musée / Follow the museum



ROMORANTIN-LANTENAY



Espace Automobiles Matra
17 rue des Capucins - 41200
museematra@romorantin.fr • 02 54 94 55 58

Sciences et techniques
Science and technology



Le musée Matra présente en permanence 70 voitures qui ont illustré l'histoire de la marque. L'aventure industrielle, un palmarès sportif absolument unique ainsi que des prototypes se côtoient harmonieusement. 3000 m², deux niveaux d'exposition et une salle moteurs unique vous attendent dans un des plus beaux musées automobiles de France.

The Matra Museum has a permanent display of 70 cars showing the brand's history. The manufacturing venture, an absolutely unique list of sports awards and the prototypes happily sit alongside each other. The 3,000 m² Matra Museum is one of the loveliest automotive museums in France, with two exhibition levels and a unique engine room.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museematra.com

Suivez le musée / Follow the museum



ROMORANTIN-LANTHENAY



Musée de Sologne
Moulin du Chapitre - 41206
museedesologne@romorantin.fr
02 54 95 33 66

Arts et traditions populaires, Arts
décoratifs, Sciences et techniques
*Popular traditions and arts, Decorative
arts, Science and technology*



Situé dans le centre de Romorantin-Lanthenay, capitale de la Sologne, le musée rouvre ses portes au public en 2020. La Sologne, ses coutumes, ses châteaux, son patrimoine naturel et ses traditions de chasse sont à l'honneur dans le musée réaménagé.

Located in the centre of Romorantin-Lanthenay, the capital of Sologne, the museum is reopening to the public in 2020. The redesigned museum showcases Sologne, its customs, its châteaux, its natural heritage and its hunting traditions.

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museedesologne.com



ROMORANTIN-LANTHENAY



Collection Céra'brique (Musée de Sologne)
La fabrique Normant
2 avenue François Mitterrand - 41200
cerabrique@romorantin.fr • 02 34 06 10 34

Architecture, Arts décoratifs,
Sciences et techniques
*Architecture, Decorative arts
Science and technology*



Briques, tuiles, cheminées, épis de faîtage, fleurons, maquettes, machines et outils...les céramiques architecturales et le métier de tuilier n'auront plus de secrets pour vous grâce à la muséographie inédite de cette collection unique en France.

Bricks, tiles, fireplaces, finials, fleurons, models, sketches, machinery and tools: you will know all there is to know about architectural ceramics and the roof tiling profession thanks to the original museum staging of this collection which is unlike any other in France.

Accessibilité
Accessibility



Suivez le musée / Follow the museum

Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.cerabrique.lafabriquenormant.fr



THÉSÉE



Musée archéologique
Mairie - 41140
amis.tasciaca@orange.fr • 02 54 71 40 20 (mairie)

Archéologie
Archaeology



Le musée de Thésée accueille des collections (bijoux, vases, monnaies, ex-votos, statuettes..) provenant des fouilles de l'antique «Tasciaca», station routière figurant sur la table de Peutinger et autrefois centre de production de céramiques.

The Thésée Museum holds collections of jewellery, vases, coins, ex-votos, statuettes and more from excavations of the ancient Tasciaca, a stop on the road depicted on the Peutinger table and formerly a ceramic production hub.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
www.tasciaca.com

Suivez le musée / *Follow the museum*



VENDÔME



Musée de Vendôme
Cour du Cloître - 41100
musee@territoiresvendomois.fr
02 54 89 44 50

Architecture, Art contemporain, Arts décoratifs, Arts extra-européens, Arts et traditions populaires, Beaux-Arts
Architecture, Modern art, Decorative arts, Extra-European arts, Popular traditions and arts, Fine arts



Dans une partie des anciens bâtiments de l'abbaye de la Trinité, les collections sont réparties sur 4 niveaux. Parmi les pièces majeures, le visiteur pourra découvrir la harpe de Marie-Antoinette, une copie de la Joconde et la table du procès de Babeuf.

In a section of the Trinité Abbey's old buildings, the collections are spread over four levels. Its key pieces include the harp of Marie Antoinette, a copy of the Mona Lisa and the deliberation table for Babeuf's trial.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
www.vendome.eu/le-musee
www.territoiresvendomois.fr/le-musee-de-vendome

Suivez le musée / *Follow the museum*



ARTENAY



Musée du Théâtre forain
 Quartier du Paradis - 45410
 musee.artenay@wanadoo.fr • 02 38 80 09 73

Ethnologie
 Ethnology



Le musée propose une promenade à travers quatre siècles d'histoire du théâtre, sur les pas de Molière, de la Commedia dell'arte, aux théâtres démontables Créteur-Cavalier, Trianon Théâtre, Ferranti-Plazer ou Montanari. Les galeries d'archéologie et de paléontologie retracent l'histoire de la Beauce autour des thèmes de l'agriculture et de l'artisanat.

The museum takes visitors on a stroll through four centuries of theatre history, following in the steps of Molière, the Commedia dell'arte, Créteur-Cavalier's collapsible stages, Trianon theatre, Ferranti-Plazer and Montanari. The archaeology and palaeontology galleries trace the history of La Beauce through the themes of agriculture and craftsmanship.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.musee-theatre-forain.fr

Suivez le musée / Follow the museum



CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE



Musée de la Marine de Loire
 1 place Aristide Briand - 45110
 marinedeloire@musee.chateauneufsurloire.fr
 02 38 46 84 46

Sciences et techniques
 Beaux-Arts
 Science and technology
 Fine arts



De l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle, la Loire est le fleuve le plus emprunté de France pour le transport de marchandises et de voyageurs. Le musée de la Marine de Loire relate cette histoire. Sa riche collection permet d'évoquer les bateaux et la navigation sur le fleuve, les échanges commerciaux ainsi que la vie des mariniers...

From ancient times to the 19th century, the Loire was the busiest river in France for transporting goods and passengers. The Loire navy museum recounts this history. Its rich collection evokes the boats, river navigation, business dealings and the lives of the sailors.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.musee-marinedeloire.fr

Suivez le musée / Follow the museum



CHÂTILLON-
COLIGNY

Musée d'Art et d'Archéologie
2 faubourg du Puyrault - 45230
musee@chatillon-coligny.fr • 02 38 92 64 06

Archéologie
Beaux-Arts
Sciences et techniques
Archaeology
Fine arts
Science and technology



Le visiteur découvrira dans la salle consacrée à l'archéologie un ensemble d'objets en verre et en céramique et une tombe princière germanique reconstituée. La vie des seigneurs de Châtillon est évoquée au travers de tableaux et gravures des XVI^e au XIX^e siècles. Une salle est consacrée à la vie et l'œuvre des Becquerel, scientifiques du XIX^e siècle originaires de la ville.

In the archaeology room, a glass and ceramic object set and a re-created German prince's tomb await visitors. The life of Châtillon's lords is depicted in paintings and engravings from the 16th to 19th centuries. One room is devoted to the life and work of the Becquerels, 19th century scientists originally from the town.

Accessibilité
Accessibility



PARTIELLE
PARTIAL



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.chatillon-coligny.fr/musee.html

CHÉCY



Musée de la Tonnellerie
Place du cloître - 45430
museetonnellerie@checy.fr • 02 38 86 95 93

Sciences et techniques
Ethnologie
Science and technology
Ethnology

Si vous vous demandez pourquoi le tonneau a remplacé l'amphore et s'il s'agit bien d'une invention gauloise, bienvenue au musée de la Tonnellerie ! À travers ses collections, vous partirez sur les traces des artisans d'antan tandis qu'en extérieur, la ferme vigneronne vous replongera dans l'atmosphère paysanne du début du XX^e siècle.

If you are wondering why a barrel has replaced the amphora and whether it truly is a Gallic invention, welcome to the cooperage museum! Explore its collections to follow in the steps of artisans of yesteryear, while outside the small winegrower's farmhouse immerses you in an early 20th century farming atmosphere.

Accessibilité
Accessibility



PARTIELLE
PARTIAL



Horaires et tarifs / Hours and prices:
<http://www.checy.fr>

DORDIVES



Musée du verre et de ses métiers

12 avenue de Lyon - 45680
cc4vmuseedordives@orange.fr
02 38 92 79 06

Sciences et techniques
Science and technology

Situé dans une ancienne ferme gâtinaise, le musée invite à la découverte des verreries de la Vallée du Loing, implantées depuis 1752. Unique en France, il est dédié aux produits et aux techniques industrielles du verre et à la verrerie d'art. Au cœur du musée, découvrez l'atelier des souffleurs de verre au chalumeau.

Located in an old Gâtinais farm, the museum entices you to explore the Vallée du Loing's glassworks, which have been there since 1752. This museum is unlike any other in France. It is dedicated to glass and art glass manufacturing techniques and products, and also features a blowtorch glassblower's workshop.

Musée actuellement fermé - Réouverture en 2021

GIEN



Château-Musée de Gien

1, Place du Château - 45500
chateau.musee-gien@loiret.fr
02 38 67 69 69

Arts décoratifs, Beaux-Arts, Sciences
naturelles, Sciences et techniques
*Decorative arts, Fine arts, Natural sciences,
Science and technology*



Le château de Gien est édifié au XV^e siècle par Anne de France (fille de Louis XI). Au XIX^e siècle, il est acheté par le Département du Loiret pour y installer la sous-préfecture, le tribunal et la prison. Depuis 1952, le château sert d'écrin au musée de la Chasse. Entièrement rénové en 2017, les collections présentent les différentes techniques de chasse.

The Gien château was built in the 15th century by Anne of France (daughter of Louis XI). In the 19th century, it was bought by the Loiret region to house its subprefecture, courts and prison. Since 1952 the château has been home to the Hunting Museum, whose collections present various hunting techniques. The museum was completely renovated in 2017.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / *Hours and prices:*
www.chateaumuseegien.fr

Suivez le musée / *Follow the museum*



LORRIS


**Musée départemental de la Résistance
et de la Déportation**

Esplanade Charles de Gaulle - 45260
musee-lorris@loiret.fr • 02 38 94 84 19

Histoire
Sciences et techniques
History
Science and technology



Le Loiret fut une terre de résistance où de nombreux maquis s'illustrèrent contre l'occupant dès le printemps 1944 et jusqu'à la libération de Paris. Ce musée est un lieu en perpétuelle évolution au service de la mémoire où armes, objets d'époque, documents papiers constituent les collections.

The Loiret was the region where many French resistance fighters (Maquis) distinguished themselves against the occupiers from spring 1944 until the liberation of Paris. This museum is constantly evolving to honour their memory, with weapons, period objects and paper documents comprising the collections.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.museelorris.fr

Suivez le musée / Follow the museum



MALESHERBES


Atelier-Musée de l'Imprimerie (AMI)

70, Avenue du général Patton - 45330
info@a-mi.fr • 02 38 33 22 67

Histoire
Sciences et techniques
History
Science and technology

L'AMI, plus grand musée sur l'imprimerie en Europe, c'est 6 000 m² d'exposition : plus de 150 machines exposées, des ateliers, des histoires singulières, des parcours-jeux, plus de 60 films et audios... complétés en 2020 par un auditorium, un atelier-école et une première grande exposition temporaire *Le Temps des vinyles*.

The AMI, the largest printing museum in Europe, has 6000 m² exhibition space : more than 150 machines on display, workshops, unique stories, museum trail games, more than 60 films and audios... completed in 2020 by an auditorium, a workshop-school and a first major temporary exhibition Le Temps des Vinyles.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
[http://a-mi.fr/](http://a-mi.fr)

Suivez le musée / Follow the museum



MONTARGIS



Musée Girodet

2, rue du Faubourg de la Chaussée - 45200
 info@musee-girodet.fr • 02 38 98 07 81

Beaux-Arts
 Fine arts



Riche d'une importante collection d'art ancien, le musée Girodet propose de pénétrer au cœur de l'œuvre et de la vie d'Anne-Louis Girodet-Trioson, né à Montargis en 1767 et d'Henry de Triqueti, né à Conflans-sur-Loing en 1803.

Girodet Museum has a large, rich collection of ancient art and takes visitors on a journey through the life and work of Anne-Louis Girodet-Trioson, born in Montargis in 1767, and Henry de Triqueti, born in Conflans-sur-Loing in 1803.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.musee-girodet.fr

Suivez le musée / Follow the museum



MEUNG-SUR-LOIRE



Musée municipal

Espace culturel La Monnaye
 22 rue des Remparts - 45130
 musee@meung-sur-loire.com • 02 38 22 53 36

Archéologie
 Littérature
 Sciences naturelles
 Archaeology
 Literature
 Natural sciences



Le musée comprend trois espaces d'exposition : la collection Quatrehomme (cabinet d'archéologie, paléontologie et numismatique, des objets découverts à Meung-sur-Loire), la collection Gaston Couté (1880-1911) qui retrace la vie et l'œuvre du poète-chansonnier ainsi qu'une salle d'exposition temporaire.

The museum features three exhibition spaces: the Quatrehomme collection (archaeology, palaeontology and numismatic curiosity cabinet with objects found in Meung-sur-Loire), the Gaston Couté (1880-1911) collection which traces the life and work of the poet and songwriter, and a temporary exhibition room.

Accessibilité
 Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.meung-sur-loire.com

Suivez le musée / Follow the museum



ORLÉANS



Centre Charles Péguy

11, rue du Tabour - 45000

centre-peguy@ville-orleans.fr • 02 38 53 20 23

Littérature, Histoire
Literature, History

Le musée Charles Péguy se situe dans la cour Renaissance du Centre et présente sous la forme d'une muséographie contemporaine la vie et l'œuvre de l'écrivain né à Orléans. Il vous propose de parcourir les étapes de vie de Charles Péguy à la façon des chapitres d'un livre.

The Charles Péguy museum is located in the Centre's Renaissance courtyard and displays the life and work of the Orléans-born writer through modern museum staging. It takes you on a journey through each stage of Charles Péguy's life, presenting them like chapters in a book.

Accessibilité
AccessibilityHoraires et tarifs / Hours and prices:
www.orleans-metropole.fr

Suivez le musée / Follow the museum



ORLÉANS

Cercil - Musée Mémorial des enfants
du Vel d'Hiv

45 rue du Bourdon Blanc - 45000

cercil@memorialdelashoah.org

02 38 42 03 91

Histoire
History

Le Cercil-Musée Mémorial des enfants du Vel d'Hiv présente l'histoire des camps d'internement de Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau. Entre le 14 mai 1941 et juillet 1943, plus de 16 000 Juifs, dont plus de 4 700 enfants, ont été internés dans les camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande, avant d'être, quasiment tous, déportés et assassinés à Auschwitz-Birkenau.

The CERCIL Vel d'Hiv Children's Memorial Museum presents the history of the Beaune-la-Rolande, Pithiviers and Jargeau internment camps. Between 14 May 1941 and July 1943, over 16,000 Jews (including over 4,700 children) were detained in the Pithiviers and Beaune-la-Rolande camps before nearly all of them were deported and assassinated at Auschwitz-Birkenau.

Accessibilité
AccessibilityHoraires et tarifs / Hours and prices:
<http://cercilactu.blogspot.com/>

Suivez le musée / Follow the museum



ORLÉANS


**Hôtel Cabu, musée d'Histoire
et d'Archéologie**

Square Abbé Desnoyers - 45000
musee-mh@ville-orleans.fr • 02 38 79 25 60

Archéologie, Arts décoratifs, Beaux-Arts,
Sciences et techniques, Histoire,
Ethnologie
*Archaeology, Decorative arts, Fine arts
Science and technology, History
Ethnology*



Installé dans l'Hôtel Cabu, l'un des plus beaux monuments Renaissance de la ville, le musée abrite le trésor de Neuven-Sullias, un ensemble exceptionnel de bronzes gaulois et gallo-romains. Il présente également des objets et des œuvres évoquant l'histoire d'Orléans. Il possède une salle d'exposition temporaire.

The museum is housed within Cabu hotel, one of the most beautiful Renaissance monuments in the town, and has the Neuven-Sullias treasure: an exceptional set of Gallic and Gallo-Roman bronzes. It also showcases objects and artworks depicting Orléans' history, and has a temporary exhibition room.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.orleans-metropole.fr

Suivez les musées d'Orléans



ORLÉANS


Musée des Beaux-Arts

1 rue Fernand Rabier - 45000
musee-ba@ville-orleans.fr • 02 38 79 21 83

Art contemporain,
Arts décoratifs
Beaux-Arts
Modern art
Decorative arts
Fine arts



Ce musée figure parmi les plus riches et les plus anciens musées français. Sa collection permanente, qui couvre la création artistique du XV^e au XXI^e siècle, présente un ensemble exceptionnel de peintures italiennes, flamandes et hollandaises, ainsi qu'un important fonds d'œuvres françaises des XVII^e et XVIII^e siècles dont un remarquable cabinet des pastels.

This museum is one of the oldest and has one of the richest collections in France. Its permanent collection, which encompasses artistic creations from the 15th to the 21st century, showcases an exceptional set of Italian, Flemish and Dutch paintings along with a significant stock of French artworks from the 17th and 18th centuries, including a remarkable pastels cabinet.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.orleans-metropole.fr

Suivez les musées d'Orléans



ORLÉANS



Muséum d'Orléans pour la biodiversité et
l'environnement (MOBE)

6, rue Marcel Proust - 45000
museum@orleans-metropole.fr

Sciences naturelles
Natural sciences



Aujourd'hui le Muséum se transforme pour vous proposer dès l'automne 2020 un lieu ouvert à tous, qui vous accompagnera dans l'exploration des sciences et des grands enjeux scientifiques et environnementaux de notre société. Le MOBE vous offrira une visité repensée, sensible et immersive où les savoirs et les collections seront décloisonnées.

The museum is currently undergoing a transformation. In autumn 2020, it will become a place for all people and one that will help you explore the sciences and major scientific and environmental challenges facing our society. MOBE will offer you a new museum concept, one that is perceptive and immersive, where knowledge and collections are no longer segregated.

Accessibilité
Accessibility



Horaires et tarifs / Hours and prices:
www.orleans-metropole.fr

Suivez le musée / Follow the museum



5 EXPOSITIONS ITINÉRANTES



Découvrez les collections des musées de la région Centre-Val de Loire à travers un autre regard !

Dans le cadre du projet Musées et Santé, 6 musées, 5 artistes et 19 structures de santé de la région Centre Val-de-Loire ont travaillé ensemble à la réalisation de 5 expositions itinérantes. Celles-ci sont à réserver auprès des musées par tout établissement souhaitant les présenter dans leurs locaux :

Il était une fois, à la rencontre du musée • Exposition autour des collections du musée des Beaux-Arts et d'histoire naturelle de Châteaudun

Réservation: **02 37 45 55 36**

Au fil de l'eau et des arts • Exposition autour des collections du musée des Beaux-Arts d'Orléans et du musée de la marine de Loire à Châteauneuf-sur-Loire

Réservation : **02 38 46 84 46**

L'art dans tous les sens • Exposition autour des collections du Château royal de Blois

Réservation : **02 54 90 33 05** • severine.desgeorges@ablois.fr

Itinérance onirique • Exposition autour des collections du musée de l'Hospice Saint-Roch d'Issoudun

Réservation : **02 54 21 01 76**

Voyage en Italie • Exposition autour des collections du musée des Beaux-Arts de Tours

Réservation : m.arnold@ville-tours.fr



Musées en région Centre-Val de Loire (MCVL)

Association des professionnels des musées

MCVL rassemble les professionnels des musées (en conservation, médiation, documentation et régie des œuvres) en région Centre-Val de Loire. Forte d'un réseau de 60 musées, elle bénéficie du soutien financier du Conseil régional et de la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire.

Les missions de l'association sont les suivantes :

Aider les musées dans leur communication

MCVL a créé un site Internet à destination du grand public, pour faire la promotion des musées.

• Site Internet : <http://musees.regioncentre.fr/>

• S'inscrire à la lettre d'information :

<http://musees.regioncentre.fr/s-abonner-notre-newsletter>

Valoriser le patrimoine régional

L'association permet la consultation, sur Internet, du catalogue des collections des musées.

• Base de données des collections :

<http://webmuseo.com/ws/musees-regioncentre>

Retrouvez Musées en région Centre-Val de Loire sur Facebook

MCVL (Centre-Val de Loire Museums)

Association of museum professionals

MCVL gathers together museum professionals (conservation, mediation, documentation and artwork curation) in the Centre-Val de Loire region. The association's network includes 60 museums and it receives funding from the Centre-Val de Loire regional council and regional board of cultural affairs.

The association's missions are:

Helping museums with communications and marketing

MCVL has created a website for the general public, where it can promote the museums.

• Website: <http://musees.regioncentre.fr/>

• Sign up to the newsletter:

<http://musees.regioncentre.fr/s-abonner-notre-newsletter>

Promoting regional heritage

Thanks to the association, the catalogues of the museums' collections can be viewed online.

• Collection database:

<http://webmuseo.com/ws/musees-regioncentre>

Find MCVL on Facebook



Musée ayant reçu l'appellation Musées de France
(Ministère de la Culture)
*Officially designated Musée de France (awarded by French
Ministry for Culture)*



Bâtiment protégé au titre des Monuments Historiques
(Ministère de la Culture)
*Protected Historical Monument building (French Ministry for
Culture)*



Label Maison des illustres (Ministère de la Culture)
*Maison des Illustres certification (French Ministry for
Culture)*



Label Qualité Tourisme : marque nationale pour valoriser la
qualité des prestations touristiques
*Qualité Tourisme certification: national certification promo-
ting quality tourism services*



Accueil vélo : marque nationale qui garantit un accueil et des
services de qualité le long des itinéraires cyclables
*Accueil Vélo: national certification guaranteeing quality bike
services and facilities along cycle routes*



Établissement figurant au Guide Vert Michelin
Listed in the Guide Vert Michelin



Label Vignobles et Découvertes décerné par Atout France
*Vignobles & Découvertes certification awarded by Atout
France*



Adhérent à la Fédération nationale des maisons d'écrivain et des
patrimoines littéraires
*Member of the French federation of writers' houses and literary
heritage*



Réseau des Lieux de mémoire de la Shoah en France
Network of Shoah memorial sites in France



Réseau Musées et Mémoires des conflits contemporains
Network of modern conflict memorials and museums



Label Tourisme et handicaps, obtenu pour un ou plusieurs handicaps (auditif,
mental, moteur, visuel)
*Tourisme & Handicaps certification awarded for one or more disabilities (aural,
mental, motor and visual).*



Muséum Joyeux : charte des bonnes pratiques au musée pour
l'accueil des familles (association Môm'art)
*Muséum Joyeux: charter of best museum practices for catering
for families (Môm'art Association)*



Portrait de famille, Attribué à Cornelis Bisschop, Orléans, Musée des Beaux-Arts ©François Lauginie



LES MUSÉES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



MUSÉES
EN CENTRE-
VAL DE LOIRE
(MCVL)
ASSOCIATION DES
PROFESSIONNELS
DES MUSÉES

musees.regioncentre.fr



PROGRAMME ET OBJECTIFS 2021

Sommaire

1- Transformer et construire un nouveau modèle socio-économique (p. 4)

- a. Dispositif local d'accompagnement (DLA) (p. 4)
- b. Changement de mode d'adhésion et modification des statuts (p. 4)
- c. Recrutement d'un(e) chargée(e) de diffusion (p. 5)
- d. Changement de bureau permanent (p.6)
- e. Autres pistes de développement des ressources financières (p. 6)

2- Valoriser les musées et de leurs actualités (p. 7)

- a. Actualisation et refonte du site Internet (p. 7)
- b. Réseaux sociaux (p. 8)
- c. Dossier de presse (p. 8)
- d. Livret de promotion des musées (p. 8)
- e. Bourses touristiques départementales (p. 9)
- f. Salon-forum des professionnels : patrimoine, culture, tourisme en région Centre-Val de Loire (p. 9)

3- Valoriser le patrimoine régional par la base de données régionale (p. 10)

4- Fédérer les personnels scientifiques des musées autour d'un réseau professionnel d'entraide (p. 11)

- a. Journées d'échanges (p. 12)
- b. Le CNFPT (p. 13)

5- Médiation vers de nouveaux publics (p. 13)

- a. Suites du projet Musées et santé (p. 13)
- b. Projet accessibilité des œuvres – visite virtuelle des musées (p. 14)
- c. Vers un projet sur les publics sociaux (p. 15)

6- Coordination du projet Tic-Art (p. 15)

7- Développer des liens avec les réseaux régionaux (p. 16)

PROGRAMME ET OBJECTIFS 2020



En janvier 2019, l'*Association des personnels scientifiques des musées de la région Centre (APSMRC)* devient *Musées en Centre Val de Loire Association des professionnels de musées (MCVL)*.

L'association *Musées en Centre Val de Loire Association des professionnels de musées (MCVL)* a été créée en 1977 pour rassembler les professionnels des musées (en conservation, médiation, documentation et régie des œuvres). Forte d'un **réseau de 57 musées** aux collections diversifiées (Beaux-Arts, histoire, sciences naturelles, archéologie, ethnologie...), MCVL a pour objectifs de :

- diffuser et **valoriser les collections** des musées en région Centre-Val de Loire
- aider les musées dans leur **communication** notamment sur Internet
- **organiser des rencontres**, des moments d'échanges entre les personnels scientifiques des musées
- **fédérer les personnels** scientifiques des musées par son réseau professionnel d'entraide
- **développer des liens avec de nombreux acteurs régionaux** que sont les universités, le tourisme, l'Education nationale, les amis des musées, les structures sanitaires et médico-sociales, le CNFPT...

Le programme des actions de l'association se déroulera en 2021 autour des axes suivants.

1- Transformer et construire un nouveau modèle socio-économique

Depuis plusieurs années, MCVL qui est une **association de personnes** (les membres payent une cotisation personnelle) ce pose la question de ses missions qui n'ont plus uniquement l'objectif de soutenir les professionnels des musées. En effet, les échanges sur les pratiques, sur la déontologie de la profession et la défense des statuts professionnels sont devenus des activités minoritaires. L'association gère aujourd'hui des projets fédérant des musées qui appartiennent à des collectivités territoriales ou à des associations qui ne connaissent pas ses actions et ne les financent pas. Par son site Internet, sa base de données des collections, ses projets fédérés à destination des publics, sa communication, ses journées d'échanges professionnels, MCVL aide les collectivités en soutenant leurs musées dans leurs missions. Nous sommes dans une situation où **les statuts de l'association ne correspondent plus complètement aux activités menées.**

Les missions de plus en plus diversifiées sont une charge de travail trop importante pour les membres qui œuvrent au sein de leur musée sur le territoire régional et qui ne peuvent s'investir pleinement dans l'association puisqu'ils agissent dans un cadre juridique non approprié. L'association rémunère un seul salarié qui est chargé de la mise en œuvre des missions et projets dont l'utilité est reconnue par tous, mais qui sont de plus en plus lourds à gérer pour une seule personne. A l'heure actuelle, le **manque de moyens financiers** et **l'absence de locaux propres** freinent le recrutement d'autres salariés.

Conscients de la nécessité de transformer MCVL, les membres de l'association se sont engagés dans une démarche de diagnostic et d'accompagnement proposé par le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** suggéré par la DRAC Centre-Val Loire.

a. Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Le dispositif local d'accompagnement (DLA) engagé en 2019, s'est achevé en septembre 2020 avec le rendu d'un rapport de fin réalisé par la société Didascalía. Les difficultés à se réunir, avec les grèves fin 2019 et le confinement en 2020, font que celui-ci reste peu précis sur les propositions extérieures et la manière de les mettre en œuvre. La gérante de la société Didascalía, qui n'est pas venue présenter son rapport lors de l'AG du 22 septembre 2020, est injoignable depuis cette date. La CRESS Centre-Val de Loire qui a financé cet accompagnement a effectivement constaté le caractère incomplet du document et le manquement de la société à ses responsabilités.

Cependant l'association a travaillé sur la révision de son modèle économique.

b. Changement de mode d'adhésion et modification des statuts

L'évolution du mode de cotisation de personne physique à personne morale permettra d'associer pleinement les collectivités territoriales et associations aux projets fédérateurs de MCVL. Elle apportera une légitimité aux actions de l'association auprès des propriétaires des musées, ce qui n'était pas le cas auparavant. Les nouveaux tarifs d'adhésion plus élevés, devraient générer davantage de fonds propres pour MCVL et donc diversifier ses sources de financement.

L'instauration d'une double adhésion, individuelle et par établissement, sera mise en œuvre à partir de janvier 2021. Les tarifications proposées par le conseil d'administration sont les suivantes :

- **Adhésion individuelle à 10 €** pour les professionnels qui donne le droit à être éligible au Conseil d'administration et participation gratuite aux journées d'échanges
- **Adhésion pour les établissements :**
 - 1 à 5 agents : 150 €
 - 5 à 10 agents : 300 €
 - 10 à 20 agents : 500 €
 - Au-delà de 20 agents : 800€ (pour les collectivités propriétaires de plusieurs musées)

Cette adhésion de la personne morale donne droit à :

- un espace de diffusion sur le site Internet
- un espace sur la base de données pour intégrer les collections (sous condition)
- un espace sur la documentation papier de l'association
- la participation aux projets fédérés
- la participation gratuite aux journées d'échanges pour tous les agents du musée

Dans ce cadre, les membres de l'association voteront les statuts modifiés (intégrant le nouveau système d'adhésion) lors de **l'Assemblée Générale du 24 novembre 2020**. A la suite de cette réunion, un **courrier à destination des propriétaires de musées** leur sera envoyé. Il comprendra une lettre expliquant l'évolution, signée par la présidente, un bulletin d'adhésion, une liste des musées du réseau et une documentation papier présentant l'association. Des rendez-vous pourront être pris avec les élus ou présidents d'association qui le souhaitent.

c. Recrutement d'un(e) chargé(e) de diffusion

Un dossier Cap'Asso (aide au recrutement en milieu associatif), pour le recrutement d'un chargé de diffusion à 80%, a été adressé au conseil régional Centre-Val de Loire en juillet 2020, via la Ligue de l'Enseignement. Ce dossier passera devant la Commission Permanente Régionale du vendredi 20 novembre 2020. A la suite, interviendra le recrutement, au premier trimestre de l'année 2021. Voici, ci-dessous, la fiche de poste et les missions qui incomberont à ce 2^{ème} salarié qui sera encadré par la nouvelle cheffe de projet de l'association, Mathilde Rétif.

Fiche de poste de chargé de diffusion pour l'association :

Actualisation du site Internet de l'association : <http://musees.regioncentre.fr/>

- Mise en ligne des actualités et des informations pratiques des musées
- Réalisation de la *Newsletter* mensuelle du site Internet et développement des abonnements
- Gestion des relations avec l'ADAGP

Diffusion et développement de la visibilité des musées

- Développement des réseaux sociaux
- Développement des listes de diffusion
- Actualisation des dossiers de presse et livret de promotion des musées
- Création de documents de communication en lien avec les projets de l'association
- Participation aux bourses touristiques et diffusion des documents de communication
- Participation à l'organisation du Salon-forum des prestataires de musées
- Assurer la communication de tous les évènements de l'association

Gestion quotidienne de l'association

- Accueil téléphonique
- Animation du forum professionnel de l'association : revue de presse, offres d'emploi
- Mise à jour de l'annuaire des personnels des musées
- Enregistrement des nouveaux adhérents
- Recueil des chiffres de fréquentation des musées et outils Internet
- Réalisation de la revue de presse hebdomadaire à destination des professionnels

Compétences requises :

- Formation : sciences humaines et/ou communication
- Intérêt et connaissance sur le patrimoine et les musées
- Compétences métier : réseaux sociaux et outils liés, création et diffusion de documents de communication (dossier de presse, communiqué de presse, flyer...), maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Power Point, logiciels de PAO), pratique du Web et logiciel e-mailing
- Compétences transversales : rigueur, sens de l'organisation, qualités rédactionnelles et relationnelles, polyvalence et autonomie
- Permis B valide

d. Changement de bureau permanent

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions le deuxième salarié, l'association doit se mettre en quête d'un **nouveau lieu pour recevoir son bureau permanent** et pour réunir les deux salariés qui pourront ainsi mieux coordonner leurs actions. En effet, les locaux au musée des Beaux-Arts d'Orléans et au château de Blois ne permettent pas de recevoir 2 salariés à la fois.

Des bureaux sont actuellement disponibles au Lab de l'Agglopolys de Blois. Le coût de location, la consommation électrique, l'abonnement Internet, l'utilisation du photocopieur et l'achat de 2 ordinateurs portables doivent être pris en compte dans le budget de fonctionnement de l'association. Les réunions de l'association, jusqu'à 30 personnes pourront se tenir au Lab, en réservant gratuitement une salle prévue à cet effet dans le bâtiment.

e. Autres pistes de développement des ressources financières pour les années à venir

- Développer la participation payante aux journées professionnelles (50€) pour les non-membres dans la région et hors région
- Proposer l'adhésion à d'autres musées et lieux conservant des collections dans la région Centre-Val de Loire
- Rechercher du mécénat pour chaque projet et répondre à de nouveaux appels à projet
- Vendre des encarts publicitaires sur le site Internet et sur nos documents papiers
- Développer de la prestation de service (ex : réalisation d'expositions virtuelles)
- Réaliser un annuaire des prestataires de musées installés en région Centre-Val de Loire (payant pour ceux-ci)
- Rendre payant la participation des exposants au salon-forum des prestataires de musées

2- Valoriser les musées et de leurs actualités

a. Actualisation et refonte graphique du site Internet :

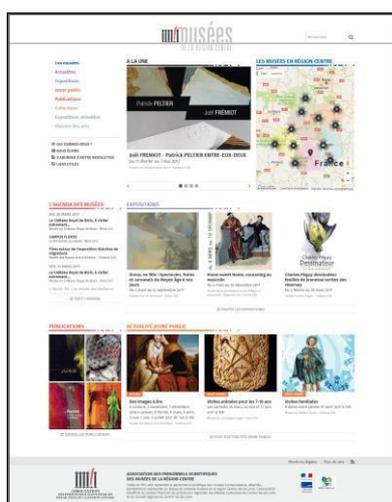
<http://musees.regioncentre.fr/>

Depuis 2015, le site Internet créé par MCVL présente et valorise les **57 musées** de son réseau, auprès des internautes (public local, touristes, enseignants, universitaires, public familial, professionnels des musées, amateurs). Le site Internet a été vu par **51 998 visiteurs en 2020** (du 1^{er} janvier au 3 novembre) contre 51 414 visiteurs en 2019.

Sur ce site Internet, **chaque musée dispose d'un espace** pour diffuser ses informations pratiques, ses expositions, ses actualités, ses activités « jeune public » et ses publications. En 2021, l'association poursuivra cette communication Internet au profit des musées. Chaque établissement envoie par mail ses actualités et ses visuels au salarié de MCVL qui s'occupe de la mise en ligne selon les préconisations des musées. Sont diffusées, sur le site Internet de l'association, près de 600 actualités par an.

En 2021, l'association souhaite engager une **refonte graphique** de son site Internet afin de le rendre plus attractif et dynamique pour le grand public. Celle-ci sera effectuée par notre prestataire Supersoniks. Dans ce cadre, **un ou plusieurs espaces de publicité** payant seront intégrés au site Internet. L'association proposera à des prestataires des musées ou du tourisme présents sur le territoire de la région (restaurateurs d'œuvres, office du tourisme, hôtels...) de valoriser leur activité moyennant une redevance, destinée à apporter un complément de financement aux actions de l'association.

Le(a) nouveau(elle) chargé(e) de diffusion travaillera à l'actualisation du site Internet et pratiquera la recherche de l'information auprès des musées et de leur présence sur Internet, afin d'avoir un portail informatif pertinent et exhaustif. Celui-ci deviendra un outil ressource pour le grand public et les acteurs du tourisme à l'échelle régionale et nationale. Il (elle) remettra en place l'envoi systématique des lettres d'information du site Internet à destination du grand public, arrêtée en 2020 faute de moyens humains.



Page d'accueil du site Internet



Newsletter du site Internet

b. Réseaux sociaux

La page Facebook **Musées en région Centre** permet de capter un public différent de celui du site Internet. Nous poursuivons cette démarche en 2021 avec la diffusion des actualités de l'association (journées d'échanges, déplacements, rencontres...), du site Internet et de la base de données. Nous relayerons par partages les actualités des musées en lien avec leurs missions de conservation, d'étude des collections, d'acquisition, de restauration...

La présence de l'association sur les réseaux sociaux sera développée par le(a) nouveau(elle) chargé(e) de diffusion en créant des comptes Twitter, Instagram... en proposant et partageant des contenus adaptés pour capter de nouveaux publics.

c. Dossier de presse



Le dossier de presse est un outil de communication indispensable pour mieux faire connaître les musées du réseau ainsi que l'association, ses missions et ses activités. Il permet également de développer les relations avec les différents partenaires de travail (Université, Éducation nationale, réseau santé, tourisme...).

Ce document comprend une présentation de l'association, la liste des membres du conseil d'administration, la liste des musées, des fiches relatives aux outils Internet et aux activités de l'association ainsi qu'une page d'actualités annuelles. Il fait l'objet d'une réactualisation au début de chaque année et sera adressé aux adhérents qui pourront ainsi le diffuser auprès de leur réseau.

d. Livret de promotion des musées

Parce que le site Internet ne suffit pas à toucher tous les publics, le livret de promotion des musées, initié en 2018, sera réactualisé en 2021 afin d'intégrer les musées nouvellement entrés dans le réseau et corriger les informations des établissements déjà présents.



Chaque musée du réseau dispose d'une moitié de page pour présenter succinctement l'établissement, ses collections et ses informations pratiques (coordonnées, adresse site Internet). Les informations sont également traduites en anglais. Ce document sera diffusé par Internet (mails, sites Internet institutionnels...). 8 000 exemplaires seront imprimés afin d'être communiqués aux offices de tourisme, aux lieux de culture, aux partenaires de MCVL ainsi que dans les bourses touristiques départementales. Ceux-ci pourront également être envoyés aux offices du tourisme sous pli postal.

Au sein de ce document, une ou deux demi-pages pourront accueillir des **espaces publicitaires** payants qui seront proposés à des prestataires des musées ou du tourisme présents sur le territoire de la région (restaurateurs d'œuvres, office du tourisme, hôtels...). Les sommes prélevées apporteront un complément de financement aux actions de l'association.

e. Bourses touristiques départementales

Le(a) nouveau(elle) chargé(e) de diffusion de MCVL participera aux 6 bourses touristiques départementales entre mars et avril 2021.

Ces temps d'échanges sont **indispensables pour rencontrer les acteurs touristiques de la région** : offices du tourisme, comités départemental du tourisme, hébergeurs et restaurateurs. Les différentes personnes rencontrées lors de la bourse touristique 2019 (les bourses touristiques ayant été annulées en 2020) ont été unanimes sur l'intérêt d'un tel document mutualisé et sur la qualité des informations présentes.



8- Salon-forum des professionnels : patrimoine, culture, tourisme en région Centre-Val de Loire

Suite au succès du *Salon-forum des partenaires et prestataires de musées* en 2017 et n'ayant pu organiser la seconde édition en novembre 2020 pour cause de pandémie de COVID 19, MCVL souhaite décaler la tenue de cet événement, soutenu par la région Centre-Val de Loire, à l'automne 2021. Le château de Blois accueillera le salon en mettant à disposition gratuitement plusieurs salles.

L'évènement portera, cette année, le titre de *Salon-forum des professionnels Patrimoine, culture, tourisme en Centre-Val de Loire* afin d'élargir le public professionnel auquel ce salon est destiné : bibliothèques, centre d'art, monuments... Il a pour ambition de **mieux faire connaître aux musées et lieux de culture et de patrimoine, les prestataires et partenaires implantés sur le territoire de**

leur région dans des domaines aussi variés que la médiation, le numérique, la communication, le champ artistique, le spectacle vivant, les boutiques de musées, la muséographie...

La crise du COVID 19 que nous traversons aujourd'hui, nous conforte dans la conviction de l'importance de la solidarité et de la mutualisation pour **relancer l'économie régionale**. Les secteurs de la culture comme ceux la restauration d'œuvre d'art ou encore du spectacle vivant, pour ne citer qu'eux, sont durement touchés par cette crise sans précédent. L'organisation d'un tel salon **rendra possible l'initiation de futurs projets** destinés à soutenir l'économie de la culture et du tourisme en région Centre-Val de Loire.

De 25 exposants en 2017, nous passons à 60 afin de permettre à davantage de prestataires d'être présents sur un même lieu et de **susciter ainsi une participation nombreuse des musées et des autres institutions culturelles et patrimoniales** de la région et limitrophes. Les visiteurs pourront ainsi passer la journée entière sur le salon et rencontrer des prestataires régionaux proches de leur structure.

3- Valoriser le patrimoine régional par la base de données régionale

<http://webmuseo.com/ws/musees-regioncentre/app/report/index.html>

En 2007, MCVL a créé une base de données Internet, avec le soutien financier de la DRAC Centre-Val de Loire et de le Conseil régional du Centre-Val de Loire afin que les musées puissent diffuser leurs collections auprès du grand public. **Chaque musée dispose d'un espace dédié** sur lequel il intègre ses collections à son rythme. Il peut, ensuite, les valoriser par des expositions virtuelles qu'il réalise lui-même.



En 2021, l'association poursuivra la mise en ligne des collections des musées de la région Centre-Val de Loire et leur diffusion auprès du grand public. Actuellement, **38 musées** sont intégrés à la base de données :

- Argenton-sur-Creuse (36) : Musée de la Chemiserie et de l'Élégance masculine
- Artenay (45) : Musée du théâtre forain
- Blois (41) : Château et musées de Blois
- Blois (41) : Muséum d'histoire naturelle
- Bourges (18) : Réseau des musées de Bourges (4 musées)
- Chartres (28) : Conservatoire de l'agriculture - Le COMPA
- Chartres (28) : Musée des Beaux-Arts

- Châteaudun (28) : Musée municipal
- Châteauneuf-sur-Loire (45) : Musée de la marine de Loire
- Dordives (45) : Musée du verre et de ses métiers
- Dreux (28) : Musée d'art et d'histoire
- Éguzon (36) : Musée de la Vallée de la Creuse
- Gien (45) : Château de Gien - Musée international de la Chasse
- Illiers-Combray (28) : Maison de Tante Léonie - Musée Marcel Proust
- Issoudun (36) : Musée de l'hospice Saint-Roch
- La Châtre (36) : Musée George Sand et de la Vallée Noire
- Le Grand Pressigny (37) : Musée de préhistoire du Grand Pressigny
- Loches (37) : Maison Lansyer
- Mehun-sur-Yèvre (18) : Pôle de la porcelaine, Musée Charles VII
- Montargis (45) : Musée Girodet
- Nogent-le-Rotrou (28) : Musée de l'histoire du Perche
- Orléans (45) : Musée des Beaux-Arts d'Orléans
- Orléans (45) : Musée historique et archéologique de l'Orléanais
- Orléans (45) : Muséum d'histoire naturelle
- Pithiviers (45) : Musée municipal d'art et d'histoire
- Romorantin (41) : Musée de Sologne
- Savigny-en-Véron (37) : Écomusée du Véron
- Saint-Amand-Montrond (18) : Musée Saint-Vic
- Saint-Marcel (36) : Musée et site archéologiques d'*Argentomagus*
- Seuilly (37) : Musée Rabelais
- Tours (37) : Musée des Beaux-Arts
- Tours (37) : Musée du compagnonnage
- Tours (37) : Muséum d'histoire naturelle
- Tours (37) : collections du musée de l'hôtel Gouin
- Vierzon (18) : Musée municipal

Au sein de cette base de données, les internautes (grand public, public local, touristes, enseignants, universitaires, public familial, professionnels des musées, amateurs) **peuvent librement consulter des notices** d'œuvres, d'objets et de spécimens :

- en effectuant des requêtes par le biais du **moteur de recherche** de la base de données (recherche rapide, recherche experte)
- sur **l'espace virtuel de chaque musée**
- en parcourant l'une des **5 expositions virtuelles en ligne** coordonnées par MCVL et des **15 expositions virtuelles réalisées par chaque musée** pendant le confinement (mars à mai 2020). Ces travaux d'édition proposent d'accéder aux notices liées entre elles par un contenu contextualisant.

Les notices de la base de données des musées de la région Centre-Val de Loire sont également **accessibles via les différents moteurs de recherche Internet** (Google, Bing, Yahoo !, Qwant ...) ; chacune d'elle étant référencé.

La base de données des collections a été vue **40 295 visites en 2020** (du 1^{er} janvier au 3 novembre) contre 34 314 visites en 2019.

4- **Fédérer les personnels scientifiques des musées autour d'un réseau professionnel d'entraide**

L'association continuera également à être un relais entre les musées pour diffuser les questions et les réponses de chacun afin de **faciliter les échanges** et permettre à tous d'interroger le réseau dans toute sa diversité.

MCVL contribuera à la **promotion des professions et des fonctions** exercées par ses membres. Elle assurera la représentation des professionnels auprès des autorités et organismes français, européens et internationaux. Nous resterons à l'écoute des professionnels des musées de la région pour les soutenir dans leur pratique professionnelle.

MCVL s'attachera à centraliser les **statistiques de fréquentation** des musées pour les Journées Européennes du Patrimoine, la Nuit Européenne des Musées et la fréquentation annuelle.

a. Journées d'échanges

Avec l'objectif de resserrer les liens entre les personnels scientifiques des musées, l'association poursuivra, en 2021, l'organisation de ses **journées d'échanges professionnels** et proposera **des visites de musées** pour se rencontrer et échanger :

- **9 mars** : journée d'échanges professionnels « *Un musée dans un monument historique* », au musée de Préhistoire du Grand-Pressigny
- **5 octobre** : journée d'échanges professionnels « *la documentation en musée* », au musée des Beaux-Arts d'Orléans
- **Automne** : Journée de visite au Muséum d'Orléans pour la biodiversité (MOBE)
- **20 avril** : Journée de visite à l'Atelier musée de l'Imprimerie (AMI) à Malesherbes
- **22 juin** : Journée de visite au musée de la guerre de 1870, à Loigny-la-Bataille

Les 2 journées d'échanges professionnels seront payantes pour les personnes non-adhérentes à l'association. Elles seront relayées auprès des réseaux partenaires et des musées à l'extérieur de la région.

D'autres journées de rencontres professionnelles pourront être menées en partenariat avec des institutions partenaires.

Musée de la marine de Loire,
Chateaufort-sur-Loire



Musée Girodet, Montargis

b. Partenariat avec le CNFPT

La formation professionnelle est un enjeu crucial pour permettre à chacun d'améliorer et de développer ses compétences au sein de son institution. L'association œuvrant pour la professionnalisation des personnels des musées, elle est un partenaire privilégié de la délégation régionale du CNFPT depuis plusieurs années. Le 25 septembre 2020 a été signée une première **convention de partenariat** entre MCVL et le CNFPT Centre-Val de Loire.

Les formations suivantes sont programmées pour 2021 :

Les outils de médiation pour capter un public adolescent, 8 et 9 juin 2021, 37 (Tours), C4E0A, visite apprenante Musée des Beaux-Arts de Tours

L'accessibilité des collections des musées, 9 et 10 sept 2021, 41 (Blois), C4E1E, accueil du stage entier par le Château de Blois

L'aménagement et le marketing des boutiques de musées, 15 et 16 avril 2021, 36 (Châteauroux), FN434, visite apprenante Musée Bertrand (boutique)

La conservation préventive des collections patrimoniales, 1 et 2 juillet 2021, 36 (Châteauroux), OL40X, visite apprenante Musée Bertrand (Réserves)

La mise en réserve des collections, 28 et 29 septembre 2021, 37 (Tours), C4E05, Musée des Beaux-Arts de Tours (Réserves)

Chantier les collections patrimoniales, 11 et 12 octobre 2021, 36 (La Châtre), OL40Z, accueil du stage entier par le musée George Sand et de la Vallée Noire

La scénographie en exposition temporaire et collections permanentes, 14 et 15 octobre 2021, 45 (Malesherbes), OL432, accueil du stage entier par l'AMI

La médiation muséale envers un public déficient visuellement, 4 et 5 octobre 2021, 45 (Orléans), FN359, Auditorium MBA

L'usage du numérique dans une exposition culturelle, 24 et 25 novembre 2021, 28 (Nogent-Le-Rotrou), C4E09, Accueil du stage entier par le musée de l'histoire du Perche

L'élaboration d'un plan de conservation préventive, date?, 18 (Bourges), OL41A002

La sûreté et la sécurité des biens et des personnes, 13 et 14 décembre 2021, 41 (Blois), SX00W, visite apprenante Château de Blois

Le parcours d'éducation artistique et d'action culturelle dans un projet de territoire, date ?, 45 (Orléans), SXCOJ

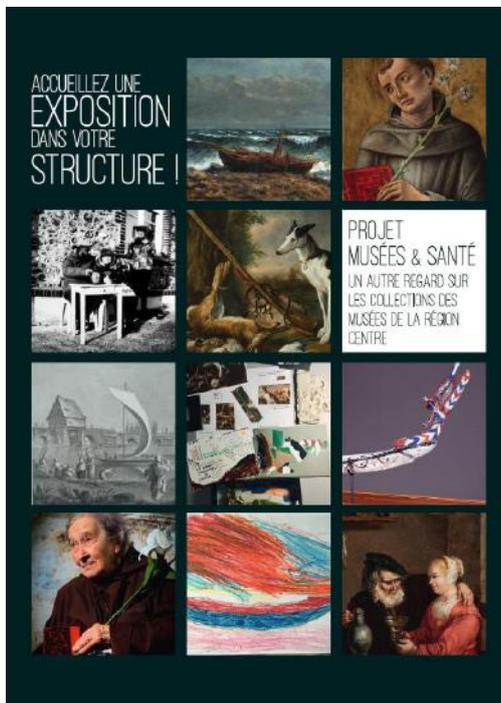
Le projet scientifique et culturel de l'établissement patrimonial, dates ?, 45(Orléans), SXEOX

5- Médiation vers de nouveaux publics

a. Suites du projet Musées et santé

Le projet **Musées et santé**, mené depuis 3 ans, en collaboration entre *Musées en Centre Val de Loire* (MCVL) et la mission régionale Culture-Santé DRAC-ARS, a été finalisé par la production de 5 expositions itinérantes évolutives. Chacune d'elle est conservée par le musée partenaire et peut être à tout moment prêtée à une institution (structure de santé, établissement scolaire, bibliothèque...) qui souhaite la présenter dans ses locaux. Les services des publics pourront proposer une action de médiation hors les murs pour accompagner ces expositions.

MCVL poursuivra la communication autour de ces expositions en diffusant le flyer, ci-dessous, auprès des structures intéressées.



Accueillez une exposition dans votre structure !

Dans le cadre du projet Musées et Santé, 6 musées, 5 artistes et 19 structures sanitaires et médico-sociales de la région Centre Val-de-Loire ont travaillé ensemble à la réalisation de 5 expositions itinérantes. Chacune de ces expositions est composée de 10 reproductions d'œuvres sur un thème choisi par les participants. Afin de proposer un autre regard sur les collections, les partenaires, sous la conduite d'un artiste, ont réalisé des «cartes sensibles» qui prennent la forme de réalisations artistiques (photographiques, sonores, plastiques... suivant les différents projets) et accompagnent les œuvres des musées.

Les expositions peuvent être réservées auprès des musées par toute structure souhaitant les présenter dans ses locaux. Les équipes du musée sont disponibles pour vous proposer une intervention dans votre établissement autour de l'exposition.

Il était une fois, à la rencontre du musée
Exposition autour des collections du musée des Beaux-Arts et d'histoire naturelle de Châteaudun • Renseignements et réservation : 02 37 45 53 36

Au fil de l'eau et des arts
Exposition autour des collections du musée des Beaux-Arts d'Orléans et du musée de la marine de Loire à Châtouneuf-sur-Loire • Renseignements et réservation : 02 38 46 84 46

L'art dans tous les sens
Exposition autour des collections du Château royal de Blois • Renseignements et réservation : 02 54 90 33 05 • severina.desgeorges@blois.fr

Itinérance onirique
Exposition autour des collections du musée de l'Hospice Saint-Roch d'Issoudun • Renseignements et réservation : 02 54 21 01 76

Voyage en Italie
Exposition autour des collections du musée des Beaux-Arts de Tours • Renseignements et réservation : marnold@ville-tours.fr

Plus d'informations sur le site de l'Association
<http://musees.regioncentre.fr/>

b. Projet accessibilité des œuvres – visite virtuelle des musées

L'association souhaite, aujourd'hui, poursuivre son action à destination des personnes en situation de handicap en soutenant les musées dans une démarche d'accessibilité en faveur de tous les publics.

MCVL a fait le constat que **les œuvres des musées dans notre région n'étaient parfois que partiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite**, car de nombreuses institutions sont situées dans des monuments historiques (châteaux, hôtels particuliers, églises...) qui ne peuvent se doter d'un ascenseur ou d'un monte-charge. Parfois, même lorsque l'ascenseur est présent, le musée ne peut accueillir plusieurs personnes en fauteuil à la fois, pour des raisons de sécurité des visiteurs en cas d'évacuation. L'association souhaite aider les musées de son réseau à rendre accessibles les œuvres de leur parcours permanent, en réalisant des vidéos interactives destinées à servir de support:

- aux médiateurs qui proposeront des "visites virtuelles" guidées aux personnes en situation de handicap (dans l'institution elle-même et/ou hors les murs : par exemple, pour animer une conférence en EHPAD...)
- aux visiteurs en fauteuil roulant (individuels ou en groupe) ou à mobilité réduite qui ne peuvent accéder aux collections des musées, en leur permettant tout simplement d'avoir accès à la **visite virtuelle** par le biais d'un écran (tablette fournie par le musée ou projecteur).

Dans le cadre de ce projet, le **Fonds handicap pour l'accessibilité des œuvres** (Ministère de la culture) a accordé une aide financière à l'association pour soutenir une dizaine de musées dans la réalisation de films interactifs, confiés à *Incahoots production*. Cette société, basée sur Orléans, est spécialisée dans la création d'outils vidéo à destination des personnes en situation de handicap moteur : <https://incahootsproduction.com/>.

Le projet a déjà été proposé au musée des Beaux-Arts de Tours, au château de Blois, au musée de Châteaudun et au musée de l'histoire du Perche à Nogent-le-Rotrou. D'autres établissements seront contactés prochainement.

c. Vers un projet sur les publics sociaux

Après le projet *Musées et Santé*, MCVL souhaite travailler sur une **démarche de médiation à destination des publics du champ social** dans le cadre de l'année 2021-2022, en partenariat avec *Culture du Cœur* Loiret, Loir-et-Cher et Indre-et-Loire.

Ce projet s'effectuera en 2 phases :

Dans un premier temps, il est important que les professionnels du secteur des musées et du champ social puissent se rencontrer et échanger pour mieux se connaître. Pour ce faire, nous organiserons à partir du mois d'avril **3 demi-journées intersectorielles** :

- **Judi 25 mars 2021**, de 9h à 12h30, au musée des Beaux-Arts d'Orléans pour les professionnels de l'Eure-et-Loir et ceux du Loiret
- **Avril 2020**, de 9h à 12h30 pour les professionnels du Cher et du Loir-et-Cher (lieu à définir)
- **Judi 20 mai 2021**, de 9h à 12h30 à Tours (lieu à définir) pour les professionnels de l'Indre et de l'Indre-et-Loire

Au cours de chaque demi-journée, un temps sera consacré à définir les publics du champ social ainsi que les structures et associations qui leur apportent leur soutien, puis seront présentés plusieurs démarches menées par les musées à destination de ces publics. Enfin, nous échangerons avec tous les participants sur les actions de médiation pouvant être menées et sur les besoins des publics et des structures.

Dans un second temps, un **projet de médiation** sera proposé dans 4 musées de la région Centre-Val de Loire. Il vise à mieux faire connaître les collections, les métiers des musées et à valoriser le travail des participants accompagnés par les associations et les structures sociales partenaires. Le projet débutera en octobre-novembre 2021 pour s'achever en mars-avril 2022 et fera l'objet de plusieurs séances dans chaque structure muséale : des visites des collections, des expositions, des réserves et des rencontres avec les professionnels.

Pour chaque musée, 10 usagers choisiront chacune une œuvre. Elles apprendront à construire un discours sur cette œuvre à l'aide d'un médiateur et/ou d'un documentaliste du musée. Un intervenant d'une compagnie de théâtre accompagnera également les participants dans la mise en scène du discours autour de l'œuvre. Pendant un temps privilégié, les participants offriront au grand public ou au public de leur choix un parcours de médiation au sein du musée.

6- Coordination du projet Tic-Art

Tic-Art, proposé par Polytec'Orléans a été sélectionné dans le cadre de l'**Appel à projet régional 2019** qui soutient les projets universitaires. La mise en œuvre de ce projet qui devait débuter en mars 2020, a été reportée en 2021 à cause de la pandémie de COVID 19.

L'objectif est de proposer une étude destinée à produire des méthodes efficaces de traitement des images permettant le développement d'outils pour l'étude et la mise en valeur d'œuvres en deux dimensions (essentiellement des tableaux). Ce travail s'opérera en collaboration avec le laboratoire PRISME, expert dans le domaine du traitement des images, le Labex PATRIMA, le C2RMF et le CESR de Tours.

Pour ce projet, le château de Blois, le musée des Beaux-Arts de Tours, le musée des Comtes du Perche à Nogent-le-Rotrou, le musée de Mehun-sur-Yèvre, le musée Lansyer à Loches, le musée d'Amboise et le musée de la chasse au château de Giens ont proposé une liste d'œuvres à étudier.

Dans un premier temps, les enseignants et étudiants de Polytech'Orléans se déplaceront dans chaque musée avec leurs outils gratuitement et **produiront des images numériques de haute qualité**, à l'usage des musées. Environ une centaine d'œuvres sera concernée par ce projet d'étude scientifique.

Dans un second temps, le projet étudiera **le comportement du regard des visiteurs** ou des « experts » sur les œuvres, en proposant aux testeurs de regarder les œuvres via une plateforme Internet. Cette partie sera suivie et analysée par un post-doctorant affilié au CESR.

MCVL aura un rôle de **coordination dans ce projet** et **assurera sa valorisation et sa diffusion** auprès du grand public par des conférences, une exposition virtuelle et des événements dans les musées.

7- Développement des liens avec les réseaux régionaux

En 2021, nous nous attacherons à développer des **liens avec les acteurs et les partenaires régionaux** par le biais des journées professionnelles, mais également en participant à des rencontres et des échanges avec le milieu du tourisme (adhésion au CRT, bourses touristiques...), le milieu universitaire (master II Gestion locale du patrimoine culturel de l'université d'Orléans, les masters patrimoine de l'université de Tours, CESR de Tours), et l'Education nationale (Académie Orléans-Tours, professeurs relais, professeurs missionnés...), la mission culture et santé, le domaine de l'art contemporain (adhésion à Devenir.art), les CCSTI...

L'association continuera également sa **représentation auprès de l'Association des conservateurs des collections publiques de France (AGCCPF)**.

Élisabeth LATREMOLIERE
Présidente des Musées en région Centre-Val de Loire
Association des professionnels des musées (MCVL)



Musées en Centre-Val de Loire
Association des professionnels des musées
MCVL

Cette association a pour but de (statuts, 24 novembre 2020, article 4, Objet):

- Établir et développer des **liens réguliers et durables entre tous les professionnels** des musées gérant des collections permanentes d'intérêt public en région Centre-Val de Loire et les fédérer autour d'un réseau d'entraide.
- Permettre la **mise en valeur** et la **diffusion des collections d'intérêt public** conservées dans les musées de la région Centre-Val de Loire auprès du public le plus large.
- Contribuer à la **promotion des professions** et des fonctions exercées par ses membres et à la formation continue de ceux-ci.
- **Représenter les professions** et les fonctions exercées par ses membres auprès des autorités et organismes français, européens et internationaux.
- **Contribuer à promouvoir les musées et leurs actions** à l'échelle régionale, nationale et internationale.

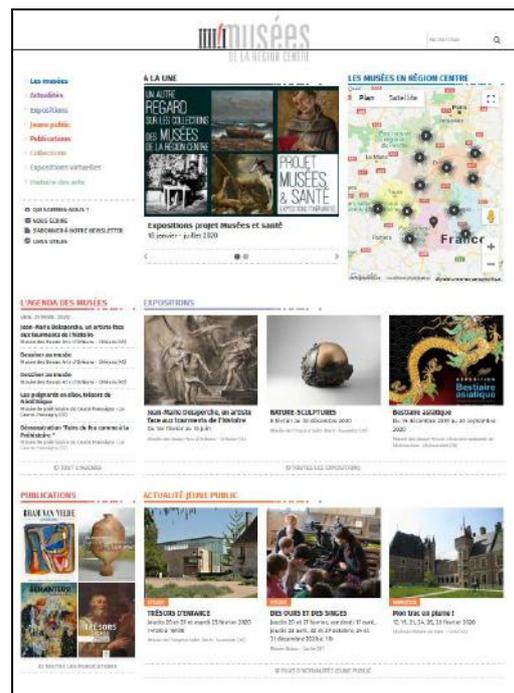
Sont membres correspondants, les personnes morales que sont les musées en région Centre-Val de Loire ayant acquitté une cotisation dont le montant est fixée par le Conseil d'administration. Ils participent au fonctionnement de l'association et sont représentés par une personne désignée au sein de la structure (statuts, 24 novembre 2020, article 4, Membres) :

En 2021, MCVL ce sont :

- 57 musées en réseau
- 1 site Internet attractif avec 57 espaces musées, 600 actualités diffusées par an et 51 998 visiteurs en 2020 (contre 51 414 visiteurs en 2019)
- 1 catalogue des collections en ligne avec 38 musées, 17 000 notices et 40 295 visiteurs en 2020 (contre 34 314 en 2019)
- 1 livret de promotion des musées diffusé lors des bourses touristiques départementales
- 5 expositions virtuelles en ligne et 15 expositions virtuelles réalisées pour les musées
- 5 expositions itinérantes réalisées avec les musées du réseau pour le projet Musées et Santé
- Une convention de partenariat avec le CNFPT et un programme de formations
- Un projet à destination des publics du champ social : rencontres professionnelles et projet de médiation.



- Plusieurs rendez-vous professionnels :
 1. **9 mars** : *Un musée dans un monument historique*, 9h30-17h, au musée de la Préhistoire du Grand-Pressigny.
 2. **16 mars** : Assemblée générale annuelle 14h-17h (pour tous les membres) au musée des Beaux-Arts d'Orléans.
 3. **25 mars** : Journée d'échanges professionnels *La médiation à destination des publics sociaux* pour les départements du 28 et du 45, 9h30-13h, Musée des Beaux-Arts d'Orléans, en collaboration avec Culture de Cœur.
 4. **Avril** (date précise à définir) : Journée d'échanges professionnels *La médiation à destination des publics sociaux* pour les départements du 41 et 18, 9h30-13h, lieu à définir, en collaboration avec Culture de Cœur.
 5. **20 avril** : Journée de visite et de rencontres à l'Atelier-musée de l'Imprimerie, Le Malesherbois.
 6. **20 mai** : Journée d'échanges professionnels *La médiation à destination des publics sociaux* pour les départements du 37 et du 36, 9h30-13h, lieu à définir ?, en collaboration avec Culture de Cœur.
 7. **22 juin** : Journée de visite au musée de la guerre de 1870, à Loigny-la-Bataille.
 8. **5 octobre** : Journée d'échanges professionnels *La documentation en musée*, 9h30-17h, lieu à définir
 9. **Automne** : Journée de visite au Muséum d'Orléans pour la biodiversité (MOBE)
 10. **Novembre** : Salon des partenaires et prestataires de musées, au château de Blois.





BULLETIN D'ADHÉSION Année 2021

Je sollicite mon adhésion à Musées Centre-Val de Loire (Association des professionnels des musées).

Les demandes d'adhésions doivent être validées par le conseil d'administration.

Bulletin à imprimer et renvoyer à :

Madame la Présidente
Musées en Centre-Val de Loire
Musée des Beaux-Arts
1, rue Fernand-Rabier
45000 Orléans

Montant de la cotisation :

- 150 € : 1 à 5 agents
 300 € : 5 à 10 agents
 500 € : 10 à 20 agents
 800 € : au-delà de 20 agents (pour les collectivités propriétaires de plusieurs musées)

Cette adhésion donne droit à :

- un espace de diffusion sur le site Internet
- un espace sur la base de données pour intégrer les collections (sous condition)
- un espace sur la documentation papier de l'association
- la participation aux projets fédérés (sous condition)
- la participation gratuite aux journées d'échanges pour tous ces agents

Règlement par chèque à l'ordre de « Musées en Centre-Val de Loire » ou par bon de commande :

Code banque : 14806 / code guichet : 0000 / numéro de Compte : 29509370000 / Clé RIB : 27

Date et signature :

Nom du musée : [Musée Bertrand](#)
Adresse(s) : [2, rue descente des Cordeliers - 36000 Châteauroux - Indre](#)
Nom du propriétaire du musée (collectivité, association...) : [Ville de Châteauroux](#)
Nom et prénom du directeur ou responsable d'établissement : [Rahon Sébastien, Directeur de la Culture](#)
[Directeur par intérim du Musée Bertrand](#)
Nombre d'agents : 19
Site(s) Internet : www.facebook.com/Museebertrand/ - www.instagram.com/museebertrand/
Nom et prénom du représentant de chaque musée : [Avérous Gil](#)
Grade / fonction exercée : [Maire-Président de Châteauroux Métropole](#)
Téléphone : [02-54-08-33-95](tel:02-54-08-33-95) ou [02-54-61-12-30](tel:02-54-61-12-30)
Courriel : sebastien.rahon@chateauroux-metropole.fr



Nom du musée :
Adresse(s) :
Nom du propriétaire du musée (collectivité, association...) :
Nom et prénom du directeur ou responsable d'établissement :
Nombre d'agents :
Site(s) Internet :
Nom et prénom du représentant de chaque musée :
Grade / fonction exercée :
Téléphone :
Courriel :

Nom du musée :
Adresse(s) :
Nom du propriétaire du musée (collectivité, association...) :
Nom et prénom du directeur ou responsable d'établissement :
Nombre d'agents :
Site(s) Internet :
Nom et prénom du représentant de chaque musée :
Grade / fonction exercée :
Téléphone :
Courriel :

Nom du musée :
Adresse(s) :
Nom du propriétaire du musée (collectivité, association...) :
Nom et prénom du directeur ou responsable d'établissement :
Nombre d'agents :
Site(s) Internet :
Nom et prénom du représentant de chaque musée :
Grade / fonction exercée :
Téléphone :
Courriel :

3 : Adhésion à l'association Conservatoires de France (CdF)

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique, de Danse et d'Art dramatique souhaite adhérer à l'association Conservatoires de France.

Cette association a principalement pour mission d'accompagner la mutation des établissements d'enseignement artistique en musique, danse et théâtre. L'adhésion permet :

- d'être informé de l'actualité liée à l'enseignement artistique,
- d'intégrer une communauté professionnelle et d'échanger à travers un e-groupe,
- d'avoir accès à une base documentaire d'archives et d'échanges,
- de pouvoir contribuer aux consultations nationales en lien avec le Ministère de la Culture,
- de participer à des journées d'études ou des journées professionnelles,
- de partager une réflexion sur les métiers et leur évolution.

Compte-tenu de l'intérêt que représente cette association pour le Conservatoire, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver l'adhésion à Conservatoires de France et le versement annuel de la cotisation correspondante. Pour cette année, elle s'élève à la somme de 148 €.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

3 : Adhésion à Elus, Santé publique et Territoires - ESPT

Le rapporteur : Mme Monique RABIER

L'association "Élus , Santé Publique et Territoires", depuis sa création en octobre 2005, œuvre pour le développement de la santé publique, pour la promotion et la reconnaissance du rôle des villes et des élus locaux en santé. Réseau de près de 60 villes membres et partenaires, ESPT porte un plaidoyer national pour la réduction des inégalités sociales de santé par la promotion des politiques locales de prévention, promotion et éducation à la santé, contractualisées avec l'État et les ARS.

Les enjeux de santé publique nous concernent toutes et tous et interpellent avec force celles et ceux qui ont été élus pour représenter les citoyens à l'échelon local, pour mener des politiques publiques adaptées aux besoins et garantir le bien-être des habitants, la sécurité et la possibilité de bien vivre ensemble. L'adhésion à "Elus, Santé Publique et Territoires" permettra ainsi un travail collaboratif et un partage d'expertise en matière de santé publique auprès des villes membres de l'association au niveau national.

Il est proposé au Conseil municipal

- d'approuver l'adhésion de la Ville à "Elus, Santé Publique et Territoires", pour une durée d'un an pour un montant de 179.98 euros,
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer le document présenté en annexe de la

présente délibération.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Affaires Sociales et Sécurité

18 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

ÉLUS
LOCAUX,
**LA SANTÉ
VOUS
CONCERNE!**



LA SANTÉ, DE QUOI PARLE-T'ON ?

La santé n'est pas seulement l'absence de maladie et ne se résume pas à l'accès aux soins : d'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), elle correspond à « un état de complet bien-être physique, mental et social » et environnemental.

LE MAIRE, UN ACTEUR DE SANTÉ REMARQUABLE

La santé est impactée par toutes les politiques conduites par la Ville même si celle-ci n'a pas de compétence obligatoire en santé.

La Ville, les élus locaux, sont ainsi des acteurs de santé qui ont la responsabilité d'agir pour créer une ville favorable à la santé de tous : non seulement en favorisant l'accès aux soins et à la prévention pour tous mais surtout en prenant en considération la santé dans toutes les politiques et en agissant sur ses déterminants.

En tant qu'élus locaux, vous disposez de nombreux leviers pour agir sur les déterminants de la santé : en matière d'aménagement urbain, d'environnement, de promotion d'une alimentation saine et durable accessible à tous, d'activités physiques pour tous, de déplacements, de lutte contre les inégalités sociales et territoriales, de développement des liens sociaux entre les citoyennes et les citoyens, entre les générations, ...



COMMENT AGIR EN TANT QU'ÉLU LOCAL ?

La santé n'est pas seulement l'affaire de l'adjoint • à la santé mais aussi des adjoints à la politique de la ville (dans les collectivités concernées), aux solidarités, à l'action sociale, à la petite enfance, à l'insertion professionnelle, à la culture, au logement, à l'urbanisme, etc.

Votre action conjointe a un impact sur la santé des habitants de votre commune. Vos choix peuvent permettre, en outre, de **réduire les inégalités sociales et territoriales en la matière.**

Être élu délégué à la santé au sein d'une équipe municipale : un rôle transversal

• Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

• Cf. plus bas «S'engager avec d'autres élus: «Elus, santé publique & territoires» (ESPT)»

• Cf. plus bas Les dispositifs à l'échelle locale - Les DAC

Tous les projets et actions portés par votre collectivité sont susceptibles de vous concerner car ils ont un impact plus ou moins favorable sur la santé et le bien-être des habitants. Ainsi, vous êtes légitimes à être associés à leur conduite. Il est donc important de sensibiliser vos collègues élus, avec l'appui et les ressources des réseaux spécialisés • et en vous appuyant sur les compétences des techniciens (de la Direction ou du Service Santé, en particulier, quand votre Ville en dispose).

Favoriser l'implantation et l'organisation des professionnels de santé sur votre territoire : soutien à la création de structures d'exercice collectif (Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), Centre Municipal de Santé (CMS)), participation à la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) et aux Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC •), garantir l'accessibilité des lieux de soins.

Animer une dynamique de travail local coopératif, coordonné,

en réseau : en vous appuyant sur le pouvoir de convocation du Maire, vous pouvez mobiliser efficacement et dans une démarche de travail partenarial les différents acteurs de votre territoire afin d'analyser les besoins de santé de la population, définir et mettre en œuvre les actions adaptées pour y répondre : professionnels publics et privés des champs de la santé, du médico-social et du social, acteurs de l'Education nationale, du logement (bailleurs sociaux, notamment), de l'insertion, de la culture, de la petite enfance, associations de personnes concernées et d'aidants, citoyens...

Vous investir dans les instances, dispositifs et projets qui vous concernent de manière plus ciblée :

- > **À l'échelle locale :** de manière opérationnelle, pour agir en faveur de la santé de la population de votre commune et lutter contre les inégalités, vous pouvez mettre en place dans votre ville :
 - **Un Atelier Santé Ville (ASV) :** démarche réservée aux quartiers politique de la ville, au croisement de la politique de la ville et de la politique de santé, qui s'appuie obligatoirement sur la participation des habitants et de toutes les ressources locales.
 - **Un Contrat Local de Santé (CLS) :** signé entre la collectivité locale (ville ou groupement de communes) et l'Agence régionale de Santé (ARS), le CLS porte des objectifs définis en commun à partir d'un diagnostic partagé. Il propose un programme d'actions pluriannuel co-construit, en matière de prévention et promotion de la santé, d'accès aux soins et d'accompagnement médico-social. Le CLS vise la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et la mise en œuvre de solutions adaptées pour une offre de santé de proximité.



- **Un Conseil Local de Santé Mental (CLSM)**: espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels concernés du territoire. Présidé par un élu, le CLSM a pour objectif de construire avec l'ensemble des partenaires un projet commun permettant l'amélioration de la santé mentale de la population • .
- **Un Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)**: destinés à aider les professionnels de santé, du médico-social et du social, les DAC visent à garantir la prise en charge de tous les parcours de santé complexes sans distinction d'âge ni de pathologie. Ils se substituent aux dispositifs de coordination (réseaux, MAÏA, CTA, Paerpa, CLIC •).

• Cf. Brochure «Elus locaux, la santé mentale vous concerne!», ESPT et Centre national de ressources et d'appui aux CLSM

• **MAÏA**: Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie;
CTA: Coordination Territoriale d'Appui;
Paerpa: Parcours de santé des Personnes Âgées en Risque de Perte d'Autonomie;
CLIC: Centre Local d'Information et de Coordination

• Le territoire «de démocratie sanitaire» désigne le plus souvent le département.

> **À l'échelle du territoire • et de la région**: la fabrique des politiques de santé aux échelles territoriale et régionale repose aussi sur la remontée des enjeux observés localement. Les priorités définies sur les territoires doivent être valorisées et nourrir le Projet Territorial de Santé (PTS) et le Programme Régional de Santé (PRS). Pour cela, vous pouvez vous porter candidat auprès de l'Association des Maires de France (AMF), ou à défaut solliciter vos collègues désignés, pour siéger dans les instances dédiées.

Les instances de démocratie sanitaire

- **Le Conseil Territorial de Santé (CTS)**: Le CTS permet le dialogue entre l'ARS et les partenaires - professionnels, collectivités, usagers - afin de mettre en cohérence les projets et améliorer l'organisation des parcours de santé en fonction des besoins de la population. 4 à 7 membres élus des collectivités locales y siègent.

- **La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)**: La CRSA est un organisme consultatif, lieu privilégié de la concertation et de l'expression de l'ensemble des acteurs du domaine de la santé, y compris les collectivités locales et les usagers. Elle contribue, par ses avis publics, à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale de santé pilotée par l'ARS. Les collectivités locales sont représentées par 5 élus.

Les programmes

- **Le PRS**: Le Programme Régional de Santé (PRS) définit les objectifs régionaux en matière de santé publique, sur 5 ans. Il planifie les actions et programme les moyens, notamment financiers, pour atteindre ces objectifs. Piloté par l'ARS de votre région, il se construit en concertation avec les acteurs locaux (avis du Conseil régional, des conseils départementaux, des conseils municipaux et de la CRSA).
- **Le PRSE**: Le Plan Régional de Santé Environnementale (PRSE) est le résultat des travaux concertés entre l'Etat et les acteurs locaux de santé environnement, dont les collectivités locales. Il permet de décliner les actions jugées pertinentes au niveau national (PNSE •) en fonctions des priorités locales.
- **Le PTSM**: Le Projet Territorial de Santé Mentale définit la politique de santé mentale au niveau du territoire de santé afin d'améliorer l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture. Le PTSM s'appuie sur un diagnostic territorial partagé. Les CLSM du territoire doivent contribuer à son élaboration et à sa mise en œuvre.

• Plan National de Santé Environnementale (PNSE)



S'ENGAGER AVEC D'AUTRES ÉLUS : « ÉLUS, SANTÉ PUBLIQUE & TERRITOIRES » (ESPT)

Qui sommes-nous ?

ESPT est une association Loi 1901 constituant un réseau d'élus locaux (communes et intercommunalités) délégués à la santé pour la prise en compte de la santé de la population dans les politiques locales et le développement de la santé publique.

Les finalités de l'association

- > Promouvoir les politiques locales de santé, contractualisées avec l'État, pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, en s'appuyant sur le modèle des Ateliers Santé Ville puis des Contrats Locaux de Santé et des CLSM;
- > Contribuer à engager toutes les politiques municipales dans un sens favorable à la santé;
- > Rapprocher la recherche universitaire et la prise de décision publique locale : éclairer la prise de décision publique locale par les résultats de la recherche en sciences sociales et humaines, en géographie de la santé notamment;
- > Participer à la réflexion partagée autour du croisement entre production de connaissances et prise de décision publique.

Nos thématiques d'expertise

Santé et politique de la ville, santé mentale, santé environnementale, promotion de la santé, démocratie en santé.

Nos moyens d'action

- > Échanges, information, sensibilisation, formation des élus, de leurs collaborateurs et acteurs locaux,
- > Plaidoyer auprès des institutions,
- > Participation au débat public.

Nos financeurs institutionnels

- **DIV:** Délégation Interministérielle de la Ville;
 - **CGET:** Commissariat Général à l'Égalité des Territoires;
 - **ANCT:** Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
 - **INPES:** Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)
- > Politique de la ville (DIV, puis CGET, actuellement ANCT •),
 - > Ministère de la Santé et des Solidarités-Direction Générale de la Santé (DGS),
 - > INPES • devenue Santé publique France,
 - > l'ARS Ile-de-France sur certains projets,
- Et la contribution des villes adhérentes.



Nos partenaires

- > Autres associations têtes de réseau en santé publique: le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, Fabrique Territoires Santé (ex-Plateforme nationale de ressources des ASV);
- > le Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en Santé mentale (CCOMS SM);
- > l'Université Paris Nanterre, en particulier son laboratoire de géographie de la santé;
- > Associations généralistes d'élus locaux (AMF, AMIF, France Urbaine, Villes & Banlieues, ...);
- > Associations d'aidants et de « personnes concernées » (France Assos Santé, UNAFAM •);
- > le Réseau Environnement Santé (RES), la Société Française de Santé Publique (SFSP), l'Institut Renaudot, la Société Française de Santé Environnement (SFSE), ...;
- > le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT);
- > l'Institut National du Cancer (INCA), les Associations pour le Dépistage des Cancers (ADECA) et les structures départementales de dépistage des cancers.

• Cf. Brochure «Elus locaux, la santé mentale vous concerne!», ESPT et Centre national de ressources et d'appui aux CLSM

COMMENT ESPT SOUTIENT ET APPUIE L'ACTION DES ÉLUS ?

- > **Partage d'informations, diffusion d'expertises :**
 - Organisation des journées nationales d'étude et leur valorisation par la large diffusion des Actes;
 - Organisation et/ou contribution à des séminaires, réunions locales, rencontres nationales réunissant élus, institutions, associations, citoyens.
- > **Appui dans la construction de votre démarche locale** et la sensibilisation des acteurs locaux mobilisés;
- > **Participation à des instances régionales et nationales, et au débat public;**
- > **Rapprochement entre Université, résultats de la recherche et élus locaux :** lancement et soutien de travaux co-produits entre chercheurs et acteurs locaux en vue d'un transfert de connaissances de la recherche vers l'action publique locale et d'une intervention sur les territoires plus pertinente et efficace;
- > **Élaboration, publication et diffusion de plaquettes de sensibilisation et d'aide à l'action,** par exemple : sur les déterminants de la santé (2015, avec l'INPES), sur la promotion du dépistage organisé du cancer du sein (DOCS) (2018, avec le laboratoire de géographie de la santé de l'Université de Nanterre), sur la promotion du CLSM (2019, avec le CCOMS-SM).



POUR ADHÉRER À ESPT

Le montant de la cotisation de votre ville (ou intercommunalité) est volontairement modeste ;
il est indexé sur le nombre d'habitants :

MONTANT DE LA COTISATION

-
Nombre d'habitants de votre ville / 250
(Soit 1 euro pour 250 habitants)

La première adhésion de votre collectivité doit faire l'objet d'une délibération en conseil municipal

Pour recevoir votre bulletin d'adhésion, contactez-nous :

www.espt.asso.fr
contact@espt.asso.fr
06.71.61.18.05
linkedin, twitter



avec le soutien de



Année 2021

Cher(e) élu(e),

L'association « Élus Santé Publique & Territoires », depuis sa création en octobre 2005, œuvre pour le développement de la santé publique, pour la promotion et la reconnaissance du rôle des villes et des élus locaux en santé. Réseau de près de 60 villes membres et partenaires, ESPT porte un plaidoyer national pour la réduction des inégalités sociales de santé par la promotion des politiques locales de prévention, promotion et éducation à la santé, contractualisées avec l'État et les ARS.

La crise COVID a démontré le rôle important que jouent les élus locaux en matière de santé et le rôle transversal des élus tout spécialement en charge de la santé. Les enjeux de santé publique nous concernent toutes et tous et interpellent avec force celles et ceux qui ont été élus pour représenter les citoyens à l'échelon local, pour mener des politiques publiques adaptées aux besoins et garantir le bien-être des habitants, la sécurité et la possibilité de bien vivre ensemble.

Nous comptons sur votre mobilisation et votre engagement, au quotidien, à nos côtés, pour promouvoir et poursuivre ensemble ces objectifs. Nous serions heureux de vous compter parmi les membres de notre association pour 2021, afin d'œuvrer collectivement à la promotion du rôle des élus en santé publique et pour la santé publique au cœur des politiques.

A cet effet, nous vous adressons les documents de présentation d'« Élus Santé Publique & Territoires », ainsi qu'un bulletin d'adhésion pour cette année 2021. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition et à votre écoute pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de vous rencontrer pour échanger plus encore sur les défis communs de santé que nous pourrions relever tous ensemble, je vous prie de recevoir, cher(e) élu (e), mes plus respectueux sentiments,

Gilbert Hangard,
Président,



Albi le 31 janvier 2021

4 : Remises sur les prestations délivrées par le Conservatoire à rayonnement départemental de Musique, de Danse et d'Art dramatique pour l'année scolaire 2020-2021 dans le cadre de l'épidémie de COVID-19

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Compte-tenu des différentes mesures gouvernementales liées à l'épidémie de Covid-19 pendant l'année scolaire 2020-2021, entre les périodes de confinement total ayant entraîné l'absence de cours en présentiel, de retour possible pour certains élèves, de cours en distanciel ou de cours impossibles pour certaines disciplines, il est souhaitable de consentir un effort financier en direction des usagers du Conservatoire en distinguant quatre catégories d'élèves :

- Les élèves inscrits en cycle 3, cycle spécialisé ou perfectionnement (mineurs ou majeurs) :

Ces élèves, pour la majorité, ont pu bénéficier de cours en présentiel toute l'année sauf dans certaines disciplines comme les ensembles. Afin de compenser l'absence d'enseignement de la pratique collective en face à face pédagogique pendant plusieurs mois, il est proposé au Conseil municipal, de voter une remise de 20 % du montant annuel des cotisations dues pour les droits de scolarité (hors frais de dossier et frais de location d'instrument).

- Les élèves mineurs (hors cycle 3, cycle spécialisé ou perfectionnement) :

Ces élèves ont eu cours en présentiel jusque mi-octobre 2020 puis exclusivement des cours à distance, visio-conférence, mails, téléphone quand cela était possible jusqu'aux vacances de Noël. Les cours en présentiel ont été à nouveau suspendus début avril 2021, jusqu'au 19 mai. En outre, certains

cours collectifs comme les orchestres ont très peu, voire pas du tout, été dispensés. Afin de compenser l'absence d'enseignement en face à face pédagogique pendant plusieurs mois, il est proposé au Conseil municipal, de voter une remise de 40 % du montant annuel des cotisations dues pour les droits de scolarité (hors frais de dossier et frais de location d'instrument).

- Les élèves majeurs (hors cycle 3, cycle spécialisé ou perfectionnement) :

Ces élèves n'ont eu aucun cours en présentiel, voire pas de cours du tout à distance, depuis mi-octobre 2020 jusqu'au 19 mai 2021. Afin de compenser l'absence d'enseignement en face à face pédagogique pendant plusieurs mois, il est proposé au Conseil municipal, de voter une remise de 66 % du montant annuel des cotisations dues pour les droits de scolarité correspondant au non-paiement des 2^e et 3^e trimestres (hors frais de dossier et frais de location d'instrument).

- Les élèves majeurs en danse et en art lyrique (hors cycle 3, cycle spécialisé ou perfectionnement) :

Ces élèves n'ont eu aucun cours en présentiel, voire pas de cours à distance, depuis mi-octobre 2020. La reprise des cours en danse pour ces élèves n'a été possible qu'à partir du 9 juin et l'art lyrique n'a pu être dispensé qu'individuellement à compter du 19 mai. Afin de compenser l'absence d'enseignement en face à face pédagogique pendant plusieurs mois, il est proposé au Conseil municipal, de voter une remise de 80 % du montant annuel des cotisations dues pour les droits de scolarité pour les élèves inscrits uniquement en cours collectifs (hors frais de dossier et frais de location d'instrument).

Pour rappel, l'ensemble des élèves du Conservatoire n'a pu, durant cette année scolaire, participer aux auditions, concerts ou master-class. Ces manifestations publiques font partie intégrante du cursus des élèves. De plus, certains examens seront validés uniquement sous la forme d'un contrôle continu.

Il est proposé au Conseil municipal de :

- donner son accord pour l'application de ces différentes réductions pour l'année scolaire 2020-2021 aux élèves du Conservatoire.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021

5 : Remise sur les prestations délivrées par l'Ecole municipale des Beaux-Arts de Châteauroux (EMBAC) dans le cadre de l'épidémie de Covid.

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Compte tenu des mesures gouvernementales liées à l'épidémie de COVID, l'Embac n'a pu accueillir d'élèves au sein des ateliers de pratique amateur pendant plusieurs semaines. Pour les ateliers adultes du 30 octobre 2020 au 19 mai 2021, soit 6 mois et demi) et pour les ateliers enfants du 30 octobre au 16 décembre 2021 puis du 6 avril au 19 mai 2021 (soit 3 mois).

Les cours n'ayant pu se dérouler en distanciel, un effort financier peut être consenti en direction des usagers de l'Embac.

Afin de compenser l'absence d'enseignement pédagogique durant ces semaines, il est proposé au Conseil municipal de consentir, pour l'année scolaire 2020/2021, à :

- une remise de 66 % aux élèves des ateliers amateurs adultes,
- une remise de 30 % aux élèves des ateliers amateurs enfants

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

6 : Plan de soutien aux commerces suite au confinement du mois d'avril 2021

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

La crise sanitaire continue à impacter les commerces de notre territoire. Aussi, suite à ce troisième confinement, la Ville de Châteauroux reste mobilisée pour les soutenir. Il est proposé les mesures suivantes :

- L'exonération d'un mois de loyer pour les commerces hébergés dans des bâtiments communaux,
- L'exonération de loyers pour les restaurateurs hébergés dans des bâtiments communaux pour la période du 1^{er} novembre au 19 mai 2021,
- Le prolongement d'un mois de l'aide au bail pour les 9 bénéficiaires du dispositif,
- Le versement de 10 000 € supplémentaires aux Boutiques de Châteauroux afin de mettre en place de nouvelles animations pour la relance des commerces de centre-ville,
- Le passage de 50 % à 100 % de l'exonération sur les droits de terrasses couvertes, non couvertes et estivales pour l'année 2021,

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'accorder ces mesures d'aides pour les commerces liées à cette troisième période de confinement,

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte en ce sens.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

7 : Dédommagement des séances de l'École Municipale des Sports annulées en raison de la COVID 19

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Les restrictions liées à la crise sanitaire de la COVID 19 ont provoqué la fermeture des équipements sportifs. L'École Municipale des Sports de Châteauroux, qui propose des activités sportives pour les enfants, n'a pas pu offrir toutes les prestations prévues pendant l'année scolaire 2020-2021.

Le planning des activités découpe en 3 périodes l'année scolaire.

Sur les 28 cours, seuls 9 ont pu se dérouler. Afin de prendre en compte cette situation, il est proposé les mesures suivantes:

- Si l'enfant a été inscrit pour l'année scolaire 2020-2021 pendant les trois périodes : il bénéficiera d'un avoir correspondant à deux périodes gratuites sur l'année scolaire 2021-2022,

- Si l'enfant a été inscrit pour l'année scolaire 2020-2021 pendant 2 périodes : il bénéficiera d'un avoir correspondant aux 2/3 du coût de 2 périodes sur l'année scolaire 2021-2022,

- Si l'enfant a été inscrit pour l'année scolaire 2020-2021 pendant une période : il bénéficiera d'un avoir correspondant aux 2/3 du coût d'une période sur l'année scolaire 2021-2022.

- Un remboursement (sur la base des tarifs votés au Conseil Municipal du 15 décembre 2020) des séances annulées pour les familles qui ont déménagé ou dont les enfants ne seraient pas

réinscrits pour l'année scolaire 2021-2022.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les dispositions énumérées ci-dessus,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous actes en ce sens et à faire appliquer toutes leurs dispositions.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021

DGA des Services aux habitants
Direction des Sports
Service des Educateurs terrestres
AD/ CD/FC

MODALITES

année scolaire 2020/2021	Année scolaire 2021/2022	Réduction
1 PERIODE	Si 1 période (3 séances réalisées)	avoir correspondant aux 2/3 du coût de 1 période
	Si 2 périodes	avoir correspondant aux 2/3 du coût de 2 périodes
	Si 3 périodes	avoir correspondant à 2 périodes gratuites
2 PERIODES	Si 1 période (2 séances réalisées)	avoir correspondant aux 2/3 du coût de 1 période
	Si 2 périodes	avoir correspondant aux 2/3 du coût de 2 périodes
	Si 3 périodes	avoir correspondant à 2 périodes gratuites
3 PERIODES	Si 1 période (4 séances réalisables)	avoir correspondant aux 2/3 du coût de 1 période
	Si 2 périodes	avoir correspondant aux 2/3 du coût de 2 périodes
	Si 3 périodes	avoir correspondant à 2 périodes gratuites

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

VILLE
DE
CHÂTEAUROUX

La délibération affichée

le : 16 DEC. 2020

et transmise à la Préfecture

le : 18 DEC. 2020

est exécutoire

le : 18 DEC. 2020

Délibération n°2020-262 du 15 déc. 2020

Le mardi 15 décembre 2020, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à l'Hôtel de ville, par convocation en date du 9 décembre 2020 et sous la Présidence de M. Gil AVEROUS, Maire, a délibéré.

Présents (40) : M. Gil AVEROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Frédérique GERBAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, M. Damien NOEL, Monsieur Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Thibault ROY, M. Maxime GOURRU, Mme Lucie MOREAU, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Excusé(s) (3) : M. Christophe BAILLIET ayant donné procuration à M. Michel GEORJON, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, Mme Nahima KHORCHID ayant donné procuration à Mme Imane JBARA-SOUNNI.

14 : Tarifs des prestations municipales 2021

De multiples prestations sont rendues au public par les services de la ville de Châteauroux moyennant une tarification que vous trouverez en annexe.

Comme chaque année, il vous est proposé d'indexer l'augmentation sur l'indice INSEE fixé cette année à 1,20%.

Pour certains tarifs, l'augmentation peut être supérieure ou inférieure à 1,20 % pour tenir compte d'éléments particuliers.

Il est proposé au Conseil municipal de valider les tarifs pour l'année 2021 et d'autoriser leur application à compter du 1^{er} janvier 2021.

Suite à une discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés. (1 abstention(s))



Le Maire,
A Châteauroux, le 17 décembre 2020

Gil Avérous

	2020		2021		
	Châteauroux Métropole et hors agglomération		Châteauroux Métropole et hors agglomération		
BASE NAUTIQUE en aucun cas, les flotilles de kayaks, planches à voiles, optimists ne pourront être louées sans encadrement (encadrement propre ou municipal)					
Kayaks, planches à voile et optimists, stand up paddle	1 heure	7,10		7,15	
	¼ heure	3,80		3,85	
Pédalos : 4 places	¼ heure	6,40		6,45	
2 places	¼ heure	4,10		4,15	
cours d'initiation individuel pour l'utilisation du matériel navigant (planche, optimist, kayak, canoë) À l'unité	l'heure	19,50		19,70	
cours collectifs-initiation pour 12 personnes max-encadrement et surveillance	la séance	139,50		141,15	
pédalos enfants (4 à 12 ans)	¼ heure	2,20		2,25	
carte d'abonnement 6 tours (le 7ème étant gratuit)		10,70		10,80	
Tarif Animations (Paddle par exemple)	Par 1/2 heure et Par Personne	5,00		5,05	
Tarifs Événementiel (sur 1 créneau horaire ou 1 journée même)		2,50		2,55	
Éducateurs sportifs					
CENTRE DE LOISIRS DE LA SENATORERIE - ACCUEIL DE LOISIRS VAC EN SPORTS		Châteauroux Barème CAF (10 %)	Hors Châteauroux + 5 %	Châteauroux Barème CAF (10 %)	Hors Châteauroux + 5 %
quotient familial de 0 à 565 €	la semaine	21,30	22,35	21,60	22,75
quotient familial 566 € à 765 €	la semaine	29,05	30,50	29,45	30,85
quotient familial 766 € à 965 €	la semaine	39,35	41,30	39,90	42,10
quotient familial 966 € et +	la semaine	48,80	51,20	49,35	51,80
participation au mini camp (tarif unitaire)	la semaine	18,60	19,50	18,80	19,70
Séjour Thématique	le séjour	98,00	98,00	99,15	99,15
ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS CASTELROUSSINE		Châteauroux	Hors Châteauroux	Châteauroux	Hors Châteauroux
trimestriel	1 période				
1 activité		19,75	23,30	19,95	23,55
2 activités		28,80	32,45	29,15	32,80
annuel	3 périodes				
1 activité		40,05	43,60	40,50	44,10
2 activités		54,75	59,80	55,40	60,50
annuel pour les familles dont le quotient familial n'atteint pas 400 euros	3 périodes				
enfant de moins de 10 ans		15,20	18,25	15,35	18,45
enfant de plus de 10 ans		22,80	27,35	23,05	27,65
Activité d'éveil pour les tout-petits	les 10 séances	35,45	38,50	35,85	38,95

8 : Modification du règlement intérieur de la classe préparatoire de l'Ecole Municipale des Beaux-Arts

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Il est souhaitable de réactualiser le règlement intérieur propre aux élèves de la classe préparatoire. Le dernier règlement a été validé par délibération du Conseil municipal du 17 décembre 2015.

En effet, Il est nécessaire de préciser quelques points pour assurer un meilleur fonctionnement de la classe préparatoire, notamment :

- Article 7 - Fréquentation des locaux

Les étudiants sont placés sous la responsabilité des professeurs durant le temps pédagogique. Une fois le cours terminé ou au départ du professeur, aucun étudiant ne doit rester dans les locaux.

- Article 9 – Vie en collectivité – respect des personnes, des biens, des locaux et de la sécurité

L'atelier de la classe préparatoire devra être remis en état après chaque cours (sol dégagé, gobelets, restes alimentaires mis dans les poubelles, rangement du matériel) et le jeudi soir, les chaises doivent être mises sur les tables pour permettre l'entretien hebdomadaire des locaux. De plus, tout le matériel, qu'il appartienne à l'étudiant ou à l'école, devra être rangé avant chaque période de vacances scolaires pour permettre la remise en état des locaux pour la reprise des cours. Le rangement se fait sous la responsabilité des professeurs.

Un délégué de classe sera désigné par les élèves au cours du mois de septembre. Celui-ci sera chargé de faire remonter les interrogations ou remarques des élèves sur le fonctionnement de l'école auprès de l'administration et/ou des professeurs.

Chacun fera preuve de courtoisie envers l'autre.

Les téléphones portables seront éteints pendant les cours et les casques audio proscrits, sauf accord du professeur.

Ce nouveau règlement a fait l'objet d'un avis favorable du Comité technique commun du 11 juin 2021.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver ce règlement modifié,
- d'autoriser le Maire à le mettre en application à compter du 1^{er} septembre 2021.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021



REGLEMENT INTERIEUR DE LA CLASSE PREPARATOIRE DE L'ECOLE MUNICIPALE DES BEAUX ARTS

L'École Municipale des Beaux-Arts de Châteauroux (EMBAC) est un établissement spécialisé dans l'enseignement des différentes disciplines des arts plastiques.

La classe préparatoire s'adresse à tous les jeunes titulaires ou non du baccalauréat présentant la motivation nécessaire pour intégrer l'école. Quelle que soit sa filière d'origine, l'intégration dans la classe préparatoire doit apporter à l'étudiant la culture et la pratique suffisantes pour intégrer une école supérieure d'art. Toutefois, il est rappelé que certaines écoles supérieures d'art n'admettent à concourir que les étudiants bacheliers.

L'EMBAC est un service public municipal rattaché à la Direction de la Culture de la Ville de Châteauroux au sein de la Direction Générale Adjointe des Services aux Habitants (en régie directe).

1 – Sélection/inscription

L'étudiant est sélectionné suite à une présentation devant un jury composé du directeur et des professeurs de l'EMBAC.

Les jurys de sélection ont lieu en mai, juin et/ou septembre.

L'inscription auprès du secrétariat de l'école est la condition nécessaire pour participer à un jury. L'inscription est effective dès que le jury donne son accord, le dossier d'inscription devant être complet et le règlement effectué.

Le règlement doit être réalisé en un seul versement le jour de l'inscription. Un délai, ne pouvant excéder une semaine, peut cependant être accordé. Si toutefois ce règlement n'est pas assuré dans les délais prévus, l'inscription sera annulée et l'élève n'aura pas accès aux cours.

Exceptionnellement, sur demande de l'utilisateur à la Trésorerie Municipale, un paiement échelonné de la cotisation pourra être accordé.

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal de la Ville de Châteauroux.

2. Démission

En cas de démission, l'étudiant devra fournir à l'administration un courrier indiquant le motif de son abandon.

Aucun remboursement pour désistement ne sera effectué, sauf en cas de force majeure (déménagement, mutation, longue maladie) et ce, durant le premier trimestre de l'année scolaire en cours.

Les demandes de remboursement, accompagnées du justificatif, devront être adressées à l'intention de Monsieur le Maire-Adjoint délégué à la Culture.

3. Fonctionnement des cours

Chaque professeur, élabore en concertation avec l'équipe pédagogique et la direction, un projet pédagogique propre à sa discipline pour l'année. Ce projet permet de découvrir l'étendue de l'apprentissage artistique en s'appuyant sur des sujets, des expérimentations et des techniques. L'étudiant s'engage à suivre les modalités de travail définies par le professeur, en accord avec la direction de l'école, à respecter les consignes, et à suivre les directives et conseils donnés par le professeur.

Chaque étudiant s'engage à respecter les exigences formulées par les enseignants dans l'organisation de leurs cours, exercices ou visites en extérieur.

Tous les cours figurant au programme sont obligatoires, y compris les conférences, workshop, expositions, les sorties organisées et prises en charge par l'EMBAC.

Les vacances scolaires sont identiques à celles de l'académie d'Orléans-Tours.

4. Assiduité et discipline

Il est demandé aux étudiants d'être assidus et ponctuels aux cours.

En cas d'empêchement ou de retard, le secrétariat de l'EMBAC doit en être informé au plus vite par téléphone (02 54 22 40 20).

Un élève en retard doit impérativement passer par le secrétariat pour être accepté en cours. Le retard doit rester une exception.

Toute absence doit être justifiée par un des documents suivants, en fonction de la situation :

- certificats médicaux (maladie, examens, hospitalisation),
- événements familiaux (mariage, décès, etc.),
- entretien d'embauche, convocation Pôle emploi,
- justificatif de grève pour les élèves qui empruntent les transports en commun,
- convocation pour l'appel à la journée de défense et de citoyenneté,
- justificatifs d'examen (permis de conduire, concours d'admission), etc.

En cas de d'absence prolongée non signalée et non justifiée, l'élève sera considéré comme démissionnaire.

Les absences non excusées seront prises en compte pour l'appréciation globale du travail de l'élève. Le registre de présence, tenu par les professeurs, pourra servir de référence en cas de contestation.

5. Responsabilités

Les étudiants sont tenus de respecter les locaux, le mobilier et le matériel mis à leur disposition.

Une attestation d'assurance couvrant leur responsabilité civile sera demandée dès l'inscription. Pour les étudiants mineurs, les représentants légaux doivent obligatoirement souscrire une police d'assurance.

6. Matériel

En début d'année, chaque professeur établit la liste du matériel que l'élève doit acheter pour le suivi des cours.

En cas de perte ou de détérioration du matériel mis à disposition pendant le cours (livres, matériel, outillage), l'élève s'engage à le remplacer par un matériel équivalent et de même valeur.

7. Fréquentation des locaux

L'EMBAC occupe les locaux situés 10-12, place Sainte-Hélène, ainsi qu'un bâtiment annexe situé dans la cour des Cordeliers rue Alain Fournier, et un atelier situé au 51, rue de l'Indre. Les cours peuvent éventuellement avoir lieu dans d'autres locaux.

La présence des parents d'élèves ainsi que toute personne étrangère dans les locaux de l'EMBAC est autorisée uniquement sur rendez-vous pris avec la direction de l'école, l'administration, les professeurs ou pendant les périodes d'inscription.

Il est interdit aux étudiants, à leurs parents et à toute personne extérieure :

- de pénétrer dans les ateliers en dehors des heures de cours ;
- de troubler les activités pédagogiques et artistiques ;
- d'emprunter des issues, passages qui ne sont pas prévus pour la circulation ;
- de distribuer des tracts et/ou des publications sans l'accord préalable de la Ville.

Les étudiants sont placés sous la responsabilité des professeurs sur le temps pédagogique. Une fois le cours terminé ou au départ du professeur, aucun étudiant ne doit rester dans les locaux.

8. Bibliothèque

La bibliothèque de l'école est destinée en priorité aux élèves de la classe préparatoire et aux professeurs.

Les emprunts sont limités à deux ouvrages pour une durée de 15 jours. Les revues d'art, les dictionnaires et les ouvrages de valeur sont à consulter sur place.

Les élèves doivent s'adresser impérativement aux professeurs ou au secrétariat, seules personnes habilitées à enregistrer les emprunts et les retours des documents.

Chaque emprunt devra être impérativement inscrit sur le registre créé à cet effet.

9. Vie en collectivité - respect des personnes, des biens, des locaux et de la sécurité

Tout étudiant a droit à un environnement favorable au travail. Chacun sera attentif, concentré, actif et en possession du matériel nécessaire au bon déroulement des cours.

L'atelier de la classe préparatoire devra être remis en état après chaque cours (sol dégagé, gobelets, restes alimentaires mis dans les poubelles, rangement du matériel) et le jeudi soir, les chaises devront être mises sur les tables pour permettre l'entretien hebdomadaire des locaux. De plus, tout le matériel, qu'il appartienne à l'étudiant ou à l'école, devra être rangé avant chaque période de vacances scolaires pour permettre la remise en état des locaux pour la reprise des cours. Le rangement se fait sous la responsabilité des professeurs.

Un délégué de classe sera désigné par les élèves à l'issue du mois de septembre. Celui-ci sera chargé de faire remonter les interrogations ou remarques des élèves sur le fonctionnement de l'école auprès de l'administration et/ou des professeurs.

Chacun fera preuve de courtoisie envers l'autre.

Les téléphones portables seront éteints pendant les cours et les casques audio proscrits, sauf accord du professeur.

Conformément aux textes en vigueur, les vols, fraudes, falsifications, atteintes à l'image, à la pudeur, la possession de produits illicites, l'alcool ou les objets dangereux, ne pourront être tolérés.

De même, l'EMBAC étant un établissement laïc, tout port de signe distinctif ostentatoire, politique ou religieux est rigoureusement interdit au sein de l'établissement.

10. Dispositions diverses

L'école est ouverte au public tout au long de l'année, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, du lundi au vendredi exceptés pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Tout changement d'adresse et/ou autre modification importante concernant un élève de l'école doit être signalé au secrétariat de l'EMBAC.

Conformément aux textes en vigueur, l'EMBAC peut fournir, sur demande de l'élève auprès du secrétariat de l'école, une attestation d'inscription signée par un élu ou un membre de la direction générale de Châteauroux Métropole. Elle permet de justifier de la participation aux ateliers de l'école, mais aussi d'obtenir des entrées gratuites dans les musées nationaux ou des tarifs préférentiels dans d'autres musées.

Les éventuelles absences des professeurs sont signalées par voie d'affichage sur la porte d'entrée des ateliers, et communiquées par courriel ou par téléphone.

L'EMBAC n'est pas tenue responsable du matériel et/ou affaires personnelles laissés par les étudiants dans les ateliers.

Il est strictement interdit aux élèves de stationner leur véhicule dans la cour des Cordeliers.

Tous les cas non prévus par le présent règlement seront soumis à la direction de l'école qui en référera, par voie hiérarchique dans un premier temps, à la Direction de la Culture puis si nécessaire à la Direction Générale Adjointe des Services aux Habitants et enfin au Maire-Adjoint délégué.

11. Sanctions

Dès trois absences injustifiées, l'étudiant fera l'objet d'un avertissement simple. A la 4^{ème} absence injustifiée, il fera l'objet d'une exclusion temporaire de 3 jours. A partir de la 5^{ème} absence injustifiée, l'étudiant sera exclu définitivement.

Si l'étudiant est boursier, sa bourse sera suspendue.

En cas de manquement aux dispositions de l'article 9, l'étudiant sera directement exclu soit temporairement (3 jours), soit définitivement, selon la faute commise.

En cas d'exclusion définitive, quelle qu'en soit la date ou le motif, le montant de l'inscription ne sera pas remboursé à l'élève exclu ou à ses représentants légaux s'il est mineur.

Ces sanctions seront notifiées par courrier à l'étudiant ou à ses représentants légaux s'il est mineur.

Châteauroux, le

Signature de l'étudiant précédée de la mention
« ayant pris connaissance des règles ci-dessus énoncées »

Nom :

Prénom :

signature,

et

signature des représentants légaux pour les étudiants mineurs, précédée de la mention
« ayant pris connaissance des règles ci-dessus énoncées »

Nom :

Prénom :

signature,

9 : Attribution d'une subvention à l'Aéroclub de Châteauroux-Villers

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

L'Association Aéroclub de Châteauroux-Villers sollicite la ville de Châteauroux afin de participer à la valorisation de l'aérodrome Châteauroux-Villers situé sur la commune de Saint-Maur.

Créé en 1925, l'Aéro-club n'a cessé de se développer depuis et compte actuellement 160 pilotes brevetés pour 56000 heures de vol. Cette belle évolution est rendue possible grâce au travail d'une équipe dirigeante dynamique et ambitieuse qui a donné une vraie place au sport aérien sur notre territoire.

Afin de soutenir l'association dans la mise en place d'un programme d'actions valorisant la pratique sportive pour le plus grand nombre, il vous est demandé votre accord pour attribuer une subvention de fonctionnement de 60 000€ lui permettant d' :

- intensifier la pratique du pilotage et en particulier de la voltige aérienne pour maintenir un niveau d'excellence à l'aéro-club,
- mettre en place de nombreux baptêmes de l'air et de l'initiation au pilotage,
- développer l'enseignement aéronautique dans les lycées avec obtention d'un Brevet d'initiation aéronautique,
- organiser régulièrement des évènements locaux, nationaux et internationaux.

De son côté, l'association s'engage à s'équiper en fonction de ses ambitions et à augmenter sensiblement le nombre de ses licenciés.

Vu la convention proposée entre l'Aéroclub Châteauroux-Villers et la Ville de Châteauroux,

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'accorder pour l'année 2021, une subvention de 60 000 € l'Aéroclub Châteauroux - Villers,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention unique de subventionnement.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

CONVENTION

Entre la ville de Châteauroux, représentée par Monsieur Gil Avérous, son Maire, agissant au nom et pour le compte de celle-ci en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2021.

Et

L'association Aéroclub de Châteauroux, représentée par Monsieur Bruno Barraud, son Président, agissant au nom et pour le compte de celle-ci,

Il a été convenu ce qui suit:

Préambule:

Créé en 1925, l'Aéro-club n'a cessé de se développer depuis et compte actuellement 85 pilotes brevetés pour 1 000 heures de vol par an. Cette belle évolution est rendue possible grâce au travail d'une équipe dirigeante dynamique et ambitieuse qui a donné une vraie place au sport aérien sur notre territoire.

Article 1: Engagements de la ville de Châteauroux

La ville de Châteauroux attribue à l'association Aéroclub de Châteauroux une subvention de fonctionnement de 60 000 € afin de soutenir l'association dans la mise en place d'un programme d'actions valorisant la pratique sportive pour le plus grand nombre pour :

- . Intensifier la pratique du pilotage et en particulier de la voltige aérienne pour maintenir un niveau d'excellence à l'aéro-club,
- . Mettre en place de nombreux baptêmes de l'air et de l'initiation au pilotage,
- . Développer l'enseignement aéronautique dans les lycées avec obtention d'un Brevet d'initiation aéronautique,
- . Organiser régulièrement des évènements locaux, nationaux et internationaux.

Article 2: Engagements de l'association

L'association Aéroclub de Châteauroux s'engage à s'équiper en fonction de ses ambitions et à augmenter sensiblement le nombre de ses licenciés (120 licenciés).

L'association s'engage également à indiquer sur son site internet et sur tous les supports de communication, le soutien effectif de la ville de Châteauroux, en utilisant le visuel transmis par les services de la ville.

L'association s'engage à effectuer des tarifs préférentiels sur des survols effectués par les services de la ville de Châteauroux dans le cadre de l'Attractivité du territoire.

L'association s'engage à rembourser la subvention de 60 000 € versée par la ville de Châteauroux si l'ensemble des engagements de cet article n'étaient pas respectés.

Article 3: Litige

En cas de litige, le tribunal compétent sera le Tribunal Administratif de Limoges (87).

Article 4: Durée et modalités de modification

La présente convention est conclue pour l'année 2021.

Toute modification sur les termes de la convention sera contractualisée par la conclusion d'un avenant signé des deux parties.

Fait à Châteauroux, le

Le Président
De l'association Aéroclub de Châteauroux

Le Maire
de Châteauroux

Bruno Barraud

Gil Avérous

10 : Conventionnement cadre d'utilisation des installations sportives : lycées - Ville de Châteauroux

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1311-15,

Vu le code de l'Education et notamment l'article L214-4,

Vu les circulaires des 9 mars 1994 et 13 juillet 2004 relatives à la sécurité des élèves dans la pratique des activités physiques scolaires,

Vu la délibération DAP 19.04.11.65 de la Commission Permanente Régionale du 5 avril 2019 relative au nouveau mode de financement de l'EPS obligatoire, pour les élèves des lycées publics,

Dans le cadre de l'utilisation des installations sportives de la Ville de Châteauroux par les lycées, il est nécessaire d'établir des conventions.

Lors du Conseil Municipal du 12 novembre 2019, le principe de la mise en place de conventions tripartites (Région Centre-Val de Loire, Lycées et Ville) et bipartites (Lycées et Ville) a été acté. Pour mémoire, les conventions tripartites sont valables pour une durée de 6 ans à partir de l'année scolaire 2019-2020 et les conventions bipartites sont renouvelées chaque année scolaire. Il convient désormais de renouveler les conventions bipartites pour l'année scolaire 2021-2022.

Dans ces conventions, la Ville de Châteauroux est dénommée comme « le propriétaire », chaque

lycée est dénommé comme « l'utilisateur ».

Ces conventions décrivent et énumèrent les dispositions spécifiques relatives:

- à la liste des installations sportives avec les équipements mis à disposition de l'utilisateur par le propriétaire et le calendrier général d'utilisation (volume horaire, harmonisation avec les écoles ou autres établissements...),
- aux modalités financières relatives au règlement par l'utilisateur au propriétaire, des frais de location des installations sportives.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les termes des conventions précédemment citées, qui interviennent entre la Ville de Châteauroux et les lycées pour l'année scolaire 2021-2022,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer ces conventions et à faire appliquer toutes leurs dispositions.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

CONVENTION BIPARTITE D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Entre :

La Ville de Châteauroux, représentée par Monsieur Gil Avérous, Maire, dûment habilité par délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2021

Ci-après désignée « le propriétaire »,

Et

L'utilisateur (Nom du lycée) à (domiciliation), représenté par (Nom, Prénom, titre), dûment habilité par délibération du Conseil d'Administration en date du XX/XX/XXXX

Ci-après désigné « l'utilisateur »,

La présente convention bipartite signée entre le propriétaire et l'utilisateur, précise pour l'année scolaire 2021-2022, les modalités de mises à disposition des installations sportives et des équipements affectés pour l'enseignement obligatoire (et/ou activités exceptionnelles) de l'Education Physique et Sportive. Elle décrit et énumère les dispositions spécifiques relatives notamment :

- à la liste des installations sportives avec leurs équipements mis à disposition de l'utilisateur par le propriétaire et le calendrier général d'utilisation (volume horaire, harmonisation avec les écoles ou d'autres établissements...),
- aux modalités financières relatives au règlement par l'utilisateur au propriétaire, des frais de location des installations sportives sur la base des heures E.P.S. réellement effectuées, sous réserve du dernier alinéa de l'article 4a.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS MIS A DISPOSITION

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le propriétaire s'engage à mettre à la disposition de l'utilisateur contractant, les installations sportives utiles à la pratique de l'Education Physique et Sportive dans le cadre des programmes obligatoires définis par l'Education Nationale.

Ces installations sportives comprennent l'installation proprement dite et les équipements qui y sont affectés pour chacune (matériels, vestiaires, sanitaires...).

ARTICLE 2 – INVENTAIRE

Un inventaire des équipements mobiliers affectés à l'installation et mis à la disposition de l'utilisateur sera dressé au début de l'année scolaire 2021-2022 à l'initiative du propriétaire ; il sera signé par l'utilisateur et par le propriétaire.

Toute modification portant sur les équipements (ajout ou retrait d'un ou plusieurs équipement(s)) intervenant en cours d'année scolaire, à l'initiative du propriétaire, fera l'objet d'un constat écrit, signé par le propriétaire et l'utilisateur et annexé à la présente convention.

ARTICLE 3 – UTILISATION

L'utilisateur peut disposer des installations citées à l'article 1 pour y assurer l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) ainsi que celles mises à disposition dans le cadre des compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), le mercredi après-midi.

Toutes les autres activités qu'elles soient sportives ou non, notamment celles de l'association sportive scolaire, sont exclues du champ d'application de la présente convention. Ces activités font l'objet d'une attribution ponctuelle ou d'une planification annuelle au même titre et dans les mêmes conditions que pour les autres clubs sportifs.

La période d'utilisation est définie par le calendrier scolaire.

Le calendrier d'utilisation est établi en concertation entre le propriétaire et l'utilisateur qui doit respecter strictement le calendrier des attributions, tant sur le plan des plages horaires que sur celui de la nature des activités.

Durant la période d'utilisation, l'utilisateur assume la responsabilité et la surveillance des équipements et matériels sportifs mis à sa disposition. Aussi, chaque groupe d'élèves doit être encadré par un professeur ou un référent responsable.

Lorsque les installations sportives ne seront pas utilisables du fait du propriétaire ou de l'utilisateur, chacune des parties devra en être informée au préalable, dans les conditions définies à l'article 5 de la présente convention, en tenant compte des impératifs pédagogiques.

ARTICLE 4 - CONDITIONS ET TARIFS D'OCCUPATION

Conformément à l'article 9 de la convention cadre tripartite relative à l'utilisation des installations sportives par les lycées, les conditions et tarifs d'occupation sont fixés comme suit :

La présente convention bipartite est conclue pour la durée de **l'année scolaire 2021-2022.**

L'utilisateur pourra bénéficier des installations sportives mises à sa disposition selon les jours et les horaires définis dans le planning de réservation. Ce planning sera établi au début de chaque année scolaire, sous l'égide de la Direction départementale des services de l'Education Nationale, en concertation entre le propriétaire et l'utilisateur.

Toutefois, si pour des raisons liées à des considérations d'ordre technique ou climatique, il est opportun de procéder en cours d'année scolaire à quelques modifications d'horaires, celles-ci pourront intervenir sur simple accord écrit, signé de l'utilisateur et du propriétaire. Cet accord sera joint à la convention.

Les périodes de congés scolaires et les jours fériés sont exclus des présents horaires.

Durant ces horaires, l'utilisateur est considéré comme bénéficiant effectivement de l'installation ; le propriétaire s'interdit donc d'en concéder l'utilisation à autrui, sauf pour des manifestations exceptionnelles.

a) Application des tarifs

L'utilisateur s'engage à participer aux frais de fonctionnement de l'installation (cf article 34 de la loi du 6 juillet 2000).

La participation de l'utilisateur sera la suivante : (tarif horaire)

Piscine	23,78 € la ligne d'eau Prise en charge de 3 lignes maximum (30 élèves maximum)
Gymnase (salle de 44 X 22)	11,11 €
Salle de sport (petite salle)	4,15 €
Stade de base 1 aire d'athlétisme non synthétique (aire d'impulsion, de lancer, de course) et 1 terrain central "d'honneur", non engazonné	16,62 €
Plate-forme d'Education Physique (PEP) et terrain stabilisé ou herbeux	3,98 € Application lorsque l'équipement est : Un PEP ou plusieurs PEP (stabilisé ou herbeux) Plus qu'un stade de base mais que son occupation est partielle (répartition des heures à 50 % au tarif PEP x le nombre de PEP et à 50 % au tarif piste) et par assimilation : une plaine de jeux, un mur d'escalade en extérieur
Piste athlétisme non synthétique	8,82 € Application lorsque l'équipement est : 1 aire d'athlétisme non synthétique (aires d'impulsion, de lancer, de course) Plus qu'un stade de base mais que son occupation est partielle (répartition des heures à 50 % au tarif piste et à 50 % au tarif PEP x le nombre de PEP)
Un "plus technologique" pour aire d'athlétisme en synthétique et / ou terrain engazonné	1 aire d'athlétisme synthétique (impulsion, lancer, course) + 0,77 € 1 terrain engazonné (utilisé pour la compétition) + 0,77 €

Cette grille tarifaire est uniquement valable pour la période de cette convention. Pour les périodes futures, une mise à jour annuelle des tarifs est possible, conformément à l'article 8 de la Convention Tripartite.

Le règlement par l'utilisateur au propriétaire des frais de location des installations sportives, s'effectuera sur la base des heures E.P.S. réellement effectuées et non sur la base des heures de réservation, sauf si l'utilisateur n'a pas prévenu le propriétaire de l'annulation d'un créneau au minimum 15 jours à l'avance.

b) Modalités de paiement

La participation de l'utilisateur aux frais de fonctionnement donnera lieu, de la part du propriétaire, à une facturation au mois de juillet, qui correspondra à l'emploi des installations par l'utilisateur.

Cette facture sera payable, par l'utilisateur, à terme échu, au plus tard dans les 30 jours à compter de sa réception dans l'établissement scolaire.

Les volumes d'heures de réservation pour 2021-2022 (du 2 septembre 2021 au 6 juillet 2022) sont les suivants :

ACTIVITE SPORTIVE PRATIQUEE		Nombre d'heures d'utilisation	Tarif horaire	Montant total
<input type="checkbox"/> Activité pratiquée dans le cadre du référentiel	Typologie et nom de l'équipement utilisé	Heures réservées : Heures utilisées :		
Nom de l'activité sportive Classe : Nombre d'élèves :	Type : Nom :	Heures réservées : Heures utilisées :		
<input type="checkbox"/> Activité pratiquée en dehors du cadre du référentiel (activité sportive dite exceptionnelle)	Type : Nom :	Heures réservées : Heures utilisées :		
Nom de l'activité sportive				
TOTAL GENERAL A REGLER PAR L'UTILISATEUR, AU PROPRIETAIRE DE L'EQUIPEMENT SPORTIF				

Cocher l'activité sportive concernée

ARTICLE 5 – INDISPONIBILITE DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Le propriétaire se réserve le droit d'exécuter les travaux qu'il jugerait utiles pour la conservation des installations sportives et leur environnement. Il s'engage à informer l'utilisateur de l'indisponibilité des équipements concernés, au moins trente (30) jours avant la date d'effet, en précisant la durée.

Toutefois, en cas de force majeure (calamités naturelles, incendies, prescriptions de sécurité...), le propriétaire effectuera les travaux nécessaires, immédiatement et sans délai de préavis.

Dans tous les cas d'indisponibilité du fait du propriétaire, qu'elle qu'en soit la cause ou la durée, les heures non attribuées seront exemptes de facturation. En revanche, l'utilisateur ne pourra prétendre à aucune indemnité particulière au titre d'un quelconque dédommagement.

ARTICLE 6 – OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE

Article 6-1 : Qualité des équipements

Les équipements affectés aux installations doivent être en état de fonctionnement et sans danger pour l'utilisateur.

Le propriétaire doit s'assurer que le règlement intérieur de chaque installation sportive est affiché et visible par l'utilisateur.

Article 6-2 : Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement relatives à la propreté, l'entretien et la maintenance des installations sportives et de leurs équipements relèvent du propriétaire.

Celui-ci s'engage, notamment, à prendre toutes dispositions pour que l'utilisateur puisse en bénéficier dans des conditions normales de fonctionnement.

Article 6-3 : Hygiène et sécurité

Le propriétaire doit s'assurer que les équipements immobiliers ou mobiliers liés aux installations mises à disposition soient conformes au décret n° 96-495 du 4 juin 1996, aux circulaires du 9 mars 1994 et du 13 juillet 2004 ou à la nouvelle réglementation en vigueur.

Le propriétaire assume les responsabilités qui lui incombent, et notamment le maintien de l'équipement en conformité avec les règles de sécurité et d'hygiène en vigueur.

Le propriétaire s'engage à donner accès (au sein ou à proximité immédiate de l'installation sportive) à un dispositif d'appel téléphonique fixe en cas d'urgence.

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

Article 7-1 : Equipements de proximité

L'utilisateur privilégie le recours aux équipements sportifs disponibles à proximité de ses installations.

Article 7-2 : Règlement intérieur et plannings

L'utilisateur a l'obligation de respecter le règlement intérieur, l'arrêté de police et les plannings affichés dans l'installation sportive. En cas de non-respect de ces dispositions, le propriétaire pourra lui interdire l'accès, jusqu'à nouvel ordre.

Article 7-3 : Règles de sécurité

L'utilisateur prendra connaissance des règles de sécurité propres à chaque installation sportive et consultera régulièrement le cahier de suivi en matière d'entretien et y apposera toutes les observations nécessaires.

Article 7-4 : Dégradations et sinistres

L'utilisateur est responsable de la discipline dans l'enceinte des installations sportives et s'engage à prendre à sa charge les dégradations volontaires ou ne relevant pas d'une pratique courante et normale, ainsi que les réparations éventuelles et rendre ces installations et leurs équipements en l'état.

L'utilisateur signalera, par oral ou par courrier, au propriétaire tout sinistre ou toutes dégradations causées ainsi que leurs circonstances et tout problème de sécurité dont il aurait connaissance concernant aussi bien les installations sportives proprement dites que les équipements qui y sont affectés.

ARTICLE 8 – ASSURANCES

Les assurances couvrant les dommages subis par le bâtiment et son contenu du fait notamment des risques d'incendie, d'acte de vandalisme et d'attentat, de catastrophe naturelle, de tempête, neige et grêle, d'explosion, de dommage électrique, de foudre, de fumées et de dégât des eaux sont à la charge du propriétaire

Celui-ci est par ailleurs tenu de souscrire, pendant la durée de la convention, une assurance couvrant les dommages de toute nature pouvant être subis par les usagers des installations sportives ou par l'utilisateur.

ARTICLE 9 – DUREE, MODIFICATION ET RESILIATION

Article 9-1 : Durée

La présente convention cadre est conclue du 2 septembre 2021 au 6 juillet 2022.

Article 9-2 : Modalités de dénonciation

Toute demande de dénonciation se fera par courrier recommandé avec accusé de réception en respectant un préavis de deux mois.

Article 9-3 : Avenant

Toute modification du contenu de la présente convention fera l'objet d'un avenant conclu dans les mêmes formes et conditions que celle-ci.

Article 9-4 : Litiges

En cas de litige, et à défaut d'accord amiable entre les parties, le tribunal compétent sera le Tribunal Administratif de Limoges – 1 Cours Vergniaud – 87000 LIMOGES.

Les parties peuvent résilier la convention bipartite si les installations sportives sont utilisées à des fins non-conformes aux obligations contractées par celles-ci ou dans des conditions contraires aux dispositions prévues par ladite convention.

Il est joint à la convention, une copie de l'avis de la dernière commission de sécurité relatif aux équipements utilisés.

Fait à....., le

Pour l'utilisateur,
Le Proviser,

Pour le propriétaire,
Le Maire,

Prénom Nom

Gil Avérous

11 : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Triathlon Club Châteauroux Métropole 36

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

En 2019 et 2020, l'association Triathlon Club Châteauroux Métropole 36 a organisé à Châteauroux, sur le site de Belle-Isle et de ses environs, une manche de grand prix de championnat de France de triathlon. Cette manifestation a rassemblé, sur 5 étapes, les meilleurs clubs féminins et masculins français de Divisions 1 et 2.

Malgré le soutien financier des collectivités territoriales, dont la Ville de Châteauroux et Châteauroux Métropole, ainsi que quelques partenaires privés, le bilan comptable de l'association reste déficitaire. En effet, compte tenu des contraintes sanitaires, l'édition 2020 n'a pas été à la hauteur des attentes de l'organisateur et a engendré une baisse des recettes (public, buvettes, partenaires). De plus, le recrutement récent d'un salarié au sein de la structure génère un coût de fonctionnement supplémentaire pour le bon déroulement des activités.

De ce fait, afin de respecter les engagements du club sur la période allant de 2019 à 2021 et de pouvoir prétendre à l'organisation de nouvelles épreuves nationales, l'association sollicite une aide financière exceptionnelle de 15 000 €. Cette dernière permettra de faire face aux exigences du cahier des charges de la Fédération Française de Triathlon (droits d'engagements, frais annexes « hôtel, restauration, déplacements... »).

Cette aide exceptionnelle permettrait de pallier les difficultés financières ponctuelles du club et de garantir la bonne organisation du prochain grand prix de Divisions 1 et 2 et France de relais mixte de

triathlon des 21 et 22 août 2021.

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter la somme de 15 000 € à l'association Triathlon Club Châteauroux Métropole 36.

Cette dépense sera imputée sur le chapitre 011 – fonction 40 – article 6574 – code service 31D1.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021

Pascal LORRY
PRESIDENT DU TCCM36

president.tccm36@gmail.com
<http://sitetcc36.wix.com/leclub>

À l'attention de Mr Gil Averous
Maire de Châteauroux
Président de Châteauroux Métropole

À Châteauroux le 28/05/2021,

Monsieur le Maire,

La Fédération française de triathlon demande, afin d'exploiter l'organisation du grand prix de triathlon la somme de 15000€. (Donc 30000€ sur les deux années et 15000€ supplémentaire pour l'année 2021)

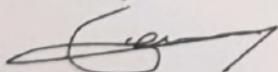
Comme déjà évoqué ensemble, les deux dernières manches de grand prix, organisées en 2019 et 2020 avec votre aide et soutien indispensable, n'ont pas eu l'effet escompté en terme financier, nous mettant en difficulté sur le second exercice (crise du covid, arrivée d'un salarié ...)

Ce courrier a donc pour objet une demande officielle de subvention de 15000€ à titre exceptionnelle afin de pouvoir régler la somme dû pour cette deuxième année et envisager cette 3^{ème} organisation avec sérénité.

Je profite de ce courrier pour vous remercier au nom du TCCM36 pour le soutien sans failles que vous nous accordez depuis maintenant de nombreuses années.

Cordialement et sportivement.

Pascal Lorry



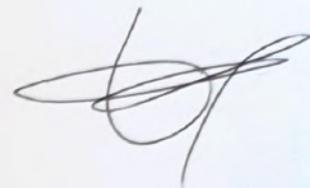
charges	31/12/2020	31/12/2019
coût d'achats des marchandises	8000	7625
achat de prestation (stage/inscriptions/prestations de service /piscine /frais médicaux)	28000	25691
fournitures d'entretien et petit équipements	8000	7561
fournitures administratives	250	240
locations	12000	11360
entretien materiel de transport	110	94
assurances	1050	1029
prestations athlètes	5000	14450
honoraires	2000	1800
publicité	900	856
voyages et déplacements, missions	22000	36598
frais postaux/téléphone	200	180
salaires	2000	0
frais bancaire	1000	971
cotisations	1000	962
formation	1000	530
amor immobilisations corporelles	2500	2717
autres charges de gestion courantes (licences, droits d'organisation, frais mutation athlètes)	27000	26839
total charge exploitation	122010	139503
charges financières	60	132
charges exeptionnelles	50	75
total charges	122120	139710
secours en nature	10650	8966
temps de bénévolat	87832	85644
TOTAL	98482	94610

Valider par

le Président du
TCC M36

le 28 Mai 2021

Pascal Leruy



produits	31/12/2020	31/12/2019
ventes de marchandises	5000	3477
prestations vendu (stages, inscriptions compétitions)	15000	13153
subventions d'exploitation:	75970	71820
département	10820	10820
commune	30150	47000
métropole	20000	
région	14000	14000
état	1000	
prime fédération	2200	3800
sponsoring	9000	8675
dons	3500	700
licences	16000	16056
total produit d'exploitation	126670	117681
résultat d'exploitation	510	819
produit financier		
résultat financier		
produit exeptionnel		
résultat exeptionnel		
total produit	127180	118500
résultat exercice	5060	-21210
dons en nature reçu	10650	8966
bénévolat	87832	85644
TOTAL	98482	94610

12 : Attribution d'une subvention d'investissement au club sportif et de loisirs de la Caserne Charlier pour les travaux de construction d'un street workout

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Le Club Sportif et de Loisirs de la Caserne Charlier, fondé en 1974, a pour objet d'encourager la pratique des activités physiques et sportives aux militaires en activité servant au sein de leur établissement.

L'association ne disposant que d'une salle de sport de 20 m² le club souhaite la création d'un espace en extérieur pour la pratique du cross-training, de l'haltérophilie et de la force athlétique. Ce site serait classé Etablissement Recevant du Public (E.R.P.) et accessible aux militaires en activité, à leurs familles, aux anciens militaires, aux personnels civils de la Défense et par extension aux civils agréés par le Comité Directeur de l'association.

Pour la réalisation de cette opération, le Club Sportif et de Loisirs de la Caserne Charlier sollicite une aide financière de la Ville de Châteauroux à hauteur de 5 000 €.

Ce nouvel espace permettrait de favoriser la pratique d'une activité sportive et de développer le lien « Armée-Nation » en proposant des activités aux personnes extérieures à la communauté de la Défense.

Il est proposé au Conseil municipal :

-d'accorder pour l'année 2021, une subvention d'investissement de 5 000 € au Club Sportif et de Loisirs de la Caserne Charlier,

-d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette délibération .

La subvention sera imputée au chapitre 204 du budget principal de la Ville de Châteauroux – exercice 2021, article 20422 – subvention d'équipement aux personnes de droit privé – bâtiments et installations.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

CLUB SPORTIF ET DE LOISIRS DE LA CASERNE CHARLIER

FINANCEURS	FINANCEMENT	TAUX EN %
Fonds propres associatifs	1 137,98 €	5%
Emprunt		
Département de l'Indre	5 000,00 €	25%
Commune	5 000,00 €	25%
Communauté de Communes		
Conseil Régional Centre Val de Loire	5 000,00 €	25%
Fédération ou Comité	4 000,00 €	20%
Autres (précisez)		
Montant total TTC de la dépense	20 137,98 €	100%

Plan de financement espace sportif extérieur

13 : Stationnement payant de surface: modification de la zone UNIK

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Actuellement, la zone UNIK concerne la place Voltaire et la rue Bourdillon, zone sur laquelle les usagers peuvent stationner à la journée, à un tarif préférentiel de 2 euros par jour.

Place Voltaire : stationnement limité à 5 jours, soit 10 €, du lundi au vendredi.

Rue Bourdillon : stationnement limité à 6 jours, soit 12 €, du lundi au samedi.

Afin de prendre en compte la modification de réglementation de la place Voltaire où le stationnement y est interdit le samedi matin (jour de marché) et gratuit l'après-midi, sur l'ensemble des travées, il vous est proposé d'adapter les jours de stationnement payant et de modifier le montant du FPS (Forfait Post-Stationnement) sur l'ensemble de la zone UNIK.

De ce fait, le stationnement sur la rue Bourdillon devient gratuit le samedi.

Le stationnement reste gratuit le dimanche et les jours fériés.

Il est proposé au conseil communautaire:

-d'autoriser la mise en œuvre du stationnement payant du lundi au vendredi, à un tarif de 2 euros par jour, de 6h00 à 20h00, sur la zone UNIK,

-d'abaisser le montant du FPS de 25€ à 10€ sur la zone UNIK.

Avis de commission(s) à définir :

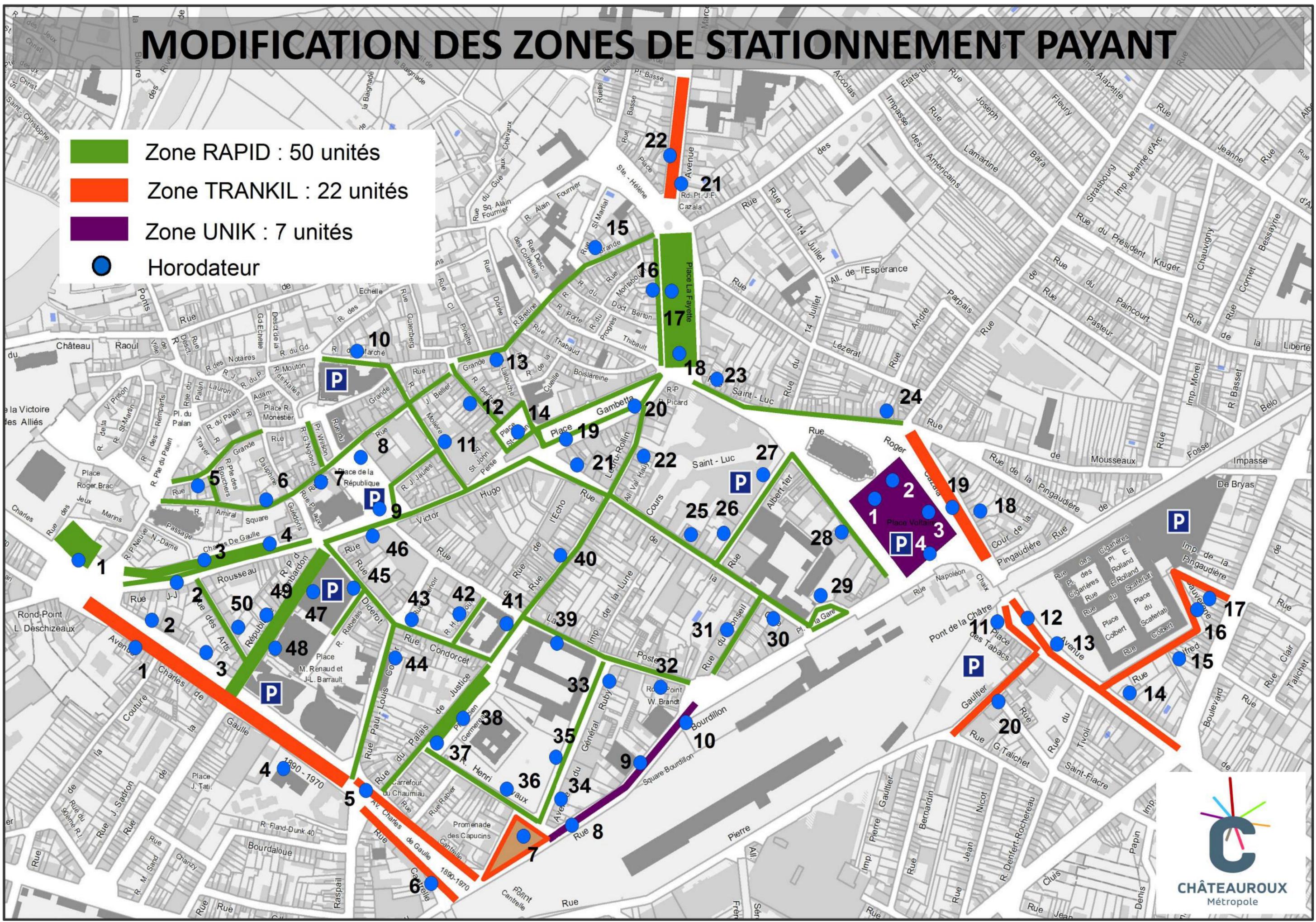
Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

MODIFICATION DES ZONES DE STATIONNEMENT PAYANT

-  Zone RAPID : 50 unités
-  Zone TRANKIL : 22 unités
-  Zone UNIK : 7 unités
-  Horodateur



14 : Aide à la création et à la rénovation des devantures et enseignes commerciales au sein du Site Patrimonial Remarquable : approbation du règlement d'attribution et de la charte qualité associée

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Dans le cadre de son engagement dans le programme Action Cœur de Ville, la Ville de Châteauroux a mis en place un panel d'actions au service de l'attractivité et de la redynamisation de son centre-ville.

Un dispositif de soutien aux commerçants a ainsi été mis en œuvre dès 2017, afin de faciliter et encourager les implantations commerciales et de sauvegarder le commerce de proximité en cœur de ville. L'Aide à l'implantation commerciale initialement délivrée au sein du périmètre du centre-ville, a notamment été élargie au périmètre de centralité commerciale défini dans le cadre du nouveau PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) approuvé en 2020 et une taxe sur les locaux vacants a été instaurée. Depuis 2019, la municipalité mène par ailleurs une campagne incitative de rénovation des façades sur son centre ancien.

La mise en place d'une aide à la création et à la rénovation des devantures et enseignes commerciales s'inscrit donc pleinement dans ce dispositif.

Les dossiers de demande seront instruits sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité de l'aide, d'être réputés complets et de respecter les dispositions de la Charte qualité des devantures commerciales, enseignes et terrasses de la Ville de Châteauroux, instaurée dans l'objectif de garantir un développement commercial respectueux de l'harmonie architecturale et du cadre de vie des habitants.

Cette charte, qui constitue un guide méthodologique à l'attention des commerçants, architectes, enseignants et artisans, reprend de manière illustrée et synthétique la réglementation en vigueur issue du Règlement du SPR (Site Patrimonial Remarquable, ancienne AVAP), du RLPi (Règlement Local de Publicité intercommunal) et du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Elle est assortie de recommandations et de préconisations.

Les conditions d'octroi de l'aide sont les suivantes :

- Bénéficiaires : la plupart des professionnels exerçant une activité commerciale ou artisanale de proximité au sein du SPR, envisageant de créer ou de requalifier leur devanture et/ou leur enseigne,
- Travaux éligibles : tous les travaux ayant trait à la création et à la rénovation de la devanture et de l'enseigne,
- Montant de l'aide : 40% d'un montant de travaux éligibles compris entre 5 000 € H.T. et 10 000 € H.T, soit un accompagnement pouvant aller de 2 000 € minimum à 4 000 € maximum.

L'obtention de l'aide est conditionnée au respect de la réglementation en vigueur et de la Charte qualité des devantures, enseignes et terrasses. Elle sera versée au bénéficiaire après constat de la conformité des travaux réalisés et sur présentation des factures acquittées.

Les premiers dossiers de demande d'attribution de l'aide pourront être déposés et instruits à compter du 1er septembre 2021.

-Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

-Vu le règlement du Site Patrimonial Remarquable (ancienne AVAP) approuvé par le Conseil municipal de Châteauroux le 17 février 2014,

-Vu le Règlement Local de Publicité intercommunal approuvé par délibération du Conseil communautaire de Châteauroux Métropole le 27 juin 2019,

-Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Châteauroux Métropole approuvé par délibération du Conseil communautaire en date du 13 février 2020,

-Vu la Charte qualité des devantures commerciales, enseignes et terrasses de la Ville de Châteauroux,

Il est proposé au conseil municipal :

- De valider la Charte qualité des devantures commerciales, enseignes et terrasses annexée ci-après,
- D'approuver le règlement d'attribution à la création et à la rénovation des devantures et enseignes commerciales annexé ci-après,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à la délivrance des aides accordées au titre du présent règlement d'attribution,
- D'inscrire au budget général de la Ville de Châteauroux les sommes nécessaires à l'octroi de

ces aides.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales

18 juin 2021

15 : Rapport d'Activités et de Développement Durable de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole et de la Ville de Châteauroux pour l'année 2020

Le rapporteur : M. Gil AVEROUS

Conformément aux dispositions de l'article L5211-39 du CGCT, la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole a élaboré son rapport d'activités pour l'année 2020.

Ce bilan retrace les actions menées ou engagées, dans le cadre des services quotidiens apportés à la population et des projets structurants pour le territoire. Il dessine également les perspectives pour l'année 2022.

Le présent rapport doit faire l'objet d'une communication des Maires auprès de leurs conseils municipaux, en séance publique.

Pour la sixième année consécutive, le rapport d'activités a été réalisé conjointement au rapport de développement durable, permettant d'obtenir un document commun, dans un souci de cohérence et de simplification.

Il concerne l'ensemble des services de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole et de la Ville de Châteauroux. La structuration du rapport distingue clairement les deux entités juridiques pour davantage de lisibilité.

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre connaissance de ce rapport.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 17 juin 2021

Commission Aménagement de l'Espace Public 17 juin 2021

Commission Finances et Affaires Générales 18 juin 2021